Tendances sociales CANADIENNES

N° de catalogue 11-008
N° 92 Hiver 2011

Hiver 2011
Articles de fond

Langues immigrantes
Évolution :
- Travail rémunéré et non rémunéré
- Mobilité en éducation

Se rendre au travail
Stress des travailleurs
Réseaux personnels :
- Chez les immigrants
- Vivre seul

Statistique Canada
Statistics Canada
Canada

Vous désirez communiquer avec nous

Bureau de la rédaction

Courriel : **cstsc@statcan.gc.ca**
Télécopieur : 613-951-0387
Courrier postal : Rédactrice-en-chef
Tendances sociales canadiennes
Statistique Canada
7e étage, immeuble Jean Talon
150 promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Services aux abonnés

Courriel : **infostats@statcan.gc.ca**
Téléphone : 1-800-267-6677
Télécopieur : 1-877-287-4369
Courrier postal : Statistique Canada, Finances,
Immeuble R.H.-Coats, 6-H
150 promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Pour commander des publications de Statistique Canada

Courriel : **infostats@statcan.gc.ca**
Téléphone : 1-800-267-6677
Télécopieur : 1-877-287-4369
Internet : http://www.statcan.gc.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=11-008-XPF

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les produits de Statistique Canada

Courriel: **infostats@statcan.gc.ca**
Téléphone : 1-800-263-1136
Internet : www.statcan.gc.ca
Ligne ATS : 1-800-363-7629

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Hiver 2011 N° 92

TSC

Rédactrice en chef
Josée Savoie

Réviseure française principale
Marie-Paule Robert

Réviseures anglaises principales
Nikki Burke, Élise Mennie et Valerie Peters

Coordonnatrice de la production et direction artistique
Ann Trépanier

Services de créativité
Division de la diffusion, Statistique Canada

Spécialistes de l'édition
Division de la diffusion et Section de la production des publications, Division des enquêtes spéciales

Comité de lecture
Jane Badets, Josée Bégin, Rosemary Bender, Yvan Clermont, Nancy Darcovich, Johanne Denis, Louise Marmen, Karen Mihorean, François Nault et Georgia Roberts

Tendances sociales canadiennes

Janvier 2012

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de la gestion de l'information, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Publication inscrite dans **Academic ASAP, Academic Search Elite, Canadian Periodical Index, Canadian Serials, Expanded Academic ASAP, PAIS International, Periodical Abstracts, Periodical Abstracts Research II, ProQuest 5000, Proquest Research Library** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701 (Version imprimée) ISSN 1481-1642 (Version électronique)

This publication is also available in English.

Tendances sociales CANADIENNES

Articles de fond

3 Évolution récente de la transmission des langues immigrantes au Canada
par René Houle

14 Évolution générationnelle du travail rémunéré et non rémunéré
par Katherine Marshall

27 Se rendre au travail : résultats de l'Enquête sociale générale de 2010
par Martin Turcotte

40 Mobilité intergénérationnelle en éducation : l'achèvement d'études universitaires selon le niveau de scolarité des parents
par Martin Turcotte

48 Qu'est-ce qui stresse les stressés? Principales sources de stress des travailleurs
par Susan Crompton

57 Réseaux personnels et adaptation des immigrants sur le plan économique
par Derrick Thomas

68 La qualité des réseaux personnels : vivre seul fait-il une différence?
par Mireille Vézina

Couverture
Photographie Carol Noël

Signes conventionnels à Statistique Canada

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la L*oi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Évolution récente de la transmission des langues immigrantes au Canada

par René Houle

Introduction

La transmission des langues immigrantes représente l'un des éléments du processus d'établissement des communautés immigrantes au Canada. Comme la religion, la langue d'origine peut être un marqueur d'ethnicité. Elle peut aussi procurer des avantages socioéconomiques tels que l'accès à certains biens et services offerts par ou pour la communauté immigrante. La réussite scolaire des enfants d'immigrants est associée au maintien de la langue d'origine et des loyautés ethniques. La survie et la transmission entre générations des langues immigrantes au Canada constituent aussi des enjeux du multiculturalisme canadien. En effet, la L*oi sur le multiculturalisme* et le préambule de la L*oi sur les langues officielles* mentionnent que le Canada doit encourager la préservation et le renforcement du statut et de l'usage des langues étrangères. La manière dont les langues immigrantes sont transmises au Canada n'est pas bien différente de celle observée aux États-Unis. Dans ce pays, les études montrent que la connaissance et l'utilisation des langues immigrantes ont à peu près disparu au profit de l'anglais chez les adultes de troisième génération[1], sinon, chez ceux de la deuxième[2]. Au Canada, les études montrent des résultats un peu plus nuancés. Alors que les groupes d'immigrants d'origine européenne ont eu plus de difficultés à conserver leur langue au fil du temps, les groupes d'immigrants plus récents qui parlent l'espagnol, une langue chinoise ou le pendjabi sont généralement plus susceptibles de maintenir la leur[3].

Plusieurs facteurs influent sur le fait de conserver ou non les langues immigrantes d'une génération à une autre. Le plus important d'entre eux est la mesure dans laquelle les enfants sont exposés à ces langues au sein de la famille[4]. L'exposition à la langue immigrante peut aussi se produire à l'extérieur du foyer, par des contacts avec d'autres enfants étant également exposés à ces langues et par l'entremise de diverses activités d'apprentissage organisées par les communautés linguistiques[5], ainsi que par des contacts plus étendus avec les autres personnes de même langue maternelle. Dans cette optique, le fait que la majorité des immigrants venus s'installer au Canada depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale aient été des immigrants familiaux a certainement eu des conséquences positives sur le dynamisme des langues immigrantes. Dans tous les cas, c'est d'abord par l'entremise des adultes, et en particulier des mères, que s'opère la transmission linguistique aux enfants.

Dans le présent article, on examine l'évolution de la transmission des langues immigrantes entre 1981 et 2006. En premier lieu, on compare la situation à deux recensements espacés de 25 ans. On parle de comparaison historique, c'est-à-dire de deux populations définies de façon identique, soit les mères immigrantes ayant des enfants de moins de 18 ans nés au Canada. La transmission des langues s'est-elle accrue ou a-t-elle diminué durant cette période? Dans quelle mesure les divers facteurs d'exposition aux langues ont-ils influé sur cette évolution?

En second lieu, on s'intéresse à la dimension intergénérationnelle de la transmission des langues immigrantes. Pour ce faire on compare les mères immigrantes qui, au Recensement de 1981, avaient des enfants de moins de 18 ans nés au Canada à leurs filles, 25 ans plus tard, alors que ces dernières sont âgées de 25 à 42 ans et elles-mêmes devenues mères. On parle ici de comparaison intergénérationnelle (voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » pour obtenir plus de renseignements sur la méthode, les concepts et les définitions).

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Le présent article traite de la transmission linguistique des parents aux enfants chez les immigrants dont la langue maternelle n'est ni l'anglais, ni le français, ni une langue autochtone ni une langue des signes. Aux fins de la présente étude, ces langues sont désignées comme étant des « langues immigrantes ». Les langues immigrantes non spécifiées sont également exclues des analyses.

Les données sont tirées des formulaires longs des recensements de 1981 et 2006 qui ont été remplis par 20 % des ménages canadiens. Les personnes vivant dans un logement collectif sont exclues. Toutes les estimations ont été pondérées afin qu'elles représentent l'ensemble de la population des groupes linguistiques étudiés.

Pour examiner l'évolution de la transmission, on compare les femmes immigrantes de 1981 à celles de 2006 en mesurant la proportion de leurs enfants âgés de moins de 18 ans, nés au Canada, et ayant la même langue maternelle qu'elles. On restreint la population des enfants à ceux nés au Canada, car le contexte de la transmission chez les enfants arrivés au Canada avec leur mère est fort différent.

L'approche intergénérationnelle consiste à comparer les mères en 1981 à leurs filles nées au Canada et ayant atteint l'âge adulte 25 ans plus tard, soit en 2006. Afin d'assurer la comparaison la plus précise possible, on n'a retenu que les mères âgées de 25 à 42 ans au moment du Recensement de 2006, soit les filles âgées de moins de 18 ans en 1981. Les femmes de 25 à 42 ans nées au Canada d'une mère immigrante qui n'ont pas une langue immigrante comme langue maternelle sont exclues de l'analyse.

On n'a retenu que les réponses uniques à la question sur la langue maternelle, les réponses multiples n'ayant pu être utilisées en 1981 parce qu'elles étaient incomplètes. Cette contrainte limite l'étude. En effet, une partie des femmes qui ont comme langue maternelle à la fois une langue immigrante et une des deux langues officielles du Canada (8 % de l'effectif des femmes immigrantes au Recensement de 2006), sont exclues des analyses. Les répercussions de cette exclusion semblaient mineures en 2006, puisque l'intensité de la transmission des langues immigrantes des mères immigrantes ayant des enfants âgés de moins de 18 ans, nés au Canada, s'établissait à 56 % en tenant compte des réponses multiples et de 55 % en tenant compte des réponses uniques.

Les groupes linguistiques utilisés dans la présente analyse ont été créés sur la base des catégories de langue maternelle spécifiées dans le recensement. Par exemple, les langues slaves non incluses dans les langues spécifiées telles que le russe, l'ukrainien et le serbe n'ont pas été retenues. Pour la comparaison historique, seuls les groupes dont on avait au moins 200 femmes, avant pondération, du groupe linguistique spécifié en 1981 et en 2006 sont analysés. Toutefois, une catégorie résiduelle incluant toutes les autres langues spécifiées a été créée. Pour la comparaison intergénérationnelle, le critère du nombre de femmes a été abaissé à 150 afin d'obtenir un éventail un peu plus large de groupes linguistiques, car les filles sont moins nombreuses que les mères à avoir une langue maternelle immigrante.

Analyse multivariée

L'intensité de la transmission des langues se calcule comme la proportion d'enfants dont la langue maternelle est la même que celle de leur mère. Comme il s'agit d'une proportion, on a choisi l'analyse de régression logistique pour la modélisation.

Quatre types de modèles ont été élaborés. Le modèle 1 isole l'effet de l'année du recensement en interaction avec celui du groupe linguistique sur la probabilité d'une transmission linguistique. Ce modèle permet de comparer l'évolution de chaque groupe linguistique entre 1981 et 2006 en maintenant les autres variables constantes. Le modèle 2 vise à isoler l'effet de l'année du recensement sur la transmission en tenant compte des autres variables, incluant le groupe linguistique. Le modèle 3 vise à isoler l'effet de l'année du recensement sur la transmission sans tenir compte des autres variables (non contrôlé). Enfin, le modèle 4 est spécifique à chaque année de recensement. Il permet de déterminer l'effet de chaque variable sur la transmission des langues tout en maintenant constant l'effet des autres variables incluses dans le modèle. Les facteurs retenus pour effectuer les régressions sont regroupés comme suit : les caractéristiques sociodémographiques, soit le sexe et l'âge des enfants, ainsi que l'âge et le diplôme le plus élevé obtenu par la mère; les caractéristiques de l'union, de la famille ou du ménage, dont le caractère mixte de l'union (selon le critère de la langue maternelle de chacun des conjoints); les caractéristiques migratoires de la mère comme la période et l'âge à l'arrivée au Canada; et les variables contextuelles qui doivent servir à qualifier le territoire. Les variables contextuelles se réfèrent à trois caractéristiques des divisions du recensement, soit la population adulte de chaque langue maternelle, la population d'immigrants récents (dix ans ou moins de résidence au Canada) et la population bilingue. Dans les trois cas, on a calculé le pourcentage que représente chacune des trois populations concernées parmi la population adulte totale. Ces variables sont substituées à celles de la province ou de la région métropolitaine de recensement.

En 2006, les quatre langues immigrantes les plus fréquemment transmises étaient l'arménien, le pendjabi, le bengali et l'ourdou

La transmission linguistique diffère grandement d'un groupe linguistique à l'autre (tableau 1). Chez certains groupes linguistiques (néerlandais, italien, créole et tagalog) la transmission de la langue maternelle des mères aux enfants de moins de 18 ans, soit comme langue maternelle, soit comme langue parlée le plus souvent ou régulièrement à la maison, ne dépasse pas les 20 %. Par contre, l'intensité de cette transmission est très élevée chez les groupes arménien, pendjabi, chinois, perse, turque, bengali et ourdou, où elle excède 70 %. Par ailleurs, pour certaines langues, par exemple le portugais, le grec, le créole et l'hindi, les pourcentages de ceux déclarant parler la langue sont beaucoup plus élevés que ceux les déclarant comme langue maternelle ou langue parlée à la maison.

L'intensité de la transmission des langues immigrantes est généralement à la hausse

Pour l'ensemble des groupes linguistiques, au Recensement de 1981, la langue immigrante a été transmise à 41 % des enfants de moins de 18 ans nés au Canada, et, au Recensement de 2006, à 55 % des enfants du même groupe d'âge nés au Canada, soit une augmentation de 14 points de pourcentage par rapport à 1981 (tableau 2). L'intensité de la transmission des langues immigrantes a augmenté

Tableau 1 Proportion des enfants de 18 ans et moins, nés au Canada, ayant la même langue maternelle que la mère, vivant dans un foyer où l'on parle la langue, de la mère ou ayant une certaine connaissance de la langue maternelle de la mère, 2006

Langue maternelle de la mère	Langue de l'enfant			Langue maternelle de la mère	Langue de l'enfant		
	Même langue maternelle que la mère	Langue maternelle de la mère parlée à la maison[1]	Une certaine connaissance de la langue maternelle de la mère		Même langue maternelle que la mère	Langue maternelle de la mère parlée à la maison[1]	Une certaine connaissance de la langue maternelle de la mère
	pourcentage				pourcentage		
Néerlandais	15	13	20	Somali	48	54	62
Allemand	43	41	48	Akan (Twi)	21	27	37
Portugais	35	38	48	Persan (Farsi)	71	70	79
Espagnol	53	62	70	Pendjabi	81	80	89
Roumain	64	65	71	Gujarati	64	59	69
Italien	20	16	30	Singhalais	24	29	31
Grec	42	45	59	Hindi	50	51	65
Arménien	75	72	77	Ourdou	76	76	84
Russe	64	62	68	Bengali	73	76	82
Serbo-croate[2]	62	65	72	Malayalam	32	37	44
Tchèque	21	25	29	Tamoul	65	72	81
Polonais	64	64	72	Japonais	52	64	67
Ukrainien	66	63	72	Coréen	54	55	60
Slovaque	38	38	47	Chinois[3]	70	71	78
Hongrois	43	40	48	Lao	37	37	48
Créole	12	21	39	Vietnamien	61	63	70
Turc	69	70	76	Khmer	40	40	49
Arabe	55	62	71	Tagalog (Pilipino)	15	16	22
Hébreu	33	33	48	Ilocano	9	8	10
Amharic	27	30	36	Autres langues	31	33	37

1. Langue parlée le plus souvent ou régulièrement à la maison.
2. Comprend le croate, le serbe, le serbo-croate et le bosniaque.
3. Il s'agit des langues chinoises : le chinois (sans autre précision), le mandarin, le cantonais, le hakka, le chaochow, le fou-kien, le shanghaïen et le taïwanais.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2006.

Tableau 2 Transmission des langues immigrantes, enfants de moins de 18 ans nés au Canada, 1981 et 2006

Langue maternelle de la mère	Enfants de même langue maternelle que leur mère		Chances d'avoir la même langue maternelle que la mère	
	1981†	2006	1981†	2006
	pourcentage		rapport de cotes[3]	
Néerlandais	3	15*	0,022	0,249*
Allemand	24	43*	0,230	0,632*
Portugais	56	35*	0,295	0,362
Espagnol	41	53*	0,296	0,778*
Italien	52	20*	0,292	0,229*
Grec	62	42*	0,372	0,674*
Arménien	78	75	1,346	2,425*
Serbo-croate[1]	51	62*	0,345	1,013*
Tchèque	37	21*	0,306	0,445
Polonais	34	64*	0,350	1,196*
Ukrainien	44	66*	1,033	1,929*
Hongrois	27	43*	0,224	0,817*
Arabe	30	55*	0,131	0,349*
Pendjabi	64	81*	0,602	1,950*
Hindi	29	50*	0,150	0,696*
Ourdou	44	76*	0,248	1,362*
Japonais	34	52*	0,220	2,390*
Coréen	32	54*	0,109	0,645*
Chinois[2]	61	70*	0,462	1,000*
Tagalog (Pilipino)	12	15	0,066	0,112*
Autres langues	26	52*	0,247	0,498*
Effet de l'année	...	...	1,000	2,312*
Effet de l'année (non contrôlé)	41	55*	1,000	1,777*

† année de référence
* différence statistiquement significative par rapport à l'année de référence à $p < 0,01$
1. Comprend le croate, le serbe, le serbo-croate et le bosniaque.
2. Il s'agit des langues chinoises : le chinois (sans autre précision), le mandarin, le cantonais, le hakka, le chaochow, le fou-kien, le shanghaïen et le taïwanais.
3. Les rapports de cotes relatifs aux groupes de langues sont tirés du modèle 1. Ceux se rapportant à l'effet de l'année sont tirés des modèles 2 et 3. Voir l'encadré « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude ».

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1981 et 2006.

chez la majorité des 20 groupes linguistiques. Les exceptions concernent essentiellement des langues européennes (portugais, italien, grec, tchèque) dont l'intensité a diminué, ainsi que le tagalog et l'arménien, qui étaient aussi couramment transmis en 1981 qu'en 2006.

Entre 1981 et 2006, la composition de l'immigration a changé considérablement et les changements survenus peuvent avoir eu des répercussions importantes sur l'intensité de la transmission des langues immigrantes. Il en va de même pour le profil socioéconomique des femmes en ce qui a trait à leur niveau de scolarité, à la tradition linguistique du pays où elles sont nées (selon le statut de l'anglais et du français en vigueur dans le pays) et aux groupes de langue maternelle auxquels elles appartiennent. Par exemple, en 1981, 7 % des mères avaient un diplôme universitaire contre 28 % en 2006. En 1981, 13 % des mères étaient originaires d'un pays où le français ou l'anglais avaient un statut particulier contre 53 % en 2006, soit 40 % pour l'anglais et 13 % pour le français[6]. Quant à la langue maternelle, la distribution était dominée en 1981 par des langues européennes alors que la situation était complètement différente 25 ans plus tard, alors que les personnes de langue maternelle d'origine asiatique (chinois, tagalog, pendjabi, arabe) et latino-américaine (espagnol) représentaient la majorité des immigrants.

Les résultats de régressions logistiques permettent d'examiner l'évolution de la transmission des langues entre 1981 et 2006 pour les différents groupes linguistiques en tenant compte de plusieurs facteurs d'exposition qui influent sur les chances de transmission. Les résultats des régressions confirment que la transmission des langues immigrantes s'est accrue entre 1981 et 2006 chez la plupart des groupes (tableau 2). Un seul groupe a vu sa transmission linguistique diminuer entre les deux recensements (le groupe italien) et on observe deux groupes dont l'intensité du phénomène est demeurée stable sur l'ensemble de cette période, soit ceux de langue portugaise et tchèque. Dans les trois cas, il s'agit de groupes d'immigrants d'établissement ancien.

Lorsqu'on contrôle d'autres variables, l'intensité de la transmission linguistique s'accroit, c'est-à-dire qu'à caractéristiques d'exposition égales, l'écart d'intensité de la transmission s'est accru encore plus que les pourcentages bruts ne le laissent voir. Il s'agit en grande partie du résultat de l'accroissement de la scolarisation des mères dont la conséquence a été de faire diminuer la transmission des langues, les femmes plus instruites ayant tendance à moins transmettre leur langue maternelle à leurs enfants. Autrement dit, la transmission des langues immigrantes, déjà plus forte en 2006 qu'en 1981, l'aurait été d'autant plus si le profil de scolarisation des mères était demeuré inchangé (tableau 2).

D'une génération à l'autre vivant au Canada, la transmission de la langue immigrante diminue

Pour étudier l'évolution de la transmission linguistique intergénérationnelle, on compare les mères de 1981 avec leurs filles devenues mères à leur tour 25 ans plus tard, soit en 2006 (voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »). L'intensité de la transmission intergénérationnelle des langues évolue en sens contraire de la transmission historique. Alors que les mères transmettaient leur langue dans une proportion de 41 % en 1981, cette proportion n'était plus que de 23 % en ce qui avait trait à leurs filles 25 ans plus tard, soit une diminution de 18 points de pourcentage[7] (tableau 3). C'est le « marché matrimonial », plus que tous les autres facteurs, qui détermine l'évolution de la transmission des langues d'une génération à l'autre. Comme de nombreux travaux l'ont documenté, le fait de former une union exogame[8] réduit considérablement la transmission des langues immigrantes. Or, les filles nées au Canada de mères immigrantes sont exposées à un marché matrimonial dominé par un important bassin démographique de partenaires potentiels de langue maternelle anglaise ou française qui ne connaissent pas la langue immigrante.

Cette évolution à la baisse s'observe pour neuf groupes linguistiques, dont les groupes italien, grec et chinois, entre autres. L'évolution est stable dans le cas du groupe linguistique pendjabi. Par ailleurs, la transmission des langues des femmes de deuxième génération à leurs enfants est la plus forte chez celles dont la langue maternelle est le pendjabi avec 53 %, suivi par celles de langue grecque (41 %) et espagnole (30 %).

Les filles ont une vie différente de celle de leurs mères

Bon nombre de caractéristiques des mères en 2006 sont différentes de celles de leurs propres mères 25 ans plus tôt. Hormis le fait que les mères avec enfants en 2006 étaient en moyenne plus jeunes que leurs propres mères en 1981, c'est principalement le niveau de scolarité et le caractère endogamique ou exogamique des unions qui a changé. En 1981, près de 60 % des mères n'avaient aucun diplôme alors qu'en 2006 seulement 4 % de leurs filles adultes se trouvaient dans cette situation. À l'inverse, 7 % des mères possédaient un diplôme universitaire en 1981 contre 35 % de leurs filles adultes en 2006. De même, en 2006, 55 % de leurs filles, toutes de seconde génération et donc nées au Canada, vivaient au sein d'une union exogame, principalement avec un conjoint de langue maternelle anglaise ou française, alors que la majorité des mères (79 %) avaient un conjoint de même langue maternelle en 1981. Une autre différence fondamentale est que, contrairement à leurs mères immigrantes, les filles devenues mères en 2006 ont vécu toute leur enfance et leur adolescence au Canada. Les contextes sociaux et culturels durant l'enfance peuvent influer à long terme sur les valeurs et les comportements d'une personne, incluant le désir de transmettre sa langue maternelle. Les autres caractéristiques des deux groupes de femmes étaient assez semblables entre elles. Quand on tenait compte de ces caractéristiques, le portrait de l'évolution de la transmission intergénérationnelle se modifiait substantiellement. Bien que, pour l'ensemble des groupes linguistiques, on continue d'observer une baisse entre 1981 et 2006, il est plus exact de parler d'une stabilité pour une majorité de groupes linguistiques (tableau 3)[9].

Tout comme pour l'évolution historique, le fait de maintenir constante l'influence des autres facteurs se traduit par un accroissement de l'intensité de la transmission linguistique. L'explication est différente : ce n'est plus seulement le niveau de scolarité qui agit comme élément réducteur de la transmission intergénérationnelle, mais aussi le caractère endogame ou exogame du couple. À lui seul, ce dernier facteur explique pratiquement tout l'écart de l'intensité de la transmission intergénérationnelle entre les mères en 1981 et leurs filles en 2006 (tableau 3).

Tableau 3 Transmission des langues immigrantes des mères immigrantes en 1981 à leurs filles âgées de 25 à 42 ans en 2006 et leurs enfants de moins de 18 ans nés au Canada, 1981 et 2006

Langue maternelle de la mère	Enfants de même langue maternelle que leur mère		Chances d'avoir la même langue maternelle que la mère	
	1981†	2006	1981†	2006
	pourcentage		rapport de cotes[3]	
Allemand	24	19*	1,236	1,454
Portugais	56	14*	1,976	0,693*
Espagnol	41	30*	2,000	3,600
Italien	52	21*	1,487	0,489*
Grec	62	41*	2,119	1,884
Serbo-croate[1]	51	24*	2,497	3,097
Polonais	34	17*	2,017	2,654
Hongrois	27	10*	1,357	2,750
Pendjabi	64	53	3,259	3,044
Chinois[2]	61	22*	2,751	1,000*
Autres	19	23*	0,636	2,140*
Effet de l'année	...	...	1,000	0,644*
Effet de l'année (non contrôlé)	41	23*	1,000	0,444*

† année de référence
* différence statistiquement significative par rapport à l'année de référence à $p < 0,01$
1. Comprend le croate, le serbe, le serbo-croate et le bosniaque.
2. Il s'agit des langues chinoises : le chinois (sans autre précision), le mandarin, le cantonais, le hakka, le chaochow, le fou-kien, le shanghaïen et le taïwanais.
3. Les rapports de cotes relatifs aux groupes de langues sont tirés du modèle 1. Ceux se rapportant à l'effet de l'année sont tirés des modèles 2 et 3. Voir l'encadré « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude ».

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1981 et 2006.

Très peu des petits-enfants des mères immigrantes de 1981 parlaient la même langue maternelle qu'elles

Afin de mesurer le transfert d'une langue au cours de trois générations, il est essentiel d'examiner les différences de taux de transmission entre générations. En 1981, 41 % des femmes avaient transmis leur langue maternelle à leurs enfants. Un quart de siècle plus tard, soit en 2006, 23 % des immigrantes de première génération qui s'étaient vues transmettre la langue maternelle de leur propre mère la transmettaient à leur tour à leurs propres enfants. Au total, 10 %, soit 41 % multiplié par 23 %, des petits-enfants des mères immigrantes de première génération de 1981 avaient la même langue maternelle que leur mère et leur grand-mère.

Deux groupes linguistiques se démarquent des autres du point de vue de la transmission intergénérationnelle. Chez le groupe pendjabi, un tiers des petits-enfants des femmes de 1981 avaient hérité de la même langue maternelle que celle de leur grand-mère, tandis que chez le groupe de langue grecque cette proportion était du quart (tableau 4). Ce dernier résultat est digne de mention dans la mesure où les personnes de langue grecque représentent une population d'établissement relativement ancien au Canada. À l'opposé, l'intensité de la transmission à la troisième génération se situait sous les 10 % chez les groupes de langue allemande, portugaise, polonaise et hongroise, également des groupes d'établissement ancien. Un des facteurs expliquant la différence entre les groupes linguistiques est le niveau d'endogamie (quant à la langue maternelle) chez la deuxième génération. Ainsi, selon des données non présentées, la proportion de couples endogames chez les femmes de langue maternelle pendjabi et grecque nées au Canada était respectivement de 83 % et de 56 %. Le niveau d'endogamie restait toutefois relativement élevé chez les femmes des groupes italien (55 %), portugais et chinois (46 %) dont la transmission linguistique intergénérationnelle à la troisième génération se situait nettement sous celle des deux premiers groupes (données non présentées).

Tableau 4 Table d'extinction des langues immigrantes comme langues maternelles au Canada de la première à la troisième génération, 1981 et 2006

Langue de la mère	Génération		
	Première	Deuxième	Troisième
	pourcentage		
Allemand	100	24	5
Portugais	100	56	8
Espagnol	100	41	12
Italien	100	52	11
Grec	100	62	26
Serbo-croate[1]	100	51	12
Polonais	100	34	6
Hongrois	100	27	3
Pendjabi	100	64	33
Chinois[2]	100	61	14
Total	100	41	10

1. Comprend le croate, le serbe, le serbo-croate et le bosniaque.
2. Il s'agit des langues chinoises : le chinois (sans autre précision), le mandarin, le cantonais, le hakka, le chaochow, le fou-kien, le shanghaïen et le taïwanais.

Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1981 et 2006.

Nombre de facteurs influent sur la transmission des langues immigrantes

Outre la langue, bon nombre de variables supplémentaires sont associées aux chances de transmettre une langue (tableau 5). Tout d'abord, le fait d'être un enfant de sexe masculin réduit les chances de se voir transmettre la langue maternelle de la mère, tant en 1981 qu'en 2006. L'effet du sexe des enfants était à peu près le même en 1981 qu'en 2006, bien que la raison de cette différence entre filles et garçons reste incertaine. L'âge des enfants est également relié à la transmission linguistique, en particulier, en 2006 où l'intensité de la transmission linguistique tendait à diminuer à mesure que l'âge des enfants augmentait.

C'est aussi chez les mères les plus jeunes que la propension à transmettre la langue maternelle est la plus élevée. La raison n'est pas claire, mais il est possible que les femmes qui ont des enfants à un âge plus jeune soient plus susceptibles d'afficher des valeurs et des pratiques « traditionnelles » typiques de leur pays d'origine et, par conséquent, de transmettre davantage leur langue maternelle.

Le niveau de scolarité a une influence notable sur la transmission linguistique, celle-ci ayant tendance à diminuer au fur et à mesure que s'accroit le niveau de scolarité. Un tel résultat est possiblement relié aux préoccupations et aux capacités des parents les plus scolarisés d'assurer la meilleure réussite possible de leurs enfants au Canada en adoptant et en transmettant l'anglais ou le français comme langue au foyer[10]. Il faut toutefois nuancer l'effet de la scolarité en 2006; cette année-là, l'effet du diplôme ne s'observait que pour les mères sans diplôme, qui ne représentaient que 15 % de l'ensemble des mères incluses dans l'analyse.

Les mères en union libre étaient moins susceptibles de transmettre la langue immigrante que les mères mariées en 2006, mais non en 1981, année où les unions libres étaient encore relativement peu nombreuses au Canada. L'union libre constitue un cadre familial moins traditionnel que le mariage et l'utilisation de la langue immigrante pourrait donc y être moins répandue. Certains ont émis l'hypothèse que le mariage constitue un mode de vie de couple plus favorable à l'implication des familles élargies des conjoints que ne le serait l'union libre, laquelle pourrait être mal perçue chez certains groupes originaires de sociétés où les valeurs familiales traditionnelles sont très fortes et où les liens intergénérationnels sont codifiés[11].

La composition des familles ou des ménages est étroitement liée à la transmission des langues. La présence d'enfants d'âge préscolaire (enfants de première ou de deuxième génération) dans la famille ainsi que la présence d'adultes ne connaissant ni l'anglais ni le français au sein du ménage sont deux facteurs associés positivement à la transmission des langues. La présence de personnes au sein du ménage qui ne connaissent ni le français ni l'anglais y accroit ainsi l'utilisation de la langue immigrante[12]. On peut penser que cet effet se fait aussi sentir au sein d'une communauté linguistique lorsque plusieurs des membres ne sont pas compétents dans la langue de la majorité[13]. Par ailleurs, les parents sont plus susceptibles d'utiliser leur langue maternelle quand il y a des enfants d'âge préscolaire à la maison[14].

Épouser une personne qui ne parle pas la même langue est le principal facteur qui contribue à diminuer l'intensité de la transmission d'une langue immigrante

Le caractère endogame ou exogame de l'union joue un rôle primordial dans la transmission linguistique. Le fait que les deux parents possèdent la même langue maternelle accroit de façon très nette la transmission[15].

Les caractéristiques migratoires des mères forment un groupe de caractéristiques également fortement associées à la transmission des

Tableau 5 Chances que les mères immigrantes transmettent leur langue maternelle à leurs enfants de moins de 18 ans, nés au Canada, 1981 et 2006

	1981			2006		
	Rapport de cotes	Intervalle de confiance à 99 %		Rapport de cotes	Intervalle de confiance à 99 %	
		Limite inférieure	Limite supérieure		Limite inférieure	Limite supérieure
	rapport de cotes					
Sexe des enfants						
Féminin†	1,00	...	...	1,00	...	...
Masculin	0,95*	0,92	0,99	0,93*	0,90	0,97
Âge des enfants						
5 ans et moins†	1,00	...	...	1,00	...	...
6 à 12 ans	0,93*	0,88	0,98	0,84*	0,80	0,89
13 à 17 ans	1,04	0,97	1,12	0,93	0,86	1,00
Âge de la mère au recensement						
15 à 24 ans	1,28*	1,10	1,48	1,41*	1,15	1,73
25 à 34 ans†	1,00	...	...	1,00	...	...
35 à 44 ans	1,00	0,92	1,09	0,83*	0,76	0,89
45 ans et plus	1,10	0,97	1,24	0,76*	0,68	0,85
Plus haut diplôme de la mère						
Aucun diplôme	1,52*	1,33	1,73	1,45*	1,32	1,59
Études secondaires ou formation professionnelle	1,16*	1,01	1,32	1,07	0,99	1,15
Collège, CEGEP	1,03	0,88	1,21	0,95	0,88	1,03
Université†	1,00	...	...	1,00	...	...
Mère en union libre						
Non†	1,00	...	...	1,00	...	...
Oui	0,85	0,57	1,26	0,86*	0,75	0,99
Enfants d'âge préscolaire (de 5 ans et moins) dans la famille						
Pour chaque nouvel enfant d'âge préscolaire dans la famille	1,24*	1,18	1,31	1,09*	1,03	1,14
Présence de personnes ne connaissant ni l'anglais ni le français dans le ménage						
Non†	1,00	...	...	1,00	...	...
Oui	1,25*	1,11	1,40	1,29*	1,14	1,46
Mixité de l'union selon le critère de la langue maternelle						
Les conjoints ont la même langue maternelle†	1,00	...	...	1,00	...	...
Chaque conjoint à une langue maternelle immigrante différente	0,10*	0,08	0,12	0,13*	0,12	0,15
Chaque conjoint a une langue maternelle différente (anglais ou français)	0,05*	0,05	0,06	0,05*	0,05	0,06
Période d'arrivée de la mère au Canada						
26 années et plus avant le recensement†	1,00	...	...	1,00	...	...
Entre 16 et 25 années avant le recensement	1,45*	1,30	1,61	1,40*	1,23	1,58
Entre 11 et 15 années avant le recensement	1,74*	1,52	1,99	1,68*	1,46	1,94
Entre 6 et 10 années avant le recensement	2,10*	1,78	2,48	1,83*	1,56	2,15
5 années et moins avant le recensement	2,75*	2,26	3,34	2,38*	1,99	2,83
Âge de la mère à l'arrivée au Canada						
Avant 6 ans	0,92	0,77	1,10	0,67*	0,56	0,81
Entre 6 et 12 ans	0,88*	0,77	1,00	0,69*	0,60	0,79
Entre 13 et 18 ans	0,95	0,87	1,03	0,95	0,86	1,05
À 19 ans et plus†	1,00	...	...	1,00	...	...

Tableau 5 Chances que les mères immigrantes transmettent leur langue maternelle à leurs enfants de moins de 18 ans, nés au Canada, 1981 et 2006 (suite)

	1981			2006		
	Rapport de cotes	Intervalle de confiance à 99 %		Rapport de cotes	Intervalle de confiance à 99 %	
		Limite inférieure	Limite supérieure		Limite inférieure	Limite supérieure
	rapport de cotes					
Tradition linguistique du pays de naissance de la mère						
Ni anglais, ni français†	1,00	...	...	1,00	...	...
Anglais (ou anglais et français)	0,78*	0,67	0,91	0,62*	0,57	0,68
Français	1,13	0,92	1,38	0,70*	0,63	0,77
Pourcentage de la population par langue maternelle dans la division de recensement de la mère						
Pour chaque hausse de 1 % de population ayant la même langue maternelle que la mère	1,06*	1,05	1,07	1,01	1,00	1,02
Pourcentage d'immigrants récents (10 ans ou moins de résidence au Canada) dans la division de recensement de la mère						
Pour chaque hausse de 1 % d'immigrants récents dans la division de recensement	1,02*	1,01	1,03	1,02*	1,01	1,02
Pourcentage de personnes parlant les deux langues officielles dans la division de recensement de la mère						
Pour chaque hausse de 1 % de personnes parlant les deux langues officielles dans la division de recensement	1,03*	1,02	1,03	1,01*	1,01	1,01

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,01$
Source : Statistique Canada, recensements de la population, 1981 et 2006.

langues. La période d'immigration est notamment déterminante : la propension à transmettre la langue maternelle diminue à mesure que le temps de résidence au pays augmente.

Par ailleurs, les femmes arrivées avant ou à l'âge de l'adolescence s'intègrent plus facilement que leurs parents à la société d'accueil, autant du point de vue linguistique qu'économique. Leur connaissance des langues officielles est meilleure que celle de leurs parents et il est probable que certaines d'entre elles vont choisir de ne pas transmettre leur langue maternelle à leurs enfants. Nos résultats ne valident cette explication qu'en 2006, où l'on remarque en effet que l'intensité de la transmission est plus faible chez les femmes arrivées au Canada avant l'âge de 13 ans, soit avant d'avoir commencé des études secondaires.

Venir d'un pays où l'une des langues officielles est le français ou l'anglais entraîne l'adoption progressive d'une des langues officielles du Canada

Plusieurs pays ont, en raison de leur histoire, l'anglais ou le français comme langue officielle, langue nationale ou langue historique. Les femmes originaires de ces pays ont de plus fortes chances que les autres d'avoir adopté l'anglais ou le français à la maison ou d'avoir une très bonne connaissance de ces langues. En conséquence, elles sont aussi plus susceptibles d'avoir transmis l'une des langues officielles du Canada à leurs enfants. Nos résultats indiquent que le fait qu'une mère soit née dans un pays ayant une tradition anglophone réduit la propension à transmettre sa langue maternelle immigrante tant en 1981 qu'en 2006. L'effet correspondant dans le cas d'une mère née dans un pays à tradition francophone ne s'observe qu'en 2006, et l'effet est le même que pour l'anglais[16].

Les facteurs d'exposition aux langues parlées hors de la famille avaient aussi un effet significatif sur la transmission linguistique, surtout en 1981. La taille et la concentration des groupes linguistiques étaient directement corrélées à la transmission des langues en 1981, tandis que l'effet était beaucoup moins net en 2006. L'effet de ce facteur « communautaire » ou « écologique » sur la rétention linguistique a été observé chez différents groupes linguistiques immigrants aux États-Unis[17] et au Canada chez les groupes de langue officielle en situation minoritaire[18]. Ces concentrations constituent autant d'occasions de pratiquer ces langues par des contacts informels entre familles, par des activités plus

formelles d'apprentissage destinées aux enfants d'âge scolaire ou grâce à l'existence d'institutions, de médias et d'activités communautaires de nature culturelle ou religieuse.

La venue de nouveaux locuteurs d'une langue immigrante contribue à la garder vivante

De plus, l'apport régulier de nouveaux immigrants a eu une influence positive sur la transmission des langues maternelles immigrantes tant en 1981 qu'en 2006. Ces nouveaux immigrants ont en général une moins bonne connaissance des langues officielles et ont tendance à se regrouper dans les villes et à former des quartiers « ethniques » où l'usage de l'anglais et du français est moins répandu et peut être perçu comme moins essentiel à la vie de tous les jours.

Au Canada, on a également observé des effets régionaux spécifiques qui ne semblent pas être en rapport avec la concentration géographique des groupes linguistiques. Ainsi, c'est au Québec que la transmission des langues immigrantes est la plus importante[19], bien que ce soit l'Ontario et la Colombie-Britannique, en particulier Toronto et Vancouver, qui comptent les plus fortes concentrations d'immigrants au Canada. Les raisons invoquées pour expliquer cette situation du Québec sont généralement associées à la complexité linguistique unique du Québec (l'anglais majoritaire sur le continent nord-américain, le français langue officielle au Québec, le multilinguisme étendu chez les enfants d'immigrants[20]). Ainsi, cela donne à penser que les décisions entourant la transmission des langues aux enfants seraient influencées par la coexistence du français et de l'anglais dans l'espace public montréalais. On a ajouté aux modèles une mesure contextuelle du bilinguisme français-anglais dont l'effet sur la transmission des langues immigrantes était positif et significatif tant en 1981 qu'en 2006. Le mécanisme psycho-social sous-jacent à ces comportements linguistiques reste encore à documenter. Toutefois, des résultats non présentés indiquent que l'effet du bilinguisme disparaît lorsqu'on ajoute une variable représentant la région métropolitaine de résidence.

Résumé

L'évolution de la transmission linguistique intergénérationnelle entre 1981 et 2006 permet de constater une certaine persistance des langues immigrantes au Canada dans un contexte de flux migratoires soutenus. En général, les nouvelles immigrantes qui proviennent d'Amérique du Sud, d'Asie et du monde arabe ont tendance, sauf pour quelques exceptions notables comme le groupe tagalog des Philippines, à transmettre leur langue d'origine à une proportion importante de leurs enfants nés au Canada. Mais ces nouvelles immigrantes ne sont pas nécessairement différentes des immigrantes d'origine européenne qui les ont précédées. Elles se distinguent d'elles parce que leur arrivée au pays est récente. Mais elles leur ressemblent parce que leur niveau d'endogamie est semblable, les groupes italien, grec, portugais, serbo-croate et arménien en 1981 présentant des proportions de femmes en couple avec un homme de même langue maternelle d'un ordre de grandeur comparable aux groupes arabe, pendjabi, ourdou ou chinois en 2006, soit supérieur à 80 % (données non présentées).

Le caractère soutenu des flux migratoires au Canada en provenance de l'étranger constitue un facteur plus important que la concentration des groupes linguistiques eux-mêmes. Notre étude montre que l'intensité de la transmission intergénérationnelle des langues immigrantes s'est accrue entre 1981 et 2006, et cet accroissement aurait été encore supérieur n'eut été des changements intervenus dans les caractéristiques de ces immigrants. De ce point de vue, la sélection des immigrants sur la base de leur niveau de scolarité et de leur connaissance des langues officielles du Canada semble avoir contribué à ralentir la transmission des langues. D'autres facteurs sont intervenus pour stimuler la transmission des langues immigrantes au Canada. La mondialisation a rendu plus accessible, moins dispendieuse et plus rapide les communications avec l'étranger grâce aux nouvelles technologies de l'information et des communications, comme Internet et la télévision par satellite, et fait croître le trafic aérien international.

L'intensité et la régularité des flux migratoires internationaux vers le Canada font en sorte que les populations immigrantes sont constamment exposées à leur langue d'origine, d'autant que les migrations impliquent souvent des familles entières.

Enfin, la L*oi sur le multiculturalisme* permet d'encadrer et de promouvoir différentes pratiques et activités (dans le domaine religieux, avec les enfants) qui reposent sur la spécificité des groupes ou font la promotion de la diversité religieuse, nationale ou linguistique au pays. Toutefois, le passage des générations issues des immigrants de première génération, la transmission des langues immigrantes diminue rapidement et est compromise chez certains groupes dont le bassin de locuteurs est vieillissant et qui n'est plus en mesure de se renouveler. On pense aux groupes allemand, portugais, hongrois, polonais, par exemple.

René Houle est analyste principal à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. ALBA, Richard, John LOGAN, Amy LUTZ et Brian STULTS. 2002. « Only English by the third generation?: Loss and preservation of the mother tongue among the grandchildren of contemporary immigrants », *Demography,* vol. 39, nº 3, p. 467 à 484;

   RUMBAUT, Rubén G., Douglas S. MASSEY et Frank D. BEAN. 2006. « Linguistic life expectancies: Immigrant language retention in Southern California », *Population and Development Review,* vol. 32, nº 3, p. 447 à 460.

2. PORTES, Alejandro, et Richard SCHAUFFLER. 1994. « Language and the second generation : Bilinguism yesterday and today », *International Migration Review,* vol. 28, nº 4, p. 640 à 661.

3. HARRISON, Brian. 1997. « Language integration: Results of an intergenerational analysis », *Statistical Journal of the United Nations Economic Conditions for Europe*, vol. 14, p. 289 à 303;

   TURCOTTE, Martin. 2006. « La transmission de la langue ancestrale », *Tendances sociales canadiennes,* produit nº 11-008 au catalogue de Statistique Canada, vol. 80, nº 4, p. 23 à 30.

4. HOFF, Erika. 2006. « How social contexts support and shape language development », *Developmental Review,* vol. 26, nº 1, p. 55 à 88.

5. HARRISON. 1997.

6. Parmi les pays où l'anglais a un statut particulier, citons l'Inde, le Nigéria ou la Jamaïque; du côté français, on peut mentionner le Sénégal, la Suisse ou Haïti.

7. Le fait de restreindre la population des filles aux âges de 25 à 42 ans plutôt que de considérer tous les âges affecte légèrement la valeur de l'intensité de la transmission intergénérationnelle des langues. Pour l'ensemble des langues, le fait de considérer toutes les femmes de 15 ans ou plus réduit légèrement l'intensité de la transmission à 20,2 %.

8. Par union exogame, on entend un couple dont les conjoints ont une langue maternelle différente.

9. Notons ici que n'appartiennent à la deuxième génération que les femmes à qui on a transmis une langue maternelle immigrante. Cet effet sélectif peut rendre délicate la comparaison entre les deux groupes de femmes.

10. ALBA et al. 2002.

11. KALMIJN, Matthijs, et Frank VAN TUBERGEN. 2006. « Ethnic intermarriage in the Netherlands: Confirmations and refutations of accepted insights », European Journal of Population, vol. 22, p. 371 à 397.

12. ALBA et al. 2002.

13. HARRISON. 2000.

14. ALBA et al. 2002.

15. STEVENS, Gillian. 1985. « Nativity, intermarriage and mother-tongue shift », *American Sociological Review,* vol. 50, nº 1, p. 74 à 83;

    HARRISON, Brian. 2000. « La transmission de la langue : la diversité des langues ancestrales au Canada », *Tendances sociales canadiennes,* produit nº 11-008 au catalogue de Statistique Canada, automne, nº 58, p. 14 à 19;

    HARRISON et al. 1997;

    ALBA et al. 2002;

    TURCOTTE. 2006.

16. En 1981, seulement 3 % des mères étaient nées dans un pays à tradition francophone, ce qui pourrait expliquer l'absence d'effet de cette situation sur la transmission des langues en 1981.

17. PORTES et SCHAUFFLER. 1994;

    ALBA et al. 2002

18. CORBEIL, Jean-Pierre, et Sylvie LAFRENIÈRE. 2010. *Portrait des minorités de langue officielle au Canada : les francophones de l'Ontario,* produit nº 89-642-X au catalogue de Statistique Canada, 114 p.

19. MARMEN, Louise, et Jean-Pierre CORBEIL. 2004. *Les langues au Canada : Recensement de 2001,* produit nº 96-326-XIF au catalogue de Statistique Canada, 163 p.;

    TURCOTTE. 2006.

20. OAKES, Leigh, et Jane WARREN. 2009. *Langue, citoyenneté et identité au Québec,* Québec, Les Presses de l'Université Laval, 309 p.;

    PAGÉ Michel, et Patricia LAMARRE. 2010. « L'intégration linguistique des immigrants au Québec », Étude de l'Institute for Research on Public Policy, nº 3, 39 p.

Vous désirez de plus amples renseignements sur Statistique Canada?

Communiquez avec notre Service de renseignements :

1-800-263-1136

Pour commander des publications :

Service de commandes :
1-800-267-6677

Internet : infostats@statcan.gc.ca

Service ATS : 1-800-363-7629

Renseignements pour accéder au produit ou le commander

Tendances sociales canadiennes
Version imprimée, semestrielle (deux fois par année)* (nº 11-008-X au catalogue) : Un seul numéro : 24 $; Abonnement (2* numéros) : 39 $

Version PDF et HTML, chaque 6 semaines
(nº 11-008-X au catalogue) : **gratuit**

* Une anthologie imprimée de TSC est diffusée deux fois par année. L'anthologie contient tous les articles de TSC publiés en format électronique au cours des six mois précédents. Le prix d'un abonnement demeure le même.

Rabais consenti aux établissements d'enseignement : 30 % de rabais (plus les taxes en vigueur au Canada ou les frais de port à l'extérieur du Canada).

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Veuillez nous faire parvenir le nom de l'abonné, l'ancienne adresse, la nouvelle adresse, le numéro de téléphone et le numéro de référence du client à :

Statistique Canada
Finances
Immeuble R.-H.-Coats, 6e étage
150, promenade Tunney's Pasture
Ottawa (Ontario) K1A 0T6

ou par téléphone au 1-800-263-1136 ou au 1-800-267-6677; ou par télécopieur au 1-877-287-4369; ou par Internet à infostats@statcan.gc.ca

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

Évolution générationnelle du travail rémunéré et non rémunéré

par Katherine Marshall

Introduction

La plupart des adultes consacrent plusieurs années à cumuler le travail rémunéré et les tâches domestiques afin d'assurer le maintien et le bon fonctionnement de leur ménage. Nombreux sont les facteurs qui influent sur la quantité et la nature du travail, rémunéré ou non, qui se fait dans un ménage. Il faut notamment tenir compte du stade atteint dans le cycle de vie, de l'économie, de la situation familiale et des attentes de la société. Comprendre la répartition et le partage de ces types de travail pendant la vie aide à élaborer les programmes et les politiques du travail et de la famille.

Bien que les tâches soient toujours divisées au sein des familles, les heures de travail rémunéré, les gains moyens et le temps consacré aux tâches domestiques et aux soins aux enfants sont de plus en plus semblables entre conjoints, et ce, au Canada comme dans les autres pays membres de l'OCDE[1]. Chez les adolescents canadiens, on constate aussi que l'écart de prise en charge des tâches domestiques est moindre entre garçons et filles qu'auparavant[2].

Ces résultats indiquent que les tâches et les rôles attendus des hommes et des femmes continuent à évoluer. Cette constatation vaudrait plus particulièrement pour la génération Y, c'est-à-dire pour les gens nés entre 1980 et 1995 qui ont grandi à une époque de transformation de la dynamique et de la formation des familles. La génération dont elle est issue, celle des baby-boomers nés et élevés après la Seconde Guerre mondiale, vivait le plus souvent dans des familles à deux soutiens dont un nombre appréciable de mères étaient le principal soutien[3]. Il faut aussi dire que, pendant l'enfance des membres de la génération Y, une partie des pères avaient pu prendre un congé parental payé grâce à un programme instauré à leur intention en 1990.

Les cohortes d'âge exposées aux mêmes phénomènes historiques et culturels ont généralement des points de vue communs[4]. On peut en outre penser que les attitudes et les comportements générationnels s'acquièrent dans les années de formation et se stabilisent souvent à l'âge adulte[5]. Le fait de grandir dans une culture de double revenu familial a-t-il contribué à la façon dont les hommes et les femmes de la génération Y se livrent au travail, rémunéré ou non, dans leur ménage? Y a-t-il toujours convergence du partage des tâches dans les couples de la présente génération?

Dans le présent article, on se reporte aux données sur l'emploi du temps de l'Enquête sociale générale (ESG) de 1986, 1998 et 2010 pour examiner l'évolution de la participation à l'activité, rémunérée ou non, au sein du ménage et le temps qui y est consacré chez les membres de 20 à 29 ans de trois générations, soit celle du boom des naissances et les générations X et Y (voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »). Si on a choisi cette tranche d'âge, c'est pour tenir compte de la génération Y. Pour la première fois, en 2010, il était possible de regarder l'emploi du temps de la génération Y maintenant parvenue au jeune âge adulte. Dans une dernière section, on voit comment se répartit le temps entre le travail rémunéré et le travail non rémunéré dans les couples à deux soutiens.

Plus de gens vivent chez leurs parents… un mythe qui se vérifie pour la génération Y

Le profil des derniers baby-boomers et des membres des générations X et Y révèle qu'un certain nombre de caractéristiques socio-économiques ont considérablement changé d'une génération à l'autre (tableau 1). Voici des différences générationnelles dignes de mention :

- **Vivre en couple est moins courant :** Le pourcentage de gens de 20 à 29 ans mariés ou en union de fait a nettement diminué[6], passant de 48 % pour les derniers baby-boomers à 37 % pour la génération X et à 33 % pour la génération Y. Cette variation s'accorde avec la hausse déjà bien décrite de l'âge moyen au premier

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Tous les ans depuis 1985, on interroge les Canadiens de 15 ans et plus des dix provinces sur une grande diversité de questions dans le cadre de l'**Enquête sociale générale (ESG)**. À l'aide d'un journal tenu sur les 24 heures de la journée, on a ainsi recueilli des données détaillées sur l'emploi du temps pour cinq années (1986, 1992, 1998, 2005 et 2010). Pendant les 24 heures d'une **journée de référence**, on consigne les activités de chacun dans l'ordre de leur déroulement. Celles-ci sont codées par la suite par renvoi à une classification internationale type. Chaque jour de la semaine est échantillonné puis on effectue une moyenne de l'emploi du temps sur une période de sept jours. En 1986, la collecte a eu lieu seulement en novembre et en décembre, mais la période d'observation a été de 12 mois pour tous les autres cycles.

Comme l'ESG est une enquête téléphonique à composition aléatoire dont la base de sondage comprend les numéros de lignes téléphoniques terrestres, les ménages disposant seulement de téléphones cellulaires se trouvent exclus de l'échantillon.

Population visée : tous les répondants de 20 à 29 ans en 1986, 1998 et 2010, avec des échantillons respectifs de 2 400, de 1 700 et de 1 500 personnes. La tranche d'âge et les années d'enquête permettent de tenir compte de la majorité des membres plus jeunes de la génération du boom des naissances (derniers baby-boomers), ainsi que des membres des générations X et Y quand ils étaient dans la vingtaine (voir plus loin « Trois générations » pour plus de détails).

Travail rémunéré : temps consacré à toute activité d'emploi ou d'entreprise. Dans les enquêtes sur l'emploi du temps, on tient également compte de tout le temps passé à se déplacer à destination et en provenance du lieu de travail, ainsi que du travail non rémunéré dans une entreprise ou une exploitation agricole.

Travail non rémunéré dans le ménage : temps consacré à toutes les tâches du ménage et aux activités connexes (tâches domestiques, soins aux enfants, achats de biens et de services, etc.).

Tâches domestiques : une partie du travail non rémunéré dans le ménage qu'on répartit souvent entre les activités de base et les autres activités. Dans la présente étude, on tient compte des heures consacrées à ces deux catégories de tâches. Les activités de base sont la préparation des repas, la desserte de la table (nettoyer la table, faire la vaisselle), le nettoyage de l'intérieur (enlever la poussière, passer l'aspirateur) et le lavage. Les autres activités sont notamment le nettoyage de l'extérieur, le raccommodage ou la couture, l'entretien et la réparation de l'intérieur et de l'extérieur, le jardinage, les soins aux animaux familiers et aux plantes et l'administration du ménage.

Vivant chez l'un ou deux de ses parents : tous les jeunes adultes qui vivent chez leurs parents de même que ceux qui sont temporairement absents pour fréquenter l'école ou effectuer un travail saisonnier. On code quelqu'un comme demeurant dans le ménage bien que temporairement absent s'il vit au moins 30 jours à la maison dans l'année.

Couple à deux soutiens : couples mariés ou en union de fait où la principale activité des conjoints dans les sept derniers jours a consisté à « travailler à un emploi rémunéré ou à son propre compte ».

Taux de participation à une activité : proportion de la population (ou d'une sous-population) ayant déclaré consacrer un certain temps à une certaine activité dans la journée de référence. Il s'agit d'un taux quotidien et, sauf avis contraire, d'un taux quotidien moyen sur une semaine de sept jours (on prend la moyenne des taux individuels des journées de référence du dimanche au samedi).

Temps moyen consacré à certaines activités de la population ou d'une sous-population : tout le temps que l'ensemble des répondants ont déclaré consacrer à une certaine activité, divisé par le chiffre de population, dont on fait une moyenne sur une semaine de sept jours. Le temps moyen de participation à des activités des participants vise seulement les personnes ayant pris part à l'activité dans la journée de référence, mais là encore sur une moyenne de sept jours.

Modèles de régression linéaire : modèles ayant servi à examiner la relation entre le temps (nombre de minutes) consacré au travail rémunéré et aux tâches domestiques dans la journée de référence, d'une part, et certains variables explicatives, d'autre part. On exécute ces modèles tant pour les hommes que pour les femmes dans chaque génération. On emploie des tests de diagnostic de multicollinéarité pour tous ces modèles et on procède par pondération bootstrap pour apporter une correction de plan de sondage.

Trois générations

Grâce aux travaux de Canadiens de renom comme l'économiste David Foot et l'auteur Douglas Coupland, la plupart d'entre nous savent à quelle génération ils appartiennent. La génération du boom des naissances, dont les membres sont nés entre 1947 et 1966, est probablement la mieux connue, mais on a aussi beaucoup écrit au sujet des générations de la dénatalité (gens nés entre 1967 et 1979) et de l'écho du boom des naissances (gens nés entre 1980 et 1995), aussi appelées générations X et Y[1].

Une génération est une tranche d'années de naissance qui est délimitée en fonction d'une période historique distincte. Les personnes qui la composent partagent une époque économique et culturelle homogène, ce qui concourt à façonner leurs attitudes et leurs comportements. L'étude des différences générationnelles nous éclaire

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude (suite)

sur les tendances possibles de l'évolution sociale et économique. D'après David Foot, la dynamique démographique explique les « deux tiers de tout » : habitudes de consommation, demande de services, scolarisation, formation des familles, autant d'influences qui peuvent s'exercer sur la politique publique[2].

Dans la présente étude, on dégage les tendances de l'emploi du temps entre travail rémunéré et travail non rémunéré pour les membres des trois générations précitées lorsqu'ils avaient de 20 à 29 ans. On a choisi cette tranche d'âge par souci de comparabilité et parce qu'elle correspond en gros à l'intervalle d'âge de la génération Y en 2010. Le moment auquel les autres cycles de l'ESG sur l'emploi du temps ont eu lieu rend aussi cette étude possible. En 1986, par exemple (première année de l'ESG canadienne sur l'emploi du temps), les derniers baby-boomers[3], soit ceux nés entre 1956 et 1966 avaient de 20 à 30 ans. De ceux-ci, on n'a choisi que ceux nés entre 1957 et 1966 puisqu'ils avaient de 20 à 29 ans en 1986. L'ESG sur l'emploi du temps de 1998 a servi à examiner la génération X. Les années de naissance de ses membres sont comprises entre 1967 et 1979. Toutefois, on n'a tenu compte que des personnes nées entre 1969 et 1978 qui avaient de 20 à 29 ans en 1998. Finalement, les membres de la génération Y nés entre 1981 et 1990 ont été choisi lors de l'ESG sur l'emploi du temps de 2010 alors qu'ils avaient de 20 à 29 ans.

Le nombre de naissances annuelles était le plus élevé chez les derniers baby-boomers

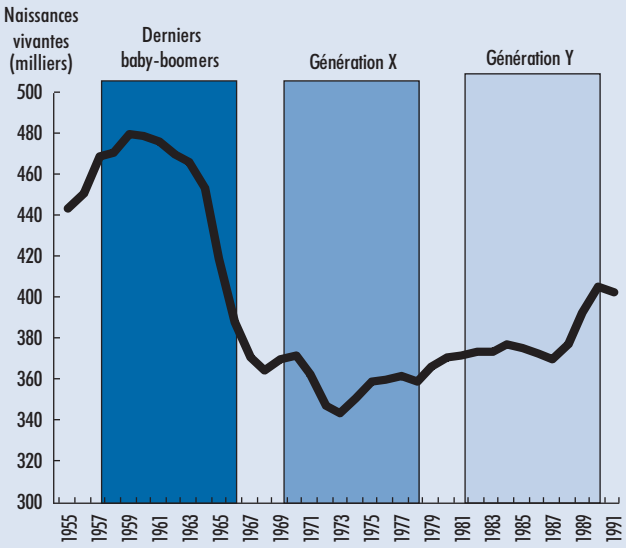

Note : Les parties ombrées représentent les années sélectionnées de naissance des générations à l'étude. À partir de ces années de naissance, en 1986, 1998, et 2010, les derniers baby-boomers, les jeunes de la génération X et ceux de la génération Y avaient respectivement entre 20 et 29 ans.

Source : Statistique Canada, Statistique de l'état civil.

Les derniers baby-boomers appartiennent à une seconde vague de naissances comprenant les années de culmination du taux annuel de natalité (voir le graphique ci-dessous). Entre 1957 et 1966, on a dénombré environ 4,6 millions de naissances au Canada. On a fait le lien entre l'introduction de la pilule anticonceptionnelle et l'activité accrue des femmes sur le marché du travail et la forte décroissance démographique qui s'est amorcée dans les années 1960[4]. De 1969 à 1978, il y a eu 3,6 millions de naissances au total et, de 1981 à 1990, 3,8 millions. La population totale par année de naissance varie dans le temps avec la mortalité, l'émigration et l'immigration.

1. FOOT, David. 1998. *Boom, Bust and Echo 2000 – Profiting from the Demographic Shift in the New Millennium*. Toronto: Macfarlane, Walter and Ross.; Coupland, Douglas. 1991. *Generation X: Tales for an Accelerated Culture*. New York : St. Martin's Press.
2. FOOT. 1998.
3. Au Canada, le baby-boom a duré 20 ans. On parle souvent de deux groupes et de deux vagues successives. Pour simplifier, nous désignerons par le terme « derniers baby-boomers » les gens nés dans cette seconde vague de natalité.
4. FOOT. 1998.

Tableau 1 Profil des derniers baby-boomers, des jeunes adultes de la génération X et de ceux de la génération Y à l'âge de 20 à 29 ans

	Derniers baby-boomers (nés de 1957 à 1966)	Génération X (nés de 1969 à 1978)	Génération Y (nés de 1981 à 1990)
		en milliers	
Population totale	**4 552**	**4 186**	**4 663**
		pourcentage	
Sexe			
Hommes	51	50	51
Femmes	49	50	49
Âge			
20 à 24 ans	50	48	49
25 à 29 ans	50	52	51
État matrimonial			
Marié/en union de fait	48	37	33
Célibataire	50	61	67
Autre	F	F	F
A des enfants	**29**	**22**	**19**
Taux d'emploi			
Hommes et femmes	73	72	74
Hommes	78	76	75
Femmes	68	69	72
Étudiant			
Hommes et femmes	15	18	19
Hommes	16	20	19
Femmes	13	17	20
Vit chez l'un de ses parents ou chez ses deux parents			
Tous les 20 à 29 ans	28	31	51
20 à 24 ans	43	46	73
25 à 29 ans	12	17	30
Immigrant	**11**	**16**	**18**
N'indique aucune appartenance religieuse	**14**	**25**	**35**

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale et Enquête sur la population active, 1986, 1998 et 2010.

mariage ces quelques dernières décennies tant chez les hommes que chez les femmes[7].

- **Moins de gens ont des enfants :** Le report du mariage veut aussi dire le report de la procréation. En 1986, 29 % des derniers baby-boomers de 20 à 29 ans avaient des enfants comparativement à 19 % des membres de la génération Y en 2010.
- **Taux d'emploi convergents entre hommes et femmes :** Presque les trois quarts des gens dans la vingtaine ont dit avoir un emploi dans les trois années d'observation; en 1986, le taux d'emploi était de 10 % plus élevé chez les hommes que chez les femmes, alors qu'il n'était plus que de 3 % plus élevé en 2010.
- **Les gens fréquentent l'école plus longtemps :** Les derniers baby-boomers ont dit que leur principale activité était les études dans une proportion de 15 % comparativement à 18 % pour la génération X et à 19 % pour la génération Y. La proportion d'étudiants a augmenté davantage chez les femmes que chez les hommes.
- **Plus de gens vivent chez leurs parents :** La progression en pourcentage du nombre de jeunes adultes vivant chez leurs parents a été particulièrement prononcée entre la génération X et la génération Y, la proportion passant de 31 % en 1998 à 51 % en 2010. Cette évolution à la hausse se remarque tant chez les 20 à 24 ans que chez les 25 à 29 ans[8].
- **La population immigrante s'accroît :** La proportion de jeunes adultes nés à l'étranger a constamment augmenté. En 1986, 11 % des derniers baby-boomers étaient nés à l'étranger comparativement à 16 % pour la génération X et à 18 % pour la génération Y. Ce fait s'accorde avec la montée de l'immigration depuis les années 1990[9].
- **L'appartenance religieuse est moindre :** La religiosité a nettement diminué chez les jeunes adultes; 14 % des derniers baby-boomers n'ont déclaré aucune appartenance religieuse et plus du tiers (35 %) des membres de la génération Y ont fait de même.

Le temps consacré au travail rémunéré et non rémunéré est semblable entre générations

Malgré les différences de caractéristiques socioéconomiques entre les trois générations en cause, les données de l'ESG sur l'emploi du temps indiquent que, dans l'ensemble, la participation au travail rémunéré et au travail non rémunéré dans le ménage et le temps affecté à ces deux catégories sont relativement semblables au fil des ans. Sur une moyenne d'une semaine, les données du journal de 24 heures indiquent que, pour les trois périodes (1986, 1998 et 2010), environ la moitié des jeunes adultes de 20 à 29 ans avaient un emploi le jour où ils ont été interrogés et que plus des trois quarts faisaient aussi un certain travail non rémunéré dans le ménage, s'occupant notamment de tâches

Tableau 2 Participation à certaines activités et temps qu'y ont consacré les derniers baby-boomers, les jeunes de la génération X et ceux de la génération Y à l'âge de 20 à 29 ans

	Derniers baby-boomers† (nés de 1957 à 1966)	Génération X† (nés de 1969 à 1978)	Génération Y (nés de 1981 à 1990)
	heures moyennes par jour		
Ensemble des participants			
Travail rémunéré	4,3	4,7	4,1*
Travail non rémunéré	2,6	2,7	2,6
Tâches domestiques	1,3	1,3	1,2
Soins aux enfants	0,6	0,6	0,6
Achats de biens et services	0,8	0,8	0,8
Participants pendant le jour de référence			
Travail rémunéré	8,5	8,8	8,7
Travail non rémunéré	3,5	3,1	3,2**
Tâches domestiques	2,1	1,7	1,7**
Soins aux enfants	2,4	2,6	3,0***
Achats de biens et services	2,1	1,9	1,9
	pourcentage		
Participation			
Travail rémunéré	51	53	47***
Travail non rémunéré	76	86	81***
Tâches domestiques	63	77	70***
Soins aux enfants	23	23	20**
Achats de biens et services	36	41	39

† groupe de référence
* différence statistiquement significative de la génération Y par rapport à la génération X à $p < 0,05$
** différence statistiquement significative de la génération Y par rapport aux derniers baby-boomers à $p < 0,05$
*** différence statistiquement significative de la génération Y par rapport à la génération X et aux derniers baby-boomers à $p < 0,05$
Note : Les heures par jour et le taux de participation sont basées sur une moyenne de sept jours.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1986, 1998 et 2010.

domestiques, de soins aux enfants ou d'achats de biens et de services (tableau 2). À 47 %, le taux quotidien de participation au travail rémunéré était le plus bas dans le cas de la génération Y.

Pour ce qui est du travail non rémunéré dans le ménage, le taux quotidien a augmenté constamment pour les tâches domestiques. Il a crû de 63 % en 1986 chez les derniers baby-boomers à 70 % en 2010 chez les jeunes adultes de la génération Y. Il était relativement bas pour les soins aux enfants (une personne sur cinq environ) et les achats de biens et services (deux personnes sur cinq environ). Le taux de soins aux enfants est faible dans les trois générations, parce que seule une minorité des 20 à 29 ans avaient des enfants.

Chez les gens ayant participé aux activités choisies dans la journée de référence, bien plus de temps était consacré en moyenne au travail rémunéré (de 8,5 à 8,8 heures par jour) qu'au travail non rémunéré (de 3,1 à 3,5 heures par jour). Deux variations sont dignes de mention entre 1986 et 2010, à savoir une diminution du temps moyen passé à accomplir des tâches domestiques (évolution en baisse de 2,1 à 1,7 heure) et une augmentation du temps moyen consacré aux soins aux enfants (évolution en hausse de 2,4 à 3,0 heures).

Dans le cas des tâches domestiques, la variation est probablement attribuable à une proportion supérieure de jeunes vivant chez leurs parents et qui, en général, font moins de tâches domestiques que les jeunes occupant leur propre logement. Il reste que les données décrivant toute la population montrent que le temps consacré aux tâches domestiques a décru dans l'ensemble au Canada et aux États-Unis[10]. Comme le taux quotidien de participation aux tâches domestiques a augmenté et que la durée de cette participation a diminué, la durée moyenne des tâches domestiques à l'échelle de la population n'a que légèrement varié de génération en génération (on est passé de 1,3 heure en 1986 à 1,2 heure en 2010).

L'augmentation du temps passé aux soins aux enfants peut être attribuable à ce que les parents de la génération Y aient de plus jeunes enfants à la maison. En 2010, 56 % des parents de cette génération avaient à s'occuper d'un nourrisson (de moins de deux ans) comparativement à 48 % des parents de la génération X en 1998[11].

Bien que le tableau d'ensemble de l'évolution générationnelle du travail rémunéré et non rémunéré semble avoir peu changé, il en est autrement des tendances selon le sexe. Dans la suite du présent article, on s'attache aux différences hommes-femmes sur le plan du travail rémunéré et des tâches domestiques chez les derniers baby-boomers et les membres des générations X et Y. Les tâches domestiques sont la seule partie du travail non rémunéré dont on a tenu compte. Elles forment le gros de tout le travail non rémunéré du ménage et, par nécessité, un grand nombre d'activités de base qui en font partie (préparation des repas, desserte de la table, nettoyage de l'intérieur, lavage, etc.) sont normalement des travaux quotidiens. Les soins aux enfants sont un aspect important, mais ils

demandent une analyse distincte où l'on irait plus en profondeur.

Les habitudes de travail convergent le plus entre les hommes et les femmes de la génération Y

Comme on l'a déjà mentionné, les heures journalières moyennes consacrées au travail rémunéré et aux tâches domestiques chez les 20 à 29 ans ont été relativement stables chez les trois générations observées. Précisons toutefois que, derrière les moyennes, il y a non seulement des différences constantes entre les sexes, mais aussi des écarts moindres au fil des ans. Pour ce qui est du taux quotidien de participation et de la durée moyenne de cette participation, les différences hommes-femmes ont constamment diminué de 1986 à 2010, tant pour le travail rémunéré que pour les tâches domestiques.

En 1986, en moyenne, la durée quotidienne du travail rémunéré était plus grande de 1,4 heure chez les hommes que chez les femmes parmi les derniers baby-boomers tandis que cette différence n'était plus que de 1,1 heure en 2010 chez les membres de la génération Y (graphique 1). Pour ce qui est des tâches domestiques, les femmes de 20 à 29 ans y consacraient chaque jour 1,2 heure de plus que les hommes en 1986, mais seulement 0,4 heure de plus en 2010. Il convient de noter que l'écart de durée concernant ces tâches a aussi rétréci entre les sexes, ce qui s'explique entièrement par la diminution du temps que les femmes y ont consacré. En 1986, chez les gens qui avaient accompli des tâches domestiques dans la journée de référence, la durée de ce travail avait été de 2 heures 25 minutes pour les femmes et de 1 heure 31 minutes pour les hommes contre 1 heure 54 minutes et 1 heure 34 minutes respectivement en 2010 (données non présentées).

Graphique 1 Les heures de travail rémunéré et de tâches domestiques se ressemblent le plus chez les hommes et les femmes de la génération Y

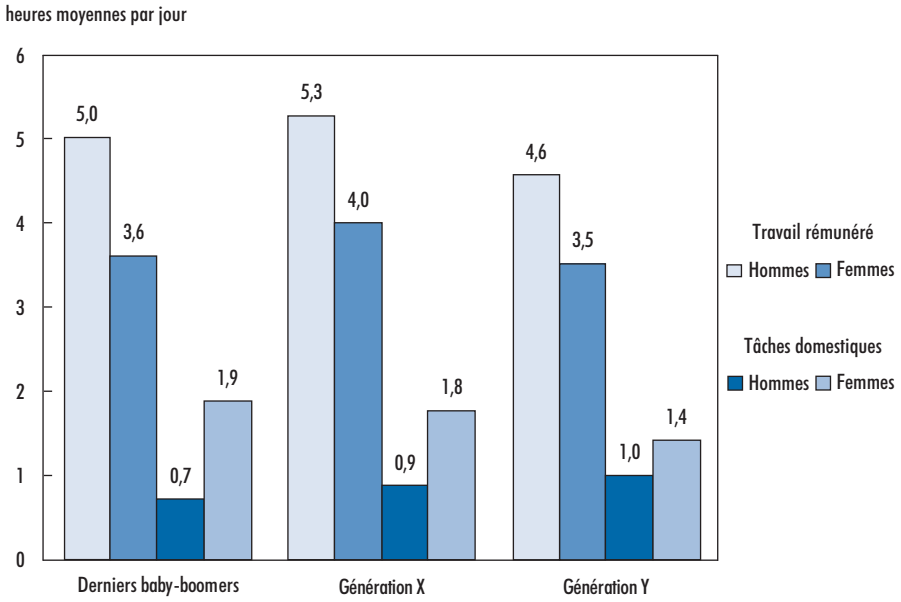

Note : Pour la population de 20 à 29 ans de chaque génération, les heures par jour sont basées sur une moyenne de sept jours.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1986, 1998 et 2010.

Comme pour la durée du travail rémunéré, le taux quotidien de participation au travail rémunéré a aussi été invariablement plus élevé chez les hommes que chez les femmes, mais là encore la différence a décru de période en période. Par exemple, en 1986, chez les derniers baby-boomers, la différence était de 12 points de pourcentage. Elle n'était plus que de 8 points chez les membres de la génération Y en 2010 (graphique 2).

Le plus remarquable, c'est la diminution de l'écart entre hommes et femmes du taux quotidien de participation aux tâches domestiques. En 1986, parmi les derniers baby-boomers, 48 % des hommes et 78 % des femmes ont déclaré en avoir fait dans la journée de référence. En 2010, les taux correspondants étaient de 65 % et 76 % pour la génération Y. L'écart était donc de 30 points de pourcentage en 1986 et de 11 points de pourcentage en 2010.

La présence d'enfants a des effets contraires sur le travail rémunéré des hommes et des femmes

Plusieurs facteurs peuvent influer sur le degré de participation au travail rémunéré et aux tâches domestiques chez les jeunes adultes, notamment les études, la situation familiale, la présence d'enfants à charge à la maison et la situation des particuliers dans le ménage. Les attentes et les tendances en matière culturelle peuvent aussi agir sur les comportements, bien que leur mesure soit plus difficile. Pour établir quels facteurs sont associés avec le temps consacré au travail rémunéré et aux tâches domestiques, nous avons exécuté des modèles distincts de régression linéaire pour les hommes et les femmes de chaque génération.

Bien que l'écart de travail rémunéré ait rétréci au fil des ans comme nous l'avons noté, en 2010, les jeunes hommes de la génération Y

Graphique 2 Avec le temps, la participation au travail rémunéré et aux tâches domestiques des hommes et des femmes a convergé

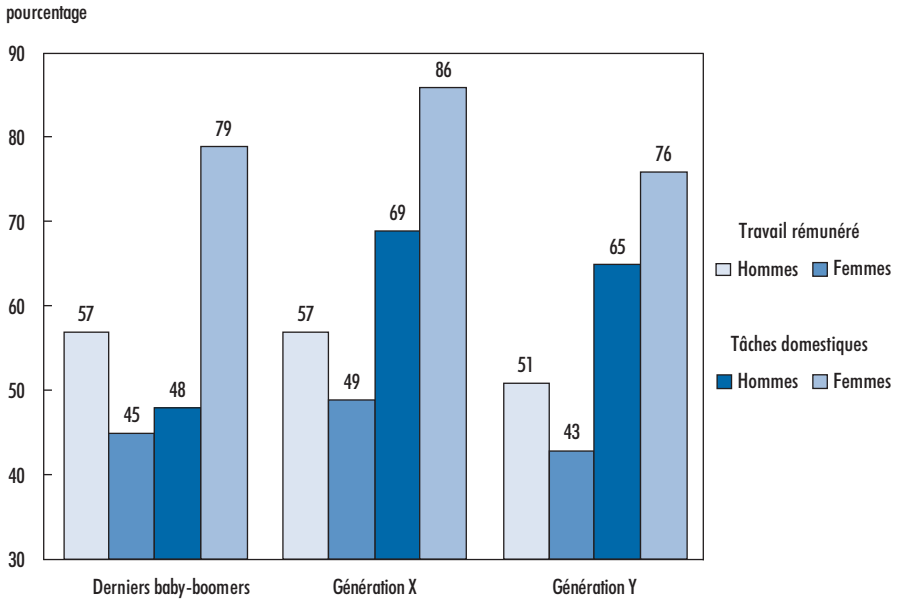

Note : Pour la population de 20 à 29 ans de chaque génération, le taux de participation quotidien est basé sur une moyenne de sept jours.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1986, 1998 et 2010.

consacraient plus de temps, en moyenne sur la population, que les jeunes femmes (4 heures 35 minutes par jour contre 3 heures 32 minutes). Il reste que plusieurs caractéristiques liées au nombre d'heures de travail rémunéré sont les mêmes pour les deux sexes et s'avèrent constantes d'une génération à l'autre. Après prise en compte des autres facteurs, par exemple, on constate une durée significativement moindre du travail rémunéré chez les étudiants que chez les non-étudiants, ce dont on ne s'étonnera pas puisque la fréquentation scolaire est l'activité principale des étudiants (tableau 3). On peut cependant voir que, avec le temps, les étudiants ont accru leur participation au travail rémunéré dans la journée de référence, confirmant ainsi d'autres constatations selon lesquelles les étudiants à plein temps sont proportionnellement plus nombreux à combiner les études et l'emploi[12].

Chez les hommes et les femmes de la génération Y, avoir plus qu'un diplôme d'études secondaires constituait un facteur positif significatif de la durée du travail rémunéré. Une meilleure scolarisation les a sans doute aidé à trouver et à conserver un emploi en 2010, année de relance dans le cycle économique. Pendant la contraction de 2008-2009, les pertes d'emplois avaient été particulièrement nombreuses chez les jeunes et chez ceux ayant un diplôme d'études secondaires ou moins[13].

C'est un fait connu que la proportion de femmes de 20 à 29 ans ayant fait des études postsecondaires a largement augmenté. En 2010, c'était le cas de 83 % des femmes de la génération Y, comparativement à 56 % des femmes de la deuxième vague du baby-boom en 1986 (données non présentées). Les femmes plus scolarisées présentent des taux supérieurs d'emploi et sont plus susceptibles de travailler à plein temps[14].

Les variables liées à la famille avaient une incidence significative sur la durée du travail rémunéré chez les femmes en 1986, 1998 et 2010, mais non chez les hommes. Cette durée était généralement plus grande chez les hommes mariés ayant des enfants que chez les hommes célibataires et les hommes mariés sans enfants, alors que c'était le contraire chez les femmes. Après prise en compte des autres facteurs, on constatait que, dans toutes les générations, les femmes mariées ayant des enfants avaient des heures de travail rémunéré significativement moindres que celles des femmes célibataires. Chez les femmes de la deuxième vague du baby-boom, la durée du travail rémunéré était significativement moins élevée pour les femmes mariées que pour les femmes célibataires, mais tel n'était plus le cas pour leurs homologues des générations X et Y.

Les mères de la génération Y ont passé bien moins de temps par jour à travailler contre rémunération (1 heure 33 minutes) que celles de la seconde vague du baby-boom (2 heures 2 minutes) et de la génération X (2 heures 20 minutes), bien que, dans l'ensemble, le taux d'activité des mères ayant de jeunes enfants se soit constamment élevé depuis 20 ans[15]. L'écart tient peut-être à des différences de régime de congés payés entre les périodes et à la fréquence de la présence d'enfants à la maison[16], ce qui accroît les chances que les femmes de la génération Y se trouvent en congé au moment de l'enquête. Ces femmes ont droit à une combinaison de congé de maternité et de congé parental payés s'étalant jusqu'à un an après la naissance, alors que, pour les femmes de la génération X âgées de 20 à 29 ans, le congé de maternité et parental n'était que de six mois, et que pour les femmes de la seconde vague du baby-boom, le congé de maternité n'était que de quatre mois.

Tableau 3 Temps moyen de travail rémunéré des derniers baby-boomers, des jeunes de la génération X et de ceux de la génération Y à l'âge de 20 à 29 ans, selon le sexe

	Derniers baby-boomers		Génération X		Génération Y	
	Travail rémunéré pendant la journée de référence	Temps moyen consacré au travail rémunéré	Travail rémunéré pendant la journée de référence	Temps moyen consacré au travail rémunéré	Travail rémunéré pendant la journée de référence	Temps moyen consacré au travail rémunéré
	pourcentage	heures:minutes	pourcentage	heures:minutes	pourcentage	heures:minutes
Tous les hommes	**57**	**5:02**	**57**	**5:18**	**51**	**4:35**
Âge						
20 à 24 ans†	52	4:32	47	4:24	49	4:07
25 à 29 ans	62	5:31	67	6:08	53	5:03
Scolarité						
Diplôme d'études secondaires ou moins†	64	4:34	62	5:05	44	4:25
Plus qu'un diplôme d'études secondaires	53	5:40	56	6:07	53	4:37*
Vit chez l'un de ses parents ou chez ses deux parents						
Oui†	49	4:07	52	4:08	47	3:54
Non	61	5:29	48	6:02*	57	5:32
Situation familiale						
Célibataire†	51	4:21	53	4:50	47	4:02
Marié sans enfants	63	5:41	70	6:31	62	5:51
Marié avec enfants	67	6:03	67	6:23	61	6:16
Fréquentation scolaire						
Étudiant†	13	:51	18	1:09	18	:39
Non-étudiant	66	5:49*	68	6:20*	59	5:29*
Statut d'immigrant						
Immigrant†	62	5:45	49	5:01	45	3:59
Né au Canada	57	4:57	60	5:23	52	4:41
Toutes les femmes	**45**	**3:38**	**49**	**4:01**	**43**	**3:32**
Âge						
20 à 24 ans†	44	3:27	49	3:57	42	3:25
25 à 29 ans	46	3:48	48	4:04	44	3:39
Scolarité						
Diplôme d'études secondaires ou moins†	43	3:23	43	3:28	31	2:14
Plus qu'un diplôme d'études secondaires	47	3:50	51	4:11	45	3:48*
Vit chez l'un de ses parents ou chez ses deux parents						
Oui†	53	3:23	52	3:49	47	3:50
Non	43	4:32	48	4:04	40	3:19
Situation familiale						
Célibataire†	53	4:31	53	4:14	46	3:52
Mariée sans enfants	55	4:23*	64	5:35	58	5:02
Mariée avec enfants	29	2:02*	29	2:20*	23	1:33*
Fréquentation scolaire						
Étudiante†	13	:48	27	1:45	21	1:30
Non-étudiante	50	4:05*	53	4:27*	49	4:03*
Statut d'immigrante						
Immigrante†	52	3:30	38	3:21	35	3:09
Née au Canada	44	4:30	51	4:06	44	3:36

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Note : Pour la population, le temps par jour est basé sur une moyenne de sept jours.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1986, 1998 et 2010.

Les femmes mariées font moins de tâches domestiques et les hommes mariés en font davantage

Comme pour le travail rémunéré, certains facteurs influent sur le taux de participation aux tâches domestiques et sur la durée de ces tâches d'une génération à l'autre tant chez les hommes que chez les femmes. Invariablement, cette participation était significativement moindre chez les étudiants et ceux qui passaient un certain temps dans un emploi pendant la journée de référence que chez les non-étudiants et chez ceux n'ayant pas fait de travail rémunéré (tableau 4). Cette participation aux tâches domestiques était significativement plus élevée chez les hommes des générations X et Y de 25 à 29 ans que chez ceux qui avaient de 20 à 24 ans, tout comme pour ceux qui occupaient leur propre logement en 1986 et en 2010.

En moyenne, le niveau de scolarité influait moins sur la participation aux tâches domestiques chez les hommes que chez les femmes. Après prise en compte des autres facteurs, on pouvait constater que, en 1986 et en 2010, les femmes plus scolarisées faisaient significativement moins de tâches domestiques que les femmes ayant seulement obtenu un diplôme d'études secondaires. On sait par ailleurs que les ménages plus fortunés (caractéristique liée à une meilleure scolarisation) sont plus susceptibles de recourir à l'aide domestique[17], mais cette activité ne joue probablement pas comme facteur dans les différences relevées ici. Seule une faible proportion des travailleuses de 20 à 29 ans faisaient partie d'un ménage où l'on se payait des services de nettoyage (7 % en 2010)[18].

Par rapport au célibat, le mariage et les enfants ont une incidence significative à la hausse sur le temps moyen consacré aux tâches domestiques par les hommes de la génération X et les femmes de toutes les générations. Même si les différences ne sont pas significatives par rapport aux hommes qui ne vivent pas en couple, les hommes mariés, avec ou sans enfants, de la génération Y consacraient le même temps aux tâches domestiques que les hommes de la génération X. Dans l'ensemble, l'écart de durée des tâches domestiques entre les hommes et les femmes vivant en couple a progressivement rétréci

Tableau 4 Temps moyen consacré aux tâches domestiques par les derniers baby-boomers, les jeunes de la génération X et ceux de la génération Y à l'âge de 20 à 29 ans, selon le sexe

	Derniers baby-boomers		Génération X		Génération Y	
	Tâches domestiques pendant la journée de référence	Temps moyen consacré aux tâches domestiques	Tâches domestiques pendant la journée de référence	Temps moyen consacré aux tâches domestiques	Tâches domestiques pendant la journée de référence	Temps moyen consacré aux tâches domestiques
	pourcentage	heures:minutes	pourcentage	heures:minutes	pourcentage	heures:minutes
Tous les hommes	**48**	**:44**	**69**	**:53**	**65**	**1:01**
Âge						
20 à 24 ans†	43	:31	65	:36	60	:44
25 à 29 ans	54	:56	73	1:08*	70	1:17*
Scolarité						
Diplôme d'études secondaires ou moins†	47	:43	72	1:03	60	:57
Plus qu'un diplôme d'études secondaires	49	:44	68	:46*	65	1:12
Vit chez l'un de ses parents ou chez ses deux parents						
Oui†	38	:30	60	:38	59	:44
Non	53	:50*	74	1:02	73	1:24*
Travail rémunéré						
Aucun†	56	1:03	74	1:15	66	1:22
Moins de huit heures	53	:49*	67	:48*	75	:54*
Huit heures et plus	39	:23*	63	:32*	60	:36*
Situation familiale						
Célibataire†	44	:36	66	:40	62	:51
Marié sans enfants	52	:52	72	1:08*	73	1:25
Marié avec enfants	55	1:00	80	1:39*	71	1:30
Fréquentation scolaire						
Étudiant†	37	:21	62	:31	61	:40
Non-étudiant	50	:48*	70	:55*	65	1:04*
Statut d'immigrant						
Immigrant†	48	:43	62	:45	53	:44
Né au Canada	48	:44	70	:51	67	1:04*

au fil des générations. En 1986, par exemple, les femmes mariées sans enfants de la seconde vague du baby-boom consacraient 1 heure 6 minutes de plus par jour aux tâches domestiques que les hommes mariés sans enfants, alors que, en 2010, les femmes de la génération Y y affectaient 19 minutes de plus que les hommes.

Contrairement à ce qui se passe dans le cas du travail rémunéré, on relève des tendances opposées de durée moyenne des tâches domestiques selon le sexe avec une augmentation de la participation des hommes compte tenu de toutes les caractéristiques personnelles et démographiques et une constante diminution chez les femmes. En moyenne sur la population, les hommes de la génération Y faisaient 1 heure 1 minute par jour de tâches domestiques comparativement à 44 minutes seulement pour les hommes de la seconde vague du baby-boom en 1986 et à 53 minutes pour ceux de la génération X en 1998. De leur côté, les femmes de la génération Y faisaient 1 heure 26 minutes de tâches domestiques par jour contre seulement 1 heure 54 minutes pour les femmes de la seconde vague du baby-boom et 1 heure 47 minutes pour celles de la génération X.

Les jeunes hommes pourraient accroître leur participation aux tâches domestiques du fait de la socialisation et des attentes culturelles. La recherche montre que les hommes mariés issus de ménages où la mère avait un emploi consacrent plus de temps aux tâches ménagères que ceux dont la mère ne travaillait pas à l'extérieur[19]. Comme nous l'avons indiqué, le partage des tâches domestiques est plus équitable entre adolescents et adolescentes depuis 20 ans[20].

Tableau 4 Temps moyen consacré aux tâches domestiques par les derniers baby-boomers, les jeunes de la génération X et ceux de la génération Y à l'âge de 20 à 29 ans, selon le sexe (suite)

	Derniers baby-boomers		Génération X		Génération Y	
	Tâches domestiques pendant la journée de référence	Temps moyen consacré aux tâches domestiques	Tâches domestiques pendant la journée de référence	Temps moyen consacré aux tâches domestiques	Tâches domestiques pendant la journée de référence	Temps moyen consacré aux tâches domestiques
	pourcentage	heures:minutes	pourcentage	heures:minutes	pourcentage	heures:minutes
Toutes les femmes	**78**	**1:54**	**86**	**1:47**	**76**	**1:26**
Âge						
20 à 24 ans†	73	1:32	83	1:30	68	1:06
25 à 29 ans	84	2:16	88	2:02	83	1:46
Scolarité						
Diplôme d'études secondaires ou moins†	83	2:25	87	2:20	87	2:06
Plus qu'un diplôme d'études secondaires	74	1:28*	86	1:36	73	1:17*
Vit chez l'un de ses parents ou chez ses deux parents						
Oui†	58	:53	75	:59	64	:51
Non	84	2:20	89	2:01*	84	1:54
Travail rémunéré						
Aucun†	84	2:30	89	2:21	79	1:49
Moins de huit heures	77	1:40*	87	1:37*	79	1:22
Huit heures et plus	67	:53*	80	:57*	67	:42*
Situation familiale						
Célibataire†	61	:54	77	1:10	66	:51
Mariée sans enfants	82	1:58*	91	1:55*	83	1:44*
Mariée avec enfants	94	3:01*	94	2:43*	93	2:29*
Fréquentation scolaire						
Étudiante†	59	:54	77	:54	66	:45
Non-étudiante	81	2:02*	88	1:56*	78	1:35*
Statut d'immigrante						
Immigrante†	73	1:28	76	1:31	67	1:14
Née au Canada	79	1:57	88	1:47	77	1:27

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Note : Pour la population, le temps par jour est basé sur une moyenne de sept jours.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1986, 1998 et 2010.

Les habitudes de travail se ressemblent plus chez les jeunes couples à deux soutiens

La différence moindre de temps consacré aux tâches domestiques entre les hommes et les femmes appartenant au jeune âge adulte pourrait aussi être liée à l'évolution des heures de travail rémunéré dans l'ensemble des familles. Depuis les années 1980, les familles à deux soutiens prédominent mais les femmes continuent d'y accroître en proportion ce qu'elles apportent comme heures de travail rémunéré[21]. À mesure que les femmes augmentaient leurs heures de travail rémunéré, les hommes relevaient invariablement leur contribution aux tâches domestiques, ce qui pourrait à son tour venir changer les attitudes en matière de partage des tâches.

Chez les jeunes adultes des générations X et Y, il n'y avait qu'une minorité d'entre eux qui vivaient en couple (tableau 1) et proportionnellement encore moins qui vivaient en couple à deux soutiens[22]. Les populations où l'on vit en couple à deux soutiens sont néanmoins suffisamment nombreuses pour que nous puissions examiner en général la contribution respective des conjoints en heures de travail rémunéré et de tâches domestiques.

La plupart des hommes et des femmes des générations X et Y vivant en couple à deux soutiens ont déclaré avoir participé au travail rémunéré et aux tâches domestiques dans la journée de référence. En 1998 et 2010, le taux de travail rémunéré variait de 70 % à 76 % chez les deux sexes (graphique 3). Comme le taux de participation est exprimé en moyenne sur la semaine, le taux de travail rémunéré était inférieur au taux de tâches domestiques, le travail rémunéré étant habituellement de cinq jours au plus par semaine, alors que les tâches de préparation des repas et de nettoyage sont souvent quotidiennes, par exemple. Dans les générations X et Y, le taux quotidien de participation aux tâches domestiques est plus élevé chez les femmes que chez les hommes; l'écart était de 10 points de pourcentage pour ceux de la génération X en 1998 et de 14 points de pourcentage pour ceux de la génération Y en 2010[23].

Pour ce qui est de la durée du travail rémunéré, les femmes de la génération X vivant en couple à deux soutiens y consacraient 6,4 heures par jour en 1998 et celles de la génération Y, 6,7 heures en 2010 (tableau 5). Ces moyennes pour 1998 et 2010 correspondent respectivement à 48 % et 47 % de tout le travail rémunéré des couples. Si on les compare à d'autres données de l'ESG sur l'emploi du temps, elles sont proportionnellement supérieures aux valeurs des femmes de 25 à 54 ans vivant en couple à deux soutiens en 1992 (45 %) et en 2005 (46 %)[24].

Par ailleurs, la durée des tâches domestiques chez les femmes a diminué par rapport à la durée totale de cette activité dans les couples. Les femmes de la génération Y vivant en couple à deux soutiens faisaient 53 % de toutes les tâches domestiques des couples; c'est moins que les 59 % des femmes de la génération X dans la même situation. Là encore, les proportions sont inférieures à celles des femmes de 25 à 54 ans vivant en couple à deux soutiens qui, en 2006, se chargeaient de 62 % de toutes les tâches domestiques des couples[25]. En cas de présence d'enfants à charge et comme pour les couples plus âgés à deux soutiens, la contribution des femmes diminue dans la durée totale du travail rémunéré des couples et augmente dans la durée totale des tâches domestiques du couple[26].

Graphique 3 La participation quotidienne au travail rémunéré et aux tâches domestiques est relativement semblable chez les couples à deux soutiens

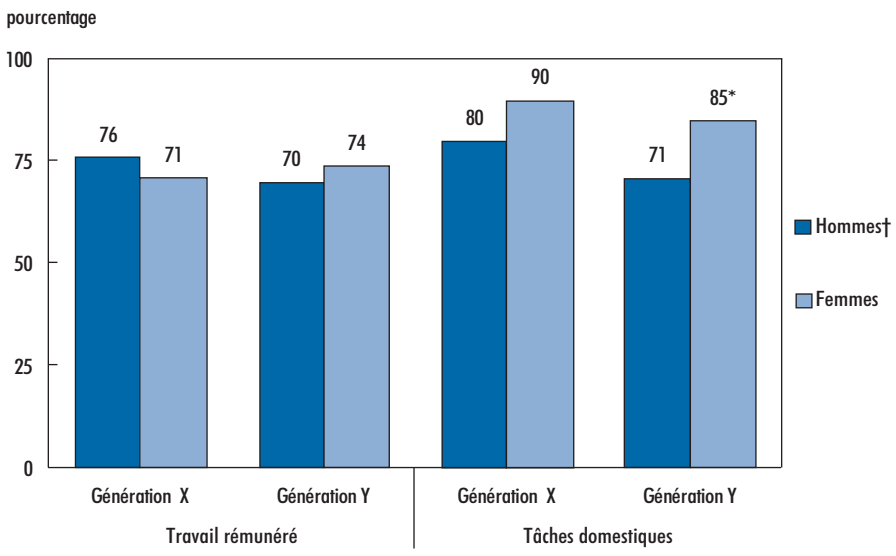

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Note : Pour la population de 20 à 29 ans de chaque génération, le taux de participation quotidien est basé sur une moyenne de sept jours.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1998 et 2010.

Résumé

Les grands événements dans la vie des jeunes adultes de 20 à 29 ans sont généralement les mêmes d'une génération à l'autre, mais le facteur temps peut changer. Si on les compare aux derniers baby-boomers (gens nés entre 1957 et 1966) et aux membres de la génération X (gens nés entre 1969 et 1978), les membres de la génération Y (nés entre 1981 et

Tableau 5 Temps moyen consacré au travail rémunéré et aux tâches domestiques chez les couples à deux soutiens à l'âge de 20 à 29 ans

	Travail rémunéré			Tâches domestiques			Proportion effectuée par la femme	
	Hommes et femmes	Hommes†	Femmes	Hommes et femmes	Hommes†	Femmes	Travail rémunéré	Tâches domestiques
	heures						pourcentage	
Génération X	**13,3**	**6,9**	**6,4**	**3,2**	**1,3**	**1,9***	**48**	**59**
Sans enfants à la maison	14,0	7,2	6,8	3,3	1,4	1,9	48	57
Enfants à la maison	11,7	6,4	5,4	3,2	1,2	2,0	46	61
Génération Y	**14,1**	**7,5**	**6,7**	**3,1**	**1,5**	**1,7**	**47**	**53**
Sans enfants à la maison	13,5	6,5	7,0	3,2	1,7	1,5	52	48
Enfants à la maison	14,1	9,0	5,1[E]*	3,4	1,2	2,1[E]	36	64

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport aux hommes à $p < 0,05$
Note : Pour la population, le temps par jour est basé sur une moyenne de sept jours.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1998 et 2010.

1990) étaient les moins susceptibles d'être mariés ou en union de fait et d'avoir des enfants. Ils étaient aussi les plus susceptibles de vivre encore chez leurs parents. De plus, les membres tant de la génération X que de la génération Y avaient plus de chances de fréquenter l'école que ceux de la seconde vague du baby-boom.

Malgré l'évolution des caractéristiques socioéconomiques des trois générations observées, la participation au travail rémunéré et sa durée ont été relativement stables; la moitié environ des intéressés occupaient un emploi dans la journée de référence et y consacraient de 8,5 à 8,8 heures. En revanche, la participation aux tâches domestiques quotidiennes a augmenté avec le temps (70 % en 2010), mais sa durée a diminué, passant de 2,1 heures par jour en 1986 à 1,7 en 2010. Cette tendance s'explique par une hausse du pourcentage d'hommes participant aux tâches domestiques et une baisse du temps que les femmes y consacrent.

Quelle que soit la génération observée, les étudiants présentaient une durée de travail rémunéré significativement moindre. Plus de scolarisation était synonyme de plus de travail rémunéré tant pour les hommes que pour les femmes de la génération Y. Par ailleurs, si la présence d'enfants n'influait pas sur la durée du travail rémunéré des hommes dans le temps, elle amenait une progression significative de cette durée chez les femmes.

Les facteurs d'une réduction significative des tâches domestiques sont notamment les études, le travail rémunéré dans la journée de référence et, dans le cas des hommes, le fait d'être plus jeune et de vivre chez ses parents. Si on vivait en couple avec ou sans enfants, il y avait une hausse significative de la durée des tâches domestiques pour les hommes de la génération X et les femmes des trois générations observées.

Dans un mouvement progressif entre la seconde vague du baby-boom et la génération Y, la participation des jeunes hommes et des jeunes femmes au travail rémunéré et aux tâches domestiques a été en convergence. Il reste que, malgré un rétrécissement des écarts, les hommes continuent par rapport aux femmes à participer généralement plus au travail rémunéré et moins aux tâches domestiques. Chez les derniers baby-boomers, par exemple, les hommes consacraient 1,4 heure de plus par jour au travail rémunéré que les femmes; les hommes de la génération Y y mettaient 1,1 heure de plus. Par ailleurs, la durée des tâches domestiques était de 1,2 heure de plus par jour chez les femmes que chez les hommes de la seconde vague du baby-boom et cet écart n'était que de 0,4 heure de plus chez les femmes de la génération Y.

L'examen des gens de 20 à 29 ans vivant en couple à deux soutiens confirme la tendance à un partage plus équitable des responsabilités économiques et domestiques. En 2010, les femmes de la génération Y vivant en couple à deux soutiens se chargeaient de 47 % du travail rémunéré et de 53 % des tâches domestiques du couple. Toutefois, comme par le passé, la présence d'enfants à charge à la maison accentue généralement la division des tâches dans les jeunes couples à deux soutiens.

Katherine Marshall est analyste principale à la Division de la statistique du travail à Statistique Canada.

1. KAN, Man Yee, Oriel SULLIVAN et Jonathan GERSHUNY. 2011. « Gender convergence in domestic work: Discerning the effects of interactional and institutional barriers from large-scale data », Sociology, vol. 45, nº 2, p. 234 à 251;

   MARSHALL, Katherine. 2009. « La semaine de travail de la famille », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit nº 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, vol. 21, nº 2;

   MARSHALL, Katherine. 2006. « Convergence des rôles des sexes », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit nº 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, vol. 18, nº 3.

2. MARSHALL, Katherine. 2007. « La vie bien chargée des adolescents », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit nº 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, vol. 19, nº 2.

3. SUSSMAN, Deborah et Stephanie BONNELL. 2006. « Ces femmes qui sont le principal soutien de famille », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit nº 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, vol. 18, nº 3.

4. RYDER, Norman B. 1965. « The cohort as a concept in the study of social change », *American Sociological Review*, vol. 30, nº 6, p. 843 à 861.

5. WILLIAMS, Andrea et James DAVIDSON. 1996. « Catholic conceptions of faith: A generational analysis », *Sociology of Religion*, vol. 57, nº 3, p. 273 à 289;

   VAN DEN BROEK, Andries. 1999. « Does differential cohort socialization matter? », *Political Psychology*, vol. 20, nº 3, p. 501 à 523.

6. Dans le reste de cet exposé, le terme « mariés » se rapporte aux gens en union de droit ou de fait.

7. STATISTIQUE CANADA. 2009. « *Marriages, 2004* », produit nº 84F0212XWX au catalogue de Statistique Canada.

8. L'importance de la progression fait voir une véritable tendance sociale chez les jeunes adultes à vivre plus longtemps à la maison des parents et s'accorde avec les données du Recensement de 2006, mais un autre facteur pourrait entrer en jeu (MILAN, Anne, Mireille VÉZINA et Carrie WELLS. 2007. *Recensement de 2006 : Portrait de famille : continuité et changement dans les familles et les ménages du Canada en 2006 : résultats*, produit nº 97-553-XIF au catalogue de Statistique Canada). Il est probable que le nombre de jeunes adultes occupant leur propre logement soit sous-représenté dans l'enquête de 2010, puisque nombre d'entre eux appartiennent à des ménages où l'on n'utilise que le téléphone cellulaire et se trouvent exclus de la base de sondage (voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »).

9. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. 2011. *Faits et chiffres 2009 — Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires,* http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/statistiques/faits2009/index.asp

10. MARSHALL. 2006;

    BIANCHI, Suzanne M., Melissa A. MILKIE, Liana C. SAYER et John P. ROBINSON. 2000. « Is anyone doing the housework? Trends in the gender division of household labor », *Social Forces*, vol. 79, nº 1, septembre, p. 191 à 228.

11. On ne dispose pas de données détaillées sur l'âge des enfants dans l'enquête de 1986 en ce qui concerne les derniers baby-boomers.

12. Depuis les dernières années de la décennie 1990, presque la moitié des étudiants à plein temps de 15 à 24 ans du postsecondaire occupent un emploi pendant l'année scolaire comparativement à 35 % seulement en 1985-1986 (MARSHALL, Katherine. 2010. « Profils d'emploi des étudiants postsecondaires », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit nº 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, vol. 22, nº 4 et USALCAS, Jeannine et Geoff BOWLBY, 2006. « Les étudiants sur le marché du travail », *Questions d'éducation*, produit nº 81-004-XIF au catalogue de Statistique Canada, vol. 3, nº 1).

13. LAROCHELLE-CÔTÉ, Sébastien et Jason GILMORE. 2010. « Repli de l'emploi au Canada », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit nº 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, vol. 22, nº 1.

14. CHUNG, Lucy. 2006. « Scolarité et gains », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit nº 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, vol. 18, nº 3.

15. LUFFMAN, Jacqueline. 2006. « Le principal groupe d'âge actif », *L'emploi et le revenu en perspective*, produit nº 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, vol. 18, nº 4.

16. Les mères de la génération Y avaient au moins un enfant de moins de deux ans à la maison dans une proportion de 59 % comparativement à 46 % des mères de la génération X (on ne dispose pas de données correspondantes pour les derniers baby-boomers).

17. MARSHALL. 2006.

18. La taille de l'échantillon est trop modeste pour pouvoir examiner les différences d'achats selon le niveau de scolarité.

19. GUPTA, Sanjiv. 2006. « The consequences of maternal employment during men's childhood for their adult housework performance », *Gender and Society*, vol. 20, nº 1, p. 60 à 86.

20. MARSHALL. 2007.

21. MARSHALL. 2009.

22. Il est impossible d'examiner la situation des derniers baby-boomers vivant en couple à deux soutiens, car on ne s'est pas enquis de l'activité principale du conjoint du répondant lors de l'Enquête sociale générale de 1986.

23. À 0,054, la valeur de probabilité de la différence de 1998 était proche du niveau de signification à $< 0,05$.

24. MARSHALL. 2006.

25. MARSHALL. 2006.

26. Un grand nombre de différences de durée du travail rémunéré et des tâches domestiques entre hommes et femmes ayant des enfants à la maison seraient sans doute significatives si l'échantillon était d'une taille supérieure. Les estimations ont des coefficients de variation relativement élevés.

Se rendre au travail : résultats de l'Enquête sociale générale de 2010

par Martin Turcotte

Introduction

Pour bon nombre de travailleurs, se déplacer pour se rendre au travail est un geste routinier causant peu de tracas. Pour d'autres, cependant, ces déplacements sont synonymes de perte de temps, de stress et de frustration. C'est particulièrement le cas de ceux dont les trajets s'éternisent et sont ralentis par la congestion routière.

En plus d'irriter certains travailleurs, les ralentissements de la circulation et l'incapacité du réseau routier à contenir la demande constituent un enjeu considérable. Outre le ralentissement des livraisons et la baisse de productivité des entreprises, la congestion routière contribue au smog urbain et à la pollution, compromettant ainsi la qualité de l'environnement et la santé publique.

Dans le présent article, on s'intéresse à différentes dimensions des déplacements entre le domicile et le travail. Dans la première partie, on présente des renseignements sur la durée des déplacements et la fréquence à laquelle les travailleurs se retrouvent pris dans la circulation. On compare notamment la durée des déplacements dans les principales régions métropolitaines en fonction du mode de transport utilisé. Dans la deuxième partie, on s'intéresse aux perceptions des travailleurs quant au temps qu'ils consacrent au navettage. En sont-ils satisfaits ou non? Auparavant, il était impossible de répondre à cette question. Les nouvelles données de l'Enquête sociale générale (ESG) permettent de palier cette lacune.

Dans la troisième partie, on s'intéresse aux perceptions des automobilistes face au transport en commun. En ont-ils déjà fait l'essai pour se rendre à leur lieu de travail actuel? S'agit-il d'une option pratique pour eux? Dans la quatrième partie, on établit un lien entre les caractéristiques des déplacements vers le travail (leur durée, la récurrence de la congestion routière, etc.) et certaines mesures subjectives de la qualité de vie dont le niveau de stress ressenti et la satisfaction par rapport à la conciliation travail-famille. Pour plus de renseignements, consulter « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude ».

Partie 1 : Les durées de déplacement selon le lieu de résidence, le mode de transport, la densité et la congestion routière

Plus l'agglomération est grande et populeuse, plus on met de temps à se rendre au travail

En 2010, les travailleurs canadiens ont consacré en moyenne 26 minutes pour se rendre au travail lors d'une journée type (en incluant dans cette moyenne tous les modes de transport). Cette durée moyenne variait en fonction de différents facteurs, dont le type de région de résidence. En général, les temps de déplacement sont plus longs dans les grandes régions métropolitaines, où les distances à franchir par les travailleurs sont souvent plus longues et la congestion routière, plus fréquente (tableau 1).

Par exemple, la durée moyenne des déplacements entre le domicile et le lieu de travail atteignait un sommet de 30 minutes dans les six plus grandes régions métropolitaines de recensement (celles qui comptaient un million de résidents et plus), soit Toronto, Montréal, Vancouver, Ottawa–Gatineau, Calgary et Edmonton. Dans les dix régions métropolitaines de recensement (RMR) dont la taille de la population se situait entre 250 000 et moins de un million en 2006[1], la durée moyenne des déplacements était plus courte, soit de 25 minutes.

Les plus petites régions métropolitaines de recensement de moins de 250 000 résidents étaient celles où les temps de déplacement étaient les plus courts, soit de 19 minutes en moyenne. En général, ces plus petites RMR comptent plusieurs lieux de travail pouvant être facilement rejoints, entre autres parce que la congestion y est moins fréquente.

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Cette étude est fondée sur les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2010 de Statistique Canada sur l'emploi du temps qui comportait des questions sur le sentiment de bien-être et le stress lié au manque de temps. Une section de l'enquête portait aussi sur les déplacements des travailleurs entre leur domicile et leur lieu de travail.

La présente étude porte sur les personnes dont l'activité principale, au cours de la semaine ayant précédé l'entrevue, était de travailler à un emploi rémunéré ou à leur propre compte. Les personnes qui étaient en vacances lors de cette semaine ne faisaient pas partie de l'étude, de même que celles qui travaillaient à domicile et qui n'avaient pas à se déplacer pour se rendre au travail. Cela correspondait à un échantillon de 6 650 répondants représentant environ 13,2 millions de travailleurs en 2010.

Définitions

Durée des déplacements : pour mesurer le temps des déplacements des travailleurs, on leur a posé la question suivante : « La semaine dernière, lors d'une journée type, combien de minutes vous a-t-il fallu pour vous rendre au travail? »

Mode de transport : trois modes de transport ont été déclarés : l'automobile ou le véhicule privé; le transport en commun; et le transport actif.

Automobilistes : cette catégorie inclut aussi bien les passagers que les conducteurs qui utilisent un véhicule privé motorisé pour se rendre au travail.

Usagers du transport en commun : cette catégorie inclut les usagers du transport en commun qui empruntent, entre autres, les tramways, les métros, les trains légers, les trains de banlieue et les traversiers.

Transport actif : cette catégorie inclut la marche et la bicyclette.

Les répondants avaient la possibilité de déclarer plus d'un mode de transport pour se rendre au travail. On considérait que les personnes ayant déclaré se déplacer en transport en commun, en combinaison avec un autre mode de transport (automobile, marche), avaient utilisé principalement le transport en commun pour se rendre au travail.

On enregistrait des durées moyennes identiques dans les agglomérations de recensement, soit les centres de population comptant entre 10 000 et 100 000 résidents.

Les durées de déplacement étaient un peu plus longues dans les milieux situés à l'extérieur des agglomérations et des régions métropolitaines de recensement (23 minutes en moyenne). Cela peut s'expliquer par le fait que certaines personnes qui résident au-delà des limites actuelles des RMR font la navette en direction de celles-ci. En plus de franchir des distances importantes, ces travailleurs peuvent subir la congestion routière s'ils se rendent dans les grands centres.

Lorsqu'on compare entre elles les six plus grandes régions métropolitaines du pays, on constate un lien positif évident entre la taille de leur population et la durée des déplacements. Parmi ces six régions, les deux plus populeuses, soit Toronto et Montréal, avaient les durées de déplacement les plus longues (33 minutes et 31 minutes, respectivement). Dans ces deux RMR, 27 % des travailleurs consacraient 45 minutes ou plus à leurs déplacements, ce qui est nettement plus élevé que dans toutes les autres RMR ou types de régions (tableau 1). Pour plus de détails sur les déplacements à Toronto, Montréal et Vancouver, voir l'encadré à ce sujet.

Se déplacer en transport en commun prend plus de temps qu'en automobile

La durée des déplacements est associée au mode de transport utilisé pour se rendre au travail. Alors que les travailleurs qui marchent ou pédalent pour se rendre au travail ont les trajets les plus courts (14 minutes en moyenne), les usagers du transport en commun y consacrent sensiblement plus de temps (44 minutes). Les automobilistes, incluant les passagers d'un véhicule, se trouvent en position mitoyenne. Comme une très forte majorité de travailleurs se déplacent en véhicule privé, la durée moyenne de leurs déplacements (24 minutes) est très similaire à la moyenne pour l'ensemble des travailleurs.

Il est pertinent de comparer les durées de déplacement des automobilistes à ceux des usagers du transport en commun selon la taille de la région métropolitaine. En 2010, dans les six plus grandes régions métropolitaines, les automobilistes avaient consacré en moyenne 27 minutes pour se rendre au travail et les usagers du transport en commun, 44 minutes. Dans les régions métropolitaines de taille moyenne, soit celles qui comptaient entre 250 000 et moins de un million de résidents, l'écart entre les durées moyennes de déplacement était encore plus marqué (23 minutes pour les automobilistes et 46 minutes pour les usagers du transport en commun).

Cet écart n'est pas attribuable à la distance parcourue, puisque les usagers du transport en commun parcourent généralement des distances plus courtes. Si on compare les travailleurs des RMR de 250 000 résidents ou plus qui franchissaient moins de 5 kilomètres pour se rendre au travail, les automobilistes consacraient en

Tableau 1 Durée moyenne des déplacements pour se rendre au travail et proportion de travailleurs, selon certaines caractéristiques, 2010

	Durée moyenne	Durée des déplacements			
		Moins de 15 minutes	15 à 29 minutes	30 à 44 minutes	45 minutes et plus
	minutes	pourcentage			
Total Canada	**26**	**30**	**33**	**19**	**17**
Type de région de résidence					
Régions métropolitaines de recensement de 1 000 000 de résidents et plus †	30	19	33	25	23
Régions métropolitaines de recensement de 250 000 à 999 999 résidents	25*	29*	38*	18*	15*
Régions métropolitaines de recensement de moins de 250 000 résidents	19*	41*	39*	13*	7*
Agglomérations de recensement	19*	49*	31	11*	10*
Extérieur des régions métropolitaines et des agglomérations de recensement	23*	41*	29*	15*	15*
Région métropolitaine de recensement					
Toronto †	33	15	33	25	27
Montréal	31	20	27	27	27
Vancouver	30*	22*	33	25	21*
Ottawa–Gatineau	27*	15[E]	50*	21	14[E]*
Calgary	26*	21[E]	33	29	16[E]*
Edmonton	23*	27*	41	20	12[E]*
Mode de transport					
Automobile/véhicule privé †	24	31	36	18	15
Transport en commun	44*	5*	21*	30*	43*
Transport actif (marche et bicyclette)	14*	57*	27*	14*	F
Type de région et mode de transport					
Régions métropolitaines de recensement de 1 000 000 de résidents et plus					
Automobile/véhicule privé†	27	21	37	24	18
Transport en commun	44*	5[E]*	20*	31*	44*
Régions métropolitaines de recensement de 250 000 à 999 999 résidents					
Automobile/véhicule privé†	23	31	40	17	12
Transport en commun	46*	F	25[E]*	29[E]*	42*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2010.

Se rendre au travail à Toronto, Montréal et Vancouver

Il est possible, à l'aide des données de l'Enquête sociale générale, d'examiner de façon plus détaillée les durées de déplacement dans les trois plus grandes régions métropolitaines du pays, car le nombre de répondants y est suffisant.

Les durées moyennes de déplacement dans chacune de ces trois RMR suivaient la tendance générale : elles étaient plus élevées pour les usagers du transport en commun que pour les automobilistes. À Toronto et à Vancouver, les usagers du transport en commun mettaient une vingtaine de minutes de plus que les automobilistes à se rendre au travail, tandis que l'écart était beaucoup moindre dans la région de Montréal, où la différence était d'une dizaine de minutes (tableau de l'encadré).

Les RMR portent le nom de leur ville centrale mais comprennent aussi plusieurs autres municipalités, qui peuvent être considérées comme municipalités voisines, périphériques ou de banlieue. L'urbanisation de la plupart des municipalités périphériques s'est faite en fonction de l'utilisation de l'automobile alors que bon nombre de quartiers des villes de Toronto, Montréal et Vancouver sont densément peuplés et favorisent le transport actif ou le transport en commun). Ces différences du point de vue de la planification urbaine et du développement des infrastructures routières ont évidemment une incidence marquée sur les déplacements des travailleurs, en particulier sur le mode de transport utilisé pour se rendre au travail.

Dans ces trois régions, les travailleurs résidant dans la municipalité centrale étaient nettement plus susceptibles de se déplacer en transport en commun que ceux des municipalités avoisinantes. L'écart était particulièrement prononcé à Montréal, puisque 41 % des travailleurs résidant dans la ville de Montréal se déplaçaient en transport en commun, comparativement à seulement 11 % de ceux des municipalités avoisinantes.

Du point de vue de la durée des déplacements, les écarts y étaient faibles. Dans la région de Vancouver, la durée moyenne était de 27 minutes pour les travailleurs de la ville centrale, comparativement à 31 minutes pour les travailleurs qui résidaient au sein des municipalités voisines (tableau de l'encadré). Dans la région de Montréal, les travailleurs de la ville de Montréal consacraient en moyenne 28 minutes pour se rendre au travail, alors que la durée moyenne des déplacements de leurs homologues des municipalités voisines, telles Laval ou Longueuil, était de 34 minutes. Finalement, dans la région de Toronto, les travailleurs résidant dans la municipalité centrale avaient des navettes de durée équivalente à celles des résidents des municipalités voisines (33 minutes).

Ces différences relativement faibles peuvent s'expliquer par le fait que bon nombre de travailleurs des municipalités périphériques n'aient pas à se rendre dans la ville centrale pour rejoindre leur lieu de travail. Avant l'essor économique des banlieues, les autres municipalités occupaient une fonction essentiellement résidentielle dans la RMR. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, puisque de très nombreux emplois sont situés en dehors du centre-ville ou de la municipalité centrale. Selon les données du Recensement de 2006, par exemple, la croissance du nombre d'emplois était même plus rapide dans ces municipalités périphériques que dans les municipalités centrales[1].

Les travailleurs des plus grandes régions métropolitaines sont plus susceptibles de rencontrer de la congestion quotidiennement en se rendant au travail (tableau 2). Dans la RMR de Toronto, 29 % des travailleurs à temps plein étaient pris dans la congestion tous les jours de la semaine, comparativement à 26 % de leurs homologues à Montréal et à 25 % des travailleurs à temps plein à Vancouver (résultats non présentés). Dans la région métropolitaine de Montréal, les résidents de la municipalité centrale, soit ceux de la ville de Montréal, étaient relativement moins susceptibles de subir la congestion tous les jours (18 % des travailleurs à temps plein, comparativement à 29 % de ceux des municipalités voisines). Le même scénario s'observait à Vancouver, avec des proportions respectives de 17 % des travailleurs à temps plein pris dans la congestion quotidiennement pour ceux résidant dans la ville de Vancouver et de 28 % pour ceux résidant dans les municipalités avoisinantes.

1. Statistique Canada. 2007. *Habitudes de navettage et lieux de travail des Canadiens, Recensement de 2006*, produit nº 97-561 au catalogue de Statistique Canada.

Se rendre au travail à Toronto, Montréal et Vancouver (suite)

Mode de transport et temps moyen des déplacements pour se rendre au travail dans les régions métropolitaines de recensement de Toronto, Montréal et Vancouver

	Mode de transport			Durée moyenne des déplacements pour se rendre au travail		
	Toronto	Montréal	Vancouver	Toronto	Montréal	Vancouver
	pourcentage utilisant le transport en commun			minutes		
Mode de transport						
Automobile†	...	...	...	29	30	25
Transport en commun	...	...	...	49*	39*	48*
Lieu de résidence						
Municipalité centrale†	29	41	32	33	28	27
Municipalités voisines	16*	11[E]*	17*	33	34*	31

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2010.

moyenne 10 minutes pour leurs déplacements, comparativement à 26 minutes pour les usagers du transport en commun (résultats non présentés). La même conclusion s'appliquait aux distances plus longues[2]. Comme l'utilisation du transport en commun comporte de la marche, de l'attente et parfois de la congestion routière, il est normal que ces déplacements soient généralement plus longs. Malgré tout, l'emploi de voies réservées et de rames de métro peuvent accélérer les trajets et même les écourter par rapport aux trajets en voiture. Toutefois, si on compare les durées moyennes de déplacement des usagers du transport en commun à celles des automobilistes, les déplacements en automobile sont plus courts.

Pour ce qui est des proportions, les conclusions relatives aux temps de déplacement selon le mode de transport sont similaires. Par exemple, en 2010, parmi les travailleurs des régions métropolitaines de 250 000 résidents ou plus qui demeuraient à 5 kilomètres ou plus de leur lieu de travail, 45 % des usagers du transport en commun consacraient 45 minutes ou plus à leurs déplacements matinaux; la proportion correspondante n'était que de 18 % pour les automobilistes (résultats non présentés).

Les quartiers à faible densité résidentielle, moins propices au transport en commun

L'accès au transport en commun est fortement lié à l'aménagement urbain. En effet, il est beaucoup plus facile d'assurer une offre importante de transport en commun dans les quartiers à forte densité résidentielle, typiques des quartiers centraux des grandes villes. Dans ces quartiers, la clientèle potentielle par kilomètre carré est nettement plus élevée. Cette réalité a une incidence pour les usagers du transport en commun qui résident dans des quartiers à faible densité résidentielle. Entre autres, leurs déplacements sont plus longs parce que les distances à franchir sont plus grandes. Le fait que la fréquence du service soit moins élevée peut aussi contribuer à augmenter les durées si des correspondances sont nécessaires et que les horaires ne concordent pas.

Si l'on considère les usagers du transport en commun qui résidaient dans les régions métropolitaines de 250 000 résidents ou plus, on constate dans quelle mesure le type de quartier faisait une différence du point de vue de la durée de leurs déplacements. Dans les quartiers présentant la plus forte densité résidentielle, typique des centres-villes, le temps moyen des déplacements des usagers du transport en commun était de 36 minutes. En comparaison, les usagers du transport en commun qui résidaient dans les quartiers à faible densité résidentielle devaient allouer en moyenne 51 minutes pour se rendre au travail. Parallèlement, les temps de déplacement des automobilistes étaient peu ou pas liés au type de quartier de résidence (graphique 1).

Graphique 1 Dans les quartiers à faible densité résidentielle, les déplacements en transport en commun sont plus longs

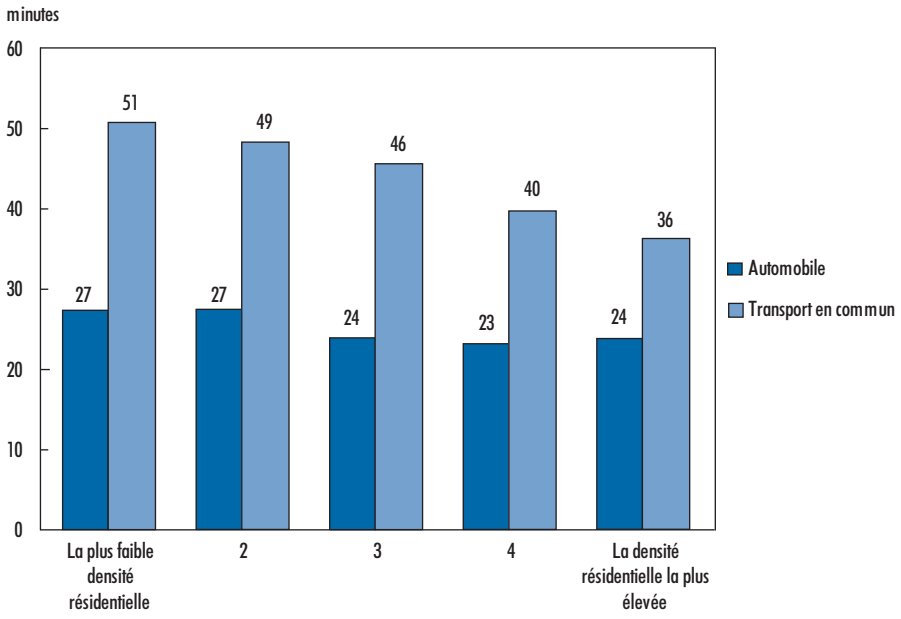

Note : Pour les travailleurs qui vivent dans une région métropolitaine de 250 000 résidents ou plus.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2010.

La congestion routière prolonge les trajets et touche plusieurs travailleurs

Pour la première fois en 2010, dans le cadre de l'Enquête sociale générale, on a demandé aux travailleurs si la congestion routière était récurrente, occasionnelle ou inexistante dans leur navette quotidienne vers leur lieu de travail. L'analyse suivante porte uniquement sur les travailleurs à temps plein puisqu'on interrogeait les répondants sur la fréquence de la congestion au cours d'une semaine complète.

En 2010, près de 20 % des travailleurs à temps plein ont indiqué qu'ils subissaient la congestion tous les jours où ils se rendaient au travail. Un autre 8 % ont dit qu'ils étaient pris dans la congestion trois ou quatre fois par semaine. Cela étant dit, une majorité de travailleurs (51 %) ont déclaré qu'ils n'étaient jamais pris dans les bouchons de circulation en se rendant au travail (tableau 2).

Naturellement, les problèmes de congestion étaient plus fréquents pour les automobilistes des régions métropolitaines de plus grande taille. Ainsi dans les plus grandes régions métropolitaines, environ 30 % des automobilistes travaillant à temps plein étaient pris dans la congestion tous les jours de travail. En comparaison, c'était le cas de seulement 8 % des travailleurs qui résidaient hors des régions métropolitaines et des agglomérations de recensement.

Les usagers du transport en commun n'étaient pas à l'abri des problèmes de congestion (graphique 2). Cela s'explique notamment par le fait que plusieurs autobus circulent sur les mêmes voies que les automobilistes et que certains travailleurs se rendent à un stationnement incitatif en voiture avant de prendre le transport en commun. En 2010, dans les six plus grandes régions métropolitaines, 53 % des usagers du transport en commun étaient pris dans la congestion au moins un jour par semaine comparativement à 67 % des automobilistes. La fréquence à laquelle ils étaient pris dans la congestion était cependant moindre que celle rapportée par les automobilistes (22 % des usagers du transport en commun étaient pris dans la circulation au moins 3 jours par semaine, par rapport à 41 % des automobilistes). Il est toutefois impossible de distinguer les usagers du métro de ceux de l'autobus.

De façon peu surprenante, les automobilistes des grandes régions métropolitaines qui étaient fréquemment pris dans la congestion consacraient plus de temps en moyenne pour se rendre au travail (graphique 3). L'impact de la congestion était particulièrement important chez ceux qui parcouraient plus de 25 kilomètres; alors que ceux qui n'étaient jamais pris dans la congestion consacraient en moyenne 36 minutes pour se rendre au travail, cette durée était de 51 minutes pour ceux qui étaient pris dans la congestion au moins trois jours par semaine.

Partie 2 : Perceptions des travailleurs quant au temps passé à se déplacer

La plupart des travailleurs sont satisfaits de la durée de leurs déplacements

Certaines personnes peuvent considérer acceptable d'avoir à consacrer 45 minutes ou même plus pour se rendre au travail alors que pour d'autres, cette durée peut être difficile à tolérer. Dans quelle mesure les travailleurs sont-ils satisfaits de la durée de leurs déplacements?

De façon générale, le niveau de satisfaction par rapport à la durée des déplacements était élevé : 39 % se disaient très satisfaits de la durée de leurs déplacements en direction du travail et un autre 46 % s'en disaient satisfaits. Cela ne laissait que 15 % de travailleurs insatisfaits du temps requis pour se rendre au travail. Cette proportion de travailleurs insatisfaits atteignait un sommet dans les régions métropolitaines de recensement de un million de résidents et plus (20 %). À l'extérieur de ces régions métropolitaines, la proportion de

Tableau 2 Fréquence de la congestion routière selon le type de région de résidence et le mode de transport, travailleurs à temps plein, 2010

	Type de région de résidence					
	Total	Régions métropolitaines de recensement de 1 000 000 de résidents et plus†	Régions métropolitaines de recensement de 250 000 à 999 999 résidents	Régions métropolitaines de recensement de moins de 250 000 résidents	Agglomérations de recensement	Extérieur des régions métropolitaines et des agglomérations de recensement
	pourcentage					
Tous les travailleurs à temps plein	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Jamais de congestion	51	38	47*	53*	67*	78*
1 ou 2 jours par semaine	22	26	25	24	15	11*
3 ou 4 jours par semaine	8	10	10	8	7*	4[E]*
Tous les jours	19	26	19*	16*	11*	8*
Automobilistes (conducteurs et passagers)	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**
Jamais de congestion	50	33	44*	52*	65*	77*
1 ou 2 jours par semaine	21	25	25	24	16*	11*
3 ou 4 jours par semaine	9	12	10	8[E]*	7*	4[E]*
Tous les jours	20	30	20*	16*	12*	8*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2010.

Graphique 2 Plusieurs utilisateurs du transport en commun sont pris dans la congestion 3 jours ou plus par semaine

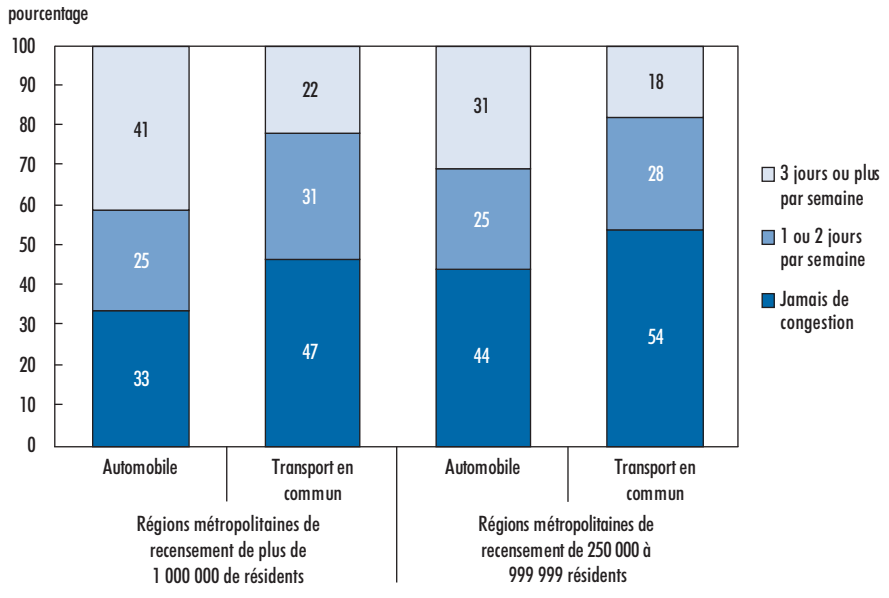

Note : Pour les travailleurs à temps plein vivant dans une région métropolitaine de 250 000 résidents ou plus.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2010.

travailleurs insatisfaits variait entre 8 % et 10 % (tableau 3).

De façon peu surprenante, l'insatisfaction augmentait avec la durée des déplacements. Malgré tout, une légère majorité de ceux qui consacraient 45 minutes ou plus pour se rendre au travail se disaient tout de même satisfaits ou très satisfaits de la durée de leurs déplacements (55 %). Les personnes qui décident de résider à une grande distance de leur lieu de travail sont probablement plus susceptibles d'accepter le fait qu'elles aient à mettre un temps considérable pour s'y rendre.

La congestion, grande source d'insatisfaction

L'expérience de la congestion, tout comme la durée du trajet, mène à une grande insatisfaction. En effet, en l'absence de congestion, une forte majorité de travailleurs se disaient satisfaits de la durée de leurs déplacements. Par exemple,

Graphique 3 Incidence de la congestion sur les durées de déplacement en automobile, selon la distance du déplacement

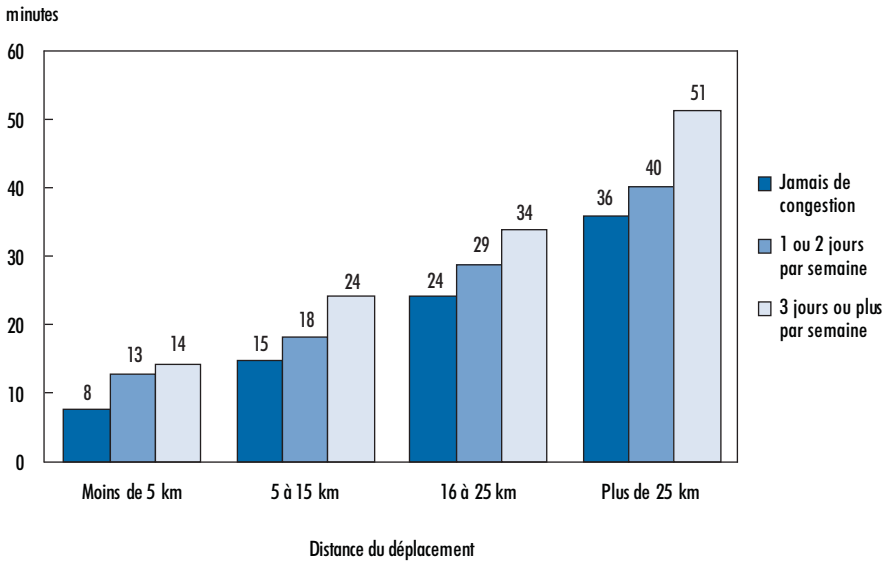

Note : Pour les travailleurs à temps plein vivant dans une région métropolitaine de 250 000 résidents ou plus.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2010.

24 % de ceux dont la durée des déplacements était de 45 minutes ou plus mais qui ne faisaient jamais face à la congestion routière se disaient insatisfaits de cette durée (tableau 3). Chez ceux pour qui la durée des déplacements était la même, mais qui étaient pris dans la congestion routière au moins trois jours par semaine, une proportion beaucoup plus grande d'entre eux, soit 64 %, se disaient insatisfaits.

On observait des résultats similaires pour les autres catégories de durée, le niveau d'insatisfaction étant très faible chez ceux qui n'étaient jamais pris dans la congestion mais augmentant sensiblement chez ceux qui l'étaient sur une base quotidienne ou presque.

Les usagers du transport en commun tolèrent mieux les durées de trajet plus longues

Dans les plus grandes régions métropolitaines, seulement 6 % des travailleurs qui utilisaient un mode de transport actif (marche ou bicyclette) pour se rendre au travail étaient insatisfaits de la durée de leur trajet. Pour leur part, les usagers du transport en commun étaient plus susceptibles que les automobilistes de se dire insatisfaits de la durée de leurs déplacements (23 % se disaient insatisfaits par rapport à 18 % des automobilistes). La plus grande insatisfaction des usagers du transport en commun s'expliquait principalement par le fait qu'ils consacraient en moyenne plus de temps que les automobilistes à se rendre au travail.

Toutefois, lorsqu'on tenait compte de la durée des déplacements, une relation complexe entre le mode de transport et la satisfaction émergeait (graphique 4). Pour les déplacements de plus courte durée, les usagers du transport en commun se montraient moins satisfaits que les automobilistes. Cependant, au fur et à mesure que la durée des déplacements augmentait, un scénario inverse se dessinait. Par exemple, 21 % des automobilistes dont la durée des déplacements se situait entre 30 et 44 minutes se disaient insatisfaits de cette durée par rapport à seulement 10 % des usagers du transport en commun.

Partie 3 : Ce que pensent les travailleurs du transport en commun

Un des objectifs importants en transport urbain est d'encourager les automobilistes à quitter le confort et la commodité de leur automobile afin d'utiliser le transport en commun. Au Canada, en 2010, 82 % des travailleurs se rendaient au travail en automobile, 12 % utilisaient le transport en commun et 6 % se déplaçaient à pied ou à bicyclette.

Dans l'Enquête sociale générale de 2010, on a demandé aux travailleurs qui n'utilisaient pas le transport en commun s'ils en avaient déjà fait l'essai pour se rendre au travail. On leur demandait aussi dans quelle mesure ils considéraient ce mode de transport comme étant pratique.

Des quelque 10,6 millions de travailleurs se déplaçant en automobile, 15 % avaient déjà utilisé le transport en commun pour se rendre à leur lieu de travail, ce qui représente 1,6 million de travailleurs. Un peu moins de la moitié de ceux l'ayant utilisé (47 %) estimaient qu'il s'agissait d'un mode de transport pratique pour se rendre à leur lieu de travail.

On a demandé la même chose aux 9 millions d'automobilistes qui n'avaient jamais utilisé le transport en commun pour se rendre à leur lieu de travail. Parmi ce groupe, seulement 15 % considéraient que ce serait une option pratique (figure 1).

En somme, parmi les 10,6 millions d'automobilistes, un peu plus de 2 millions croyaient que le transport en commun serait une solution pratique pour eux, tandis qu'environ 8,3 millions d'entre eux jugeaient que cette option serait peu pratique ou pas pratique du tout pour eux.

Figure 1 Une majorité d'automobilistes croient que le transport en commun est peu pratique

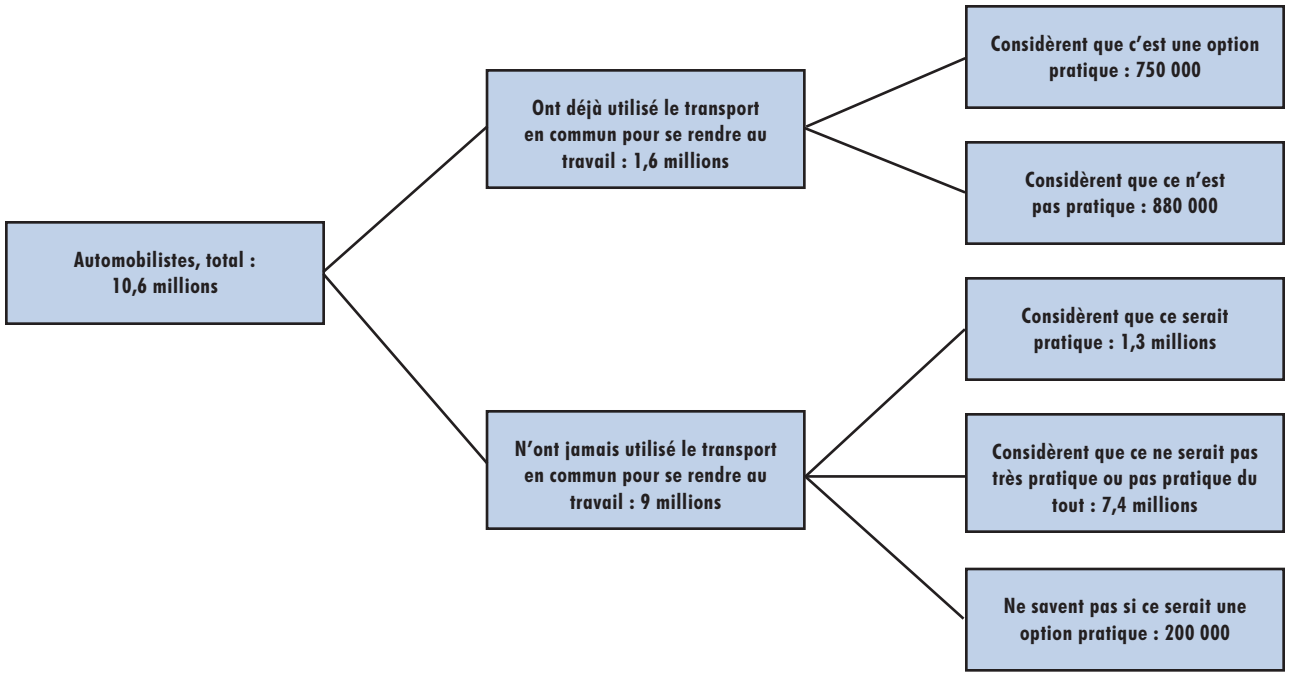

Partie 4 : Incidence des déplacements sur le stress, le bien-être et la conciliation travail-famille

Plusieurs critères entrent en jeu dans le choix d'un lieu de résidence. Parmi eux, il y a la distance par rapport au lieu de travail. On suppose que pour les personnes qui choisissent de demeurer plus loin de leur lieu de travail, les avantages de l'emplacement valent bien le temps consacré au transport. Par conséquent, le niveau de bien-être général ou de satisfaction devrait être similaire, peu importe la durée des déplacements vers le lieu de travail. Les résultats de l'Enquête sociale générale montrent cependant que ce n'est pas le cas et que de plus longues durées de déplacement sont associées à un stress plus élevé et une moins grande satisfaction par rapport à la conciliation travail-famille.

Les travailleurs ayant de longues durées de déplacement trouvent la plupart de leurs journées stressantes

L'association entre les durées de déplacement et le stress ressenti était évidente. Parmi les travailleurs à temps plein qui consacraient 45 minutes ou plus pour se rendre au travail, 36 % ont dit que la plupart de leurs journées étaient assez ou extrêmement stressantes. En comparaison, c'était le cas de 23 % de ceux dont la durée des déplacements était de moins de 15 minutes (tableau 4).

On constatait le même genre d'écarts selon que les travailleurs étaient pris dans la congestion routière plus ou moins souvent. Parmi ceux qui étaient pris dans la congestion au moins trois jours par semaine (soit environ 1 travailleur sur 4), la proportion de ceux qui disaient que la plupart de leurs journées étaient assez ou extrêmement stressantes atteignait 38 %. La proportion correspondante était de 25 % chez ceux qui ne rencontraient jamais de problèmes de congestion en se rendant au travail.

Plusieurs facteurs sont associés à un niveau de stress élevé, dont l'état de santé, le nombre d'heures travaillées, le fait d'avoir des enfants, et la profession (tableau 4). Certains de ces facteurs, comme le nombre d'heures travaillées ou l'état de santé, avaient un impact sur le niveau de stress plus important que les durées de déplacement. Par exemple, alors que 43 % des travailleurs à temps plein dont l'état de santé était passable ou mauvais décrivaient la plupart de leurs journées comme assez ou extrêmement stressantes, c'était le cas de seulement 21 % de ceux dont l'état de santé était excellent. Bon nombre des facteurs étaient cependant moins fortement reliés au stress que la durée des déplacements, tels la présence

Tableau 3 Satisfaction par rapport à la durée des déplacements pour se rendre au travail, 2010

	Degré de satisfaction		
	Très insatisfait ou insatisfait	Satisfait	Très satisfait
	pourcentage		
Total Canada	**15**	**46**	**39**
Type de région de résidence			
Régions métropolitaines de recensement de 1 000 000 de résidents et plus†	20	49	31
Régions métropolitaines de recensement de 250 000 à 999 999 résidents	14*	48	38*
Régions métropolitaines de recensement de moins de 250 000 résidents	8*	46	46*
Agglomérations de recensement	9*	42*	49*
Extérieur des régions métropolitaines et des agglomérations de recensement	10*	41*	49*
Durée des déplacements pour se rendre au travail			
Moins de 15 minutes†	4	26	70
15 à 29 minutes	7*	55*	38*
30 à 44 minutes	16*	63*	21*
45 minutes et plus	45*	46*	9*
Durée des déplacements pour se rendre au travail et fréquence de la congestion routière[1]			
0 à 14 minutes			
Jamais†	3[E]	19	78
1 ou 2 jours par semaine	4[E]	39*	57*
3 jours ou plus par semaine	12[E]*	54*	34*
15 à 29 minutes			
Jamais†	3[E]	43	54
1 ou 2 jours par semaine	2[E]	67*	31*
3 jours ou plus par semaine	23*	66*	11*
30 à 44 minutes			
Jamais†	5[E]	57	38
1 ou 2 jours par semaine	10[E]	74*	16[E]*
3 jours ou plus par semaine	33*	62	5[E]*
45 minutes et plus			
Jamais†	24	57	20
1 ou 2 jours par semaine	38*	52	10[E]*
3 jours ou plus par semaine	64*	34*	F
Mode de transport[2]			
Automobile/véhicule privé†	18	49	32
Transport en commun	23*	52	25*
Transport actif	6[E]*	27*	66*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. Pour les travailleurs à temps plein seulement.
2. Pour les travailleurs vivant dans les régions métropolitaines de recensement de 250 000 résidents ou plus seulement.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2010.

Évolution de la durée de l'aller-retour

Le trajet aller-retour entre le domicile et le lieu de travail n'est pas toujours direct. En effet, bon nombre de travailleurs font un ou plusieurs arrêts en cours de route, que ce soit pour déposer leurs enfants à la garderie ou à l'école, pour faire quelques courses à l'épicerie ou pour récupérer des vêtements chez le nettoyeur. Évidemment, ces arrêts et détours contribuent à faire augmenter la durée totale des déplacements entre le domicile et le travail.

Si l'on considère les détours dans la durée complète des déplacements entre le domicile et le lieu de travail principal, en 2010, la durée moyenne des déplacements aller-retour atteignait 65 minutes par jour de semaine. Il s'agit d'une durée en progression puisque cette durée moyenne était de 63 minutes en 2005, de 59 minutes en 1998 et de 54 minutes en 1992. En 2010, la durée des allers-retours était plus longue dans les trois plus grandes régions métropolitaines, atteignant 81 minutes à Toronto, 76 minutes à Montréal et 74 minutes à Vancouver.

Pour l'ensemble des travailleurs, c'est la durée des déplacements effectués pour des achats de biens et services qui contribuait le plus à faire augmenter la durée des allers-retours liés au travail. Venaient ensuite les déplacements pour activités reliées aux soins des enfants (rendez-vous, école, etc.) et les déplacements pour se rendre aux restaurants.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les méthodes utilisées pour estimer la durée de l'aller-retour, consulter : TURCOTTE, Martin. 2007. *Le temps pour se rendre au travail et en revenir*, produit nº 89-622 au catalogue de Statistique Canada.

Graphique 4 Les automobilistes ayant les plus longs déplacements sont plus susceptibles que les usagers du transport en commun d'être insatisfaits de la durée de leurs déplacements

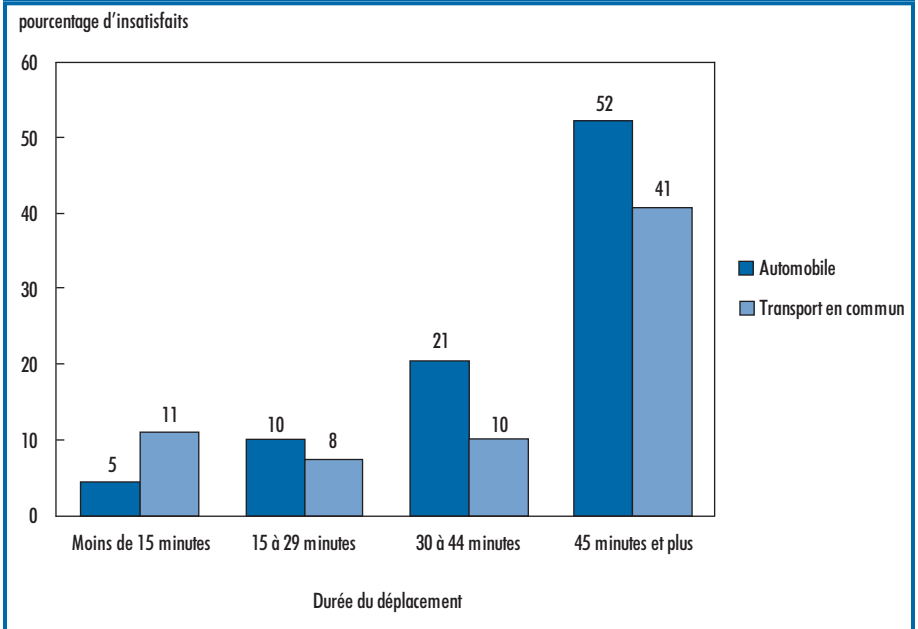

Note : Pour les travailleurs à temps plein vivant dans les régions métropolitaines de 250 000 résidents ou plus.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2010.

d'enfants, la scolarité et le revenu du ménage.

De plus, lorsqu'on maintenait constante l'incidence de tous ces facteurs dans un modèle de régression, la conclusion générale demeurait la même : les travailleurs qui étaient pris plus fréquemment dans la congestion et ceux dont la durée des déplacements entre le domicile et le travail était plus élevée avaient plus tendance à considérer la plupart de leurs journées comme assez ou extrêmement stressantes (résultats non montrés).

Le graphique 5 présente l'association entre la durée des déplacements, la fréquence de la congestion et toute une batterie d'indicateurs de stress reliés au manque de temps. Pour chacun d'entre eux, une augmentation de la durée des déplacements est associée à une augmentation de la prévalence du stress. Par exemple, 39 % des travailleurs à temps plein qui consacraient moins de 15 minutes pour se rendre au bureau se sentaient pressés par le temps tous les jours. Chez ceux dont les déplacements duraient 45 minutes ou plus, c'était près de 1 personne sur 2 (49 %). Le sentiment d'être pris dans une routine et l'impression de ne plus avoir de temps pour s'amuser augmentait aussi avec la durée des déplacements.

Les travailleurs ayant de plus longs trajets se disent moins satisfaits de leur conciliation travail-famille

En plus d'être associé à un niveau de stress plus élevé, le fait de consacrer beaucoup de temps à ses déplacements était aussi associé à la conciliation travail-famille. Spécifiquement, 79 % des personnes dont la durée des déplacements était de moins de 15 minutes se disaient satisfaites ou très satisfaites de l'équilibre entre leur travail et leur vie familiale. Cette proportion diminuait en fonction de la durée des déplacements, pour atteindre 65 % chez celles qui consacraient

Tableau 4 Durée des déplacements pour se rendre au travail, fréquence de la congestion routière et autres facteurs associés au stress et à l'équilibre professionnel et familial, travailleurs à temps plein, 2010

	Travailleurs décrivant la plupart de leurs journées comme assez ou extrêmement stressantes	Travailleurs satisfaits ou très satisfaits de l'équilibre entre leur vie professionnelle et famiilale
	pourcentage	
Durée des déplacements pour se rendre au travail		
Moins de 15 minutes†	23	79
15 à 29 minutes	26	73*
30 à 44 minutes	32*	70*
45 minutes ou plus	36*	65*
Fréquence de la congestion		
Jamais de congestion†	25	78
1 ou 2 jours par semaine	23	71*
3 jours ou plus par semaine	38*	64*
Sexe		
Masculin†	26	74
Féminin	31*	72
Groupe d'âge		
Moins de 25 ans†	18	76
25 à 34 ans	27*	67*
35 à 44 ans	34*	69*
45 à 54 ans	29*	76
55 ans et plus	24*	82*
Présence d'enfants		
Non†	27	75
Oui	31	70
État de santé autodéclaré		
Excellent†	21	83
Très bon	23	78*
Bon	32*	69*
Passable ou mauvais	43*	54*
Niveau de scolarité		
Diplôme d'études secondaires ou moins†	26	76
Diplôme d'un collège ou d'une école de métiers	29	74
Diplôme universitaire	29*	69*
Revenu du ménage		
Moins de 60 000 $†	28	73
60 000 $ à 99 999 $	27	73
100 000 $ et plus	30	74
Non déclaré	26	73
Profession		
Gestion†	38	67
Personnel professionnel	31*	70
Personnel technique, techniciens et technologues	30*	71
Personnel de bureau	30*	76*
Ventes et services	25*	75*
Métiers, transport et machinerie	23*	75*
Professions propres au secteur primaire	21*	82*
Transformation, fabrication et services d'utilité publique	22*	78*
Heures travaillées par semaine		
30 à 39 heures†	23	82
40 à 49 heures	24	76*
50 heures et plus	40*	60*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2010.

Graphique 5 Plus la durée pour se rendre au travail est longue, plus les chances de se sentir pris dans une routine quotidienne augmentent

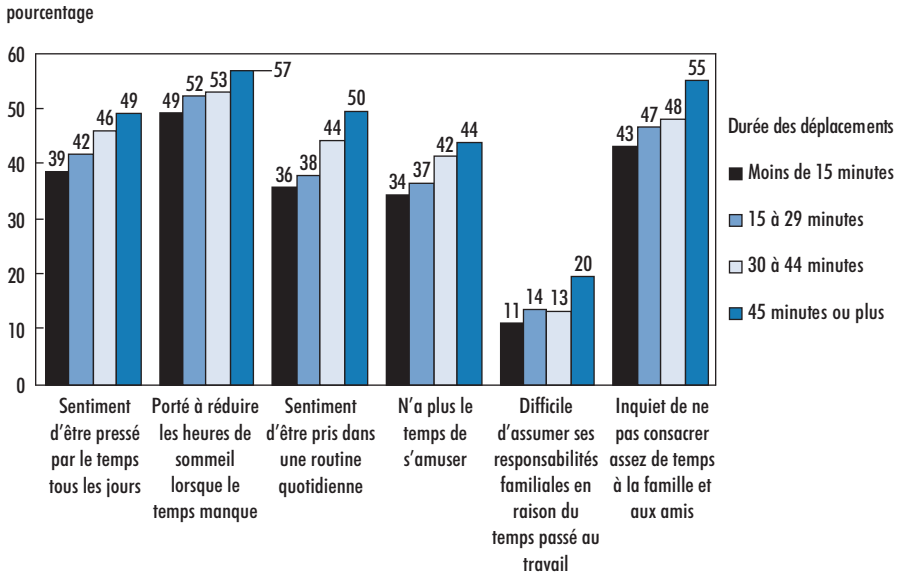

Note : Pour les travailleurs à temps plein seulement.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2010.

45 minutes ou plus pour se rendre au travail (tableau 4). Celles dont la durée du navettage était de 45 minutes ou plus étaient aussi plus susceptibles de dire qu'il leur était difficile d'assumer leurs responsabilités familiales en raison du temps passé au travail (graphique 5). Le sentiment de manquer de temps pour sa famille et ses amis augmentait aussi en fonction de la durée des déplacements entre le domicile et le lieu de travail.

Résumé

En 2010, les travailleurs ont consacré en moyenne 26 minutes pour se rendre au travail. Ce sont les travailleurs de Toronto, de Montréal et de Vancouver qui avaient les temps moyens de déplacement les plus élevés, soit respectivement 33, 31 et 30 minutes.

Les usagers du transport en commun devaient consacrer, à distance équivalente de leur lieu de travail, plus de temps que les automobilistes pour s'y rendre. Par exemple, dans les six plus grandes régions métropolitaines du pays comptant chacune au moins un million de résidents, la durée moyenne des déplacements des usagers du transport en commun était de 44 minutes. En comparaison, cette durée moyenne était de 27 minutes pour les automobilistes.

De façon peu surprenante, la congestion de la circulation était plus commune dans les plus grandes régions métropolitaines et affectait davantage les automobilistes. Dans les grands centres, les usagers du transport en commun n'étaient pas à l'abri des effets de cette congestion. En effet, dans les six plus grandes régions métropolitaines, 1 usager du transport en commun sur 5 a dit qu'il était pris dans la congestion de la circulation au moins trois jours par semaine. C'était quand même moins que les 2 automobilistes sur 5 qui se retrouvaient dans la même situation.

De façon générale, les travailleurs se disaient satisfaits du temps qu'ils consacraient pour se rendre au travail. L'insatisfaction était cependant plus répandue dans les plus grands centres urbains. On a entre autres constaté que le fait d'être fréquemment pris dans la congestion routière avait une incidence particulièrement importante sur la probabilité de se dire insatisfait de la durée du navettage.

La très grande majorité des automobilistes, soit 85 % d'entre eux, n'ont jamais utilisé le transport en commun pour se rendre à leur lieu de travail actuel. Parmi eux, seulement 15 % croyaient que ce pourrait être une option pratique pour eux. Les 85 % restants croyaient que ce serait peu ou pas du tout pratique pour eux (ou ne savaient pas). Parmi les 15 % d'automobilistes ayant déjà utilisé le transport en commun pour se rendre au travail, un peu moins de la moitié croyaient que le transport en commun serait une solution pratique pour eux.

Finalement, on a observé que des durées de déplacement plus longues étaient associées à des niveaux de stress plus grands chez les travailleurs à temps plein. La même chose était vraie pour ceux qui étaient souvent pris dans la congestion routière.

Martin Turcotte est analyste principal à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. Ces régions métropolitaines étaient Québec, Winnipeg, Hamilton, London, Kitchener, Saint-Catharines–Niagara, Halifax, Oshawa, Victoria et Windsor.
2. Un modèle de régression linéaire, basé sur la population des travailleurs des plus grandes régions métropolitaines, a permis de confirmer ces résultats. Ce modèle incluait comme variable indépendante la distance, la distance au carré, la fréquence à laquelle les travailleurs étaient pris dans la congestion et le mode de transport utilisé (automobile contre transport en commun). Toutes ces variables étaient statistiquement significatives et le R^2 de cette régression était de 0,49. À distance et à fréquence de congestion équivalentes, les usagers du transport en commun devaient consacrer en moyenne 17 minutes de plus pour se rendre au travail que les automobilistes.

Mobilité intergénérationnelle en éducation : l'achèvement d'études universitaires selon le niveau de scolarité des parents

par Martin Turcotte

Introduction

Au Canada, comme ailleurs dans le monde, il existe une très forte corrélation entre la scolarisation des parents et celle de leurs enfants[1]. En effet, les jeunes adultes dont un ou deux parents ont terminé leurs études universitaires sont beaucoup plus susceptibles de terminer les leurs aussi. Les études ont même démontré que le niveau de scolarité des parents avait une incidence encore plus grande que leur niveau de revenu sur la probabilité des jeunes de poursuivre et de terminer des études universitaires[2]. Cette association existe aussi, quoiqu'elle soit moins prononcée, en ce qui a trait aux études collégiales ou à celles faites dans une école de métiers : les enfants dont les parents ont poursuivi de telles études sont plus susceptibles de suivre le même parcours scolaire que leurs parents.

Les facteurs qui permettent d'expliquer la corrélation qui existe entre la scolarité des parents et celle des enfants sont multiples. Tout d'abord, en ce qui a trait aux aspects financiers, les parents qui sont plus scolarisés ont aussi des revenus plus élevés. Comme les personnes très scolarisées ont tendance à former des unions avec un partenaire qui présente un profil éducationnel similaire[3], les revenus et les avoirs familiaux en sont d'autant bonifiés. Ces ressources financières permettent notamment à ces parents d'épargner plus facilement et d'aider leurs enfants à financer leurs études postsecondaires. Cet avantage financier est d'autant plus réel pour les familles dont les femmes sont plus scolarisées. Lorsque ces femmes ont des enfants, elles en ont, en moyenne, un nombre moins élevé (ce qui leur permet donc d'allouer plus de ressources financières à chacun d'eux, de la petite enfance jusqu'aux études postsecondaires).

Afin de réduire l'inégalité des chances en éducation selon l'origine sociale, les gouvernements et diverses fondations offrent une aide financière aux jeunes qui ont la capacité d'entreprendre des études universitaires, mais qui proviennent de familles à plus faible revenu. En dépit de l'existence de cette aide, les jeunes provenant de milieux moins favorisés, dont moins de parents ont fréquenté le collège ou l'université, demeurent moins susceptibles de fréquenter l'université et d'obtenir un diplôme[4]. En effet, comme le démontrent plusieurs recherches canadiennes récentes, les contraintes financières (droits de scolarité ou manque de soutien financier) n'expliquent qu'en partie le peu de participation aux études universitaires des jeunes de ces familles[5]. Les facteurs culturels liés à la scolarisation des parents auraient une plus grande importance que l'aspect financier dans la poursuite des études de ces jeunes.

Par exemple, certains auteurs soulignent que les parents plus scolarisés fournissent à leurs enfants un environnement plus favorable à leur développement cognitif dès le plus jeune âge, qui se manifeste, entre autres, par de meilleures notes au secondaire[6]. D'ailleurs, il a été démontré que les enfants dont les parents étaient très scolarisés fournissaient des efforts plus soutenus et avaient des

habiletés en lecture au secondaire supérieures à celles des enfants de parents moins scolarisés. Ces aptitudes importent beaucoup dans la poursuite et la réussite d'études postsecondaires[7]. Aussi, les parents titulaires d'un diplôme universitaire ont de plus grandes aspirations quant à la scolarisation de leurs enfants et ont plus tendance à les leur transmettre. Par exemple, selon une étude récente menée auprès d'élèves issus de familles à plus faible revenu qui poursuivent des études postsecondaires, ceux dont les parents avaient un diplôme universitaire étaient nettement plus susceptibles d'avoir su depuis toujours qu'ils voulaient continuer leurs études après le secondaire (environ 50 %, comparativement à 31 % pour ceux dont les parents n'avaient obtenu qu'un diplôme d'études secondaires)[8].

Les conséquences de ces résultats de recherche sur les politiques sont nombreuses. Selon plusieurs spécialistes, bien que les mesures dont le seul objectif serait d'aider financièrement les jeunes de familles à plus faible revenu à accéder aux études postsecondaires et de les terminer soient importantes, elles ne seraient pas suffisantes pour améliorer l'égalité des chances[9]. Il faudrait en effet leur ajouter des politiques qui donnent accès aux enfants de parents moins scolarisés à des ressources dont ils sont peut-être privés et qui sont toutes reliées aux succès scolaires et à la poursuite d'études postsecondaires (meilleur accès à du matériel et à des activités culturelles, démonstration d'attitudes et de valeurs positives concernant l'utilité des études, etc.). En bref, si les causes de l'inégalité des chances en éducation sont multiples et complexes, un fait persiste : il existe un écart quant aux chances d'obtenir un diplôme universitaire entre les enfants qui proviennent de milieux familiaux où les parents ont obtenu un diplôme universitaire et les autres. Mais cet écart diminue-t-il?

Au cours des dernières décennies, la proportion de jeunes adultes titulaires d'un diplôme universitaire a progressé de façon substantielle. Mais qu'en est-il de l'évolution du degré d'association entre la scolarisation des parents et celle de leurs enfants? La forte progression de la scolarisation universitaire observée chez les jeunes adultes, particulièrement les femmes, se fait-elle au même rythme chez les jeunes issus de familles dont les parents ont un niveau de scolarité moins élevé?

Le but du présent article est de vérifier si on assiste, depuis quelques années, à une progression de la mobilité intergénérationnelle du point de vue de la scolarisation universitaire. Autrement dit, on se demande si les personnes qui proviennent de familles dont les parents n'ont pas terminé d'études universitaires sont elles-mêmes plus susceptibles d'en avoir terminé que ce n'était le cas il y a près de 25 ans et si l'écart qui les sépare des personnes dont les parents ont achevé des études universitaires a diminué au fil du temps.

Pour répondre à cette question, on fait appel aux données de 12 cycles différents de l'Enquête sociale générale couvrant la période allant de 1986 à 2009. L'analyse porte sur les personnes de 25 à 39 ans nées au Canada (pour plus de détails sur la méthodologie et les concepts, consulter : « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »). Pour les personnes nées ailleurs qu'au Canada, des facteurs différents, probablement reliés aux caractéristiques sociales, culturelles et économiques du pays d'origine, peuvent influer sur la mobilité intergénérationnelle en éducation. D'autres études portent sur la mobilité en éducation des enfants d'immigrants[10].

La proportion de diplômés universitaires a plus que doublé de 1986 à 2009 chez les 25 à 39 ans

Mis à part la participation accrue des femmes au marché du travail, une des grandes transformations ayant marqué le dernier quart de siècle est la forte croissance des diplômés universitaires dans la population. Plus spécifiquement, alors qu'un peu moins de 15 % des personnes de 25 à 39 ans nées au Canada étaient titulaires d'un diplôme universitaire en 1986, cette proportion avait plus que doublé pour atteindre 31 % en 2009 (tableau 1).

Cette hausse était cependant beaucoup plus marquée chez les femmes que chez les hommes. En 1986, les hommes étaient légèrement plus susceptibles d'être titulaires d'un diplôme universitaire que les femmes (respectivement 16 % et 13 % chez les personnes de 25 à 39 ans nées au Canada). En 2009, toutefois, le scénario était inversé : 37 % des femmes de ce groupe d'âge détenaient un diplôme universitaire, comparativement à 27 % des hommes (tableau 1).

En 2009, la probabilité d'être titulaires d'un diplôme universitaire était nettement supérieure pour les personnes dont au moins un des parents détenait un diplôme (56 %) que pour celles dont aucun des deux parents n'était diplômé universitaire (23 %) (tableau 1). L'écart était encore plus grand si on comparait les personnes dont les deux parents étaient titulaires d'un diplôme universitaire à celles dont les deux parents n'avaient obtenu qu'un diplôme d'études secondaires. Dans le cas des hommes, les proportions respectives de diplômés universitaires étaient de 67 % contre 20 % (graphique 1).

Lorsqu'un seul parent détenait un diplôme universitaire, le fait qu'il s'agisse du père ou de la mère avait une incidence sur le résultat des garçons (le diplôme du père étant plus fortement corrélé avec

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

L'Enquête sociale générale (ESG), qui est menée annuellement depuis 1985, a deux objectifs principaux : 1) rassembler des données sur les tendances sociales de manière à suivre l'évolution des conditions de vie et du bien-être des Canadiens et 2) fournir des renseignements sur des questions de politique sociale précises qui suscitent déjà ou qui susciteront de l'intérêt. La présente étude permet de répondre à ces deux objectifs. Afin de suivre l'évolution de la relation entre la scolarité des parents et celle de leurs enfants, on fait appel aux données de 12 années différentes : 1986, 1994, 1995, 1999, 2000, 2001, 2003, 2004, 2005, 2006, 2008 et 2009. Ces années correspondent à celles pour lesquelles on a recueilli des renseignements sur le niveau de scolarité atteint par les parents des répondants. Afin de faciliter l'interprétation des tableaux, les données sont présentées pour six cycles de l'ESG seulement. Le modèle de régression logistique prend néanmoins en considération les données des 12 cycles.

Le groupe d'âge retenu est celui des personnes de 25 à 39 ans. Habituellement, la plupart des personnes ont achevé leurs études à l'âge de 25 ans. Afin d'augmenter la taille des échantillons, on a élargi le groupe d'âge des 25 à 34 ans, utilisé dans plusieurs études, jusqu'à 39 ans. La taille des échantillons variait d'un cycle à l'autre, allant d'un minimum de 3 007 répondants en 1994 à 6 371 répondants en 1999. En 2009, soit la dernière année analysée, l'échantillon comptait 3 508 répondants, représentant 5,4 millions de personnes de 25 à 39 ans nées au Canada.

Les questions utilisées pour mesurer la scolarité des parents et celle des répondants n'ont pas varié de 1994 à 2009 (on demandait aux personnes de déclarer le plus haut niveau de scolarité qu'elles avaient atteint de même que le plus haut niveau de scolarité atteint par leur père et leur mère). En 1986, un ensemble de questions légèrement différentes ont été posées pour mesurer la scolarité des répondants, mais il demeurait facile de départager les titulaires d'un diplôme universitaire des autres.

Régression logistique

Afin de vérifier dans quelle mesure l'association entre la scolarisation des parents et celle des répondants s'est modifiée avec le temps, on a réalisé une analyse de régression logistique. Pour ce faire, on a regroupé les données des 12 cycles différents au sein d'une même base de données. Celle-ci comptait 55 700 observations.

Dans le modèle de régression logistique, la variable *cycle* est de type continu et prend une valeur contenue entre le maximum de 23 pour 2009 et le minimum de 0 pour 1986. Pour l'année 2008, par exemple, la variable *cycle* prend la valeur de 22, pour 2006, elle prend la valeur de 20, pour 2005, la valeur est de 19, et ainsi de suite. En créant une variable d'interaction entre la variable *cycle* et celle qui mesure la scolarité du parent, on est en mesure de déterminer si la force de l'association entre la scolarité parentale et la probabilité de détenir un diplôme universitaire a diminué ou non au cours de la période.

On a réalisé trois modèles : un pour l'ensemble des personnes de 25 à 39 ans, un pour les femmes de ce groupe d'âge et un autre pour les hommes.

l'achèvement de leurs études universitaires). En effet, chez les garçons dont le père détenait un diplôme universitaire mais pas la mère, 46 % étaient diplômés universitaires. En comparaison, chez les garçons dont la mère détenait un diplôme universitaire, mais pas le père, la proportion correspondante était de 33 %. Chez les filles, le fait que ce soit le père ou la mère qui détienne le diplôme universitaire importait peu dans le fait d'obtenir son diplôme d'études universitaires (résultats non présentés).

On sait que de plus en plus de jeunes adultes ont des parents titulaires d'un diplôme universitaire. Alors que 8 % des personnes de 25 à 39 ans avaient des parents titulaires d'un diplôme universitaire en 1986, cette proportion a augmenté sans interruption au cours de la période pour atteindre 26 % en 2009. Mais est-ce que les personnes dont les parents n'ont pas de diplôme universitaire sont plus susceptibles d'en obtenir un qu'elles ne l'étaient auparavant?

Les jeunes adultes dont les parents ont un niveau de scolarité moins élevé étaient plus susceptibles d'être des diplômés universitaires en 2009 qu'en 1986

Chez les personnes dont les parents n'étaient pas diplômés universitaires, la probabilité qu'elles détiennent un diplôme a pratiquement doublé de 1986 à 2009, soit de 12 % à 23 % (tableau 1). Chez celles dont au moins un parent détenait un diplôme universitaire, cette proportion a aussi augmenté mais de façon moins

Tableau 1 Pourcentage de personnes de 25 à 39 ans détenant un diplôme universitaire, 1986 à 2009

	Personnes de 25 à 39 ans nées au Canada					
	1986†	1994	2000	2003	2006	2009
	pourcentage détenant un diplôme universitaire					
Total	**14,7**	**20,5***	**23,1***	**26,4***	**30,5***	**31,4***
Scolarisation des parents						
Aucun diplôme universitaire ou ne sait pas	12,0	17,0*	17,2*	20,1*	22,8*	23,0*
Au moins un diplôme universitaire	44,7	49,3	51,1	52,1	54,7*	55,8*
Sexe						
Hommes	16,2	19,9*	22,3*	24,2*	27,6*	26,6*
Femmes	13,3	21,2*	23,9*	28,6*	33,4*	36,5*
Scolarisation des parents et sexe						
Aucun diplôme universitaire ou ne sait pas						
Hommes	13,7	15,7	16,0	17,4*	20,4*	18,1*
Femmes	10,3	18,3*	18,3*	22,7*	25,3*	28,0*
Au moins un diplôme universitaire						
Hommes	42,5	52,4	49,3	50,6	50,2	50,1
Femmes	47,1	46,0	53,4	53,6	59,3*	62,0*
Pays de naissance des parents						
Canada	13,6	19,1*	21,2*	23,5*	27,7*	28,9*
Au moins un parent né à l'étranger	20,6	26,7	31,0*	36,4*	40,1*	40,2*
Région de naissance[1]						
Atlantique	..	17,1	23,2*	23,2*	24,0*	29,3*
Québec	..	20,7	22,7	26,4*	31,8*	30,4*
Ontario	..	22,4	24,9	29,0*	31,7*	33,7*
Prairies	..	19,2	21,8	24,7*	28,5*	29,6*
Colombie-Britannique	..	18,9	19,6	23,4	32,4*	31,3*
Langue maternelle						
Anglais	15,8	20,8*	23,6*	26,7*	29,3*	31,6*
Français	11,5	18,1*	21,3*	24,3*	30,4*	29,0*
Autre	24,2	30,9	26,9	32,2	42,3*	44,5*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. Pour la région de naissance, le groupe de référence est 1994.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1986, 1994, 2000, 2003, 2006 et 2009.

marquée, passant de 45 % en 1986 à 56 % en 2009, soit une proportion 1,25 fois plus élevée. Évidemment, lorsque le pourcentage au début de la période est bas, comme c'est le cas ici pour les personnes dont les parents n'ont pas de diplôme universitaire, une forte croissance est plus probable que lorsque la proportion initiale est plus élevée (comme c'est le cas pour les enfants de parents universitaires).

L'écart de la proportion de diplômés selon le niveau de scolarité des parents, en points de pourcentages, est demeuré le même de 1986 à 2009 (soit une trentaine de points de pourcentage). Cependant, l'écart relatif a diminué. En 1986, la probabilité d'obtenir un diplôme universitaire était près de quatre fois plus élevée pour ceux dont les parents étaient titulaires d'un diplôme universitaire que pour ceux dont les parents ne l'étaient pas (45 % contre 12 %, soit un ratio de 3,8). En 2009, ce ratio a diminué puisqu'on dénombrait 56 % de diplômés universitaires chez les enfants d'universitaires, contre 23 % chez les autres (probabilité 2,4 fois plus élevée)[11].

Afin de confirmer que l'inégalité du point de vue de la mobilité intergénérationnelle en éducation a diminué au fil du temps, on a créé un modèle de régression logistique. Celui-ci permet de vérifier cette hypothèse tout en tenant compte de certains facteurs ayant une incidence sur l'achèvement d'études universitaires et ayant changé dans le temps (en particulier l'incidence du sexe et l'augmentation généralisée de la proportion de personnes

Graphique 1 Chez les femmes de 25 à 39 ans dont les deux parents étaient diplômés universitaires, 77 % détenaient un diplôme universitaire en 2009

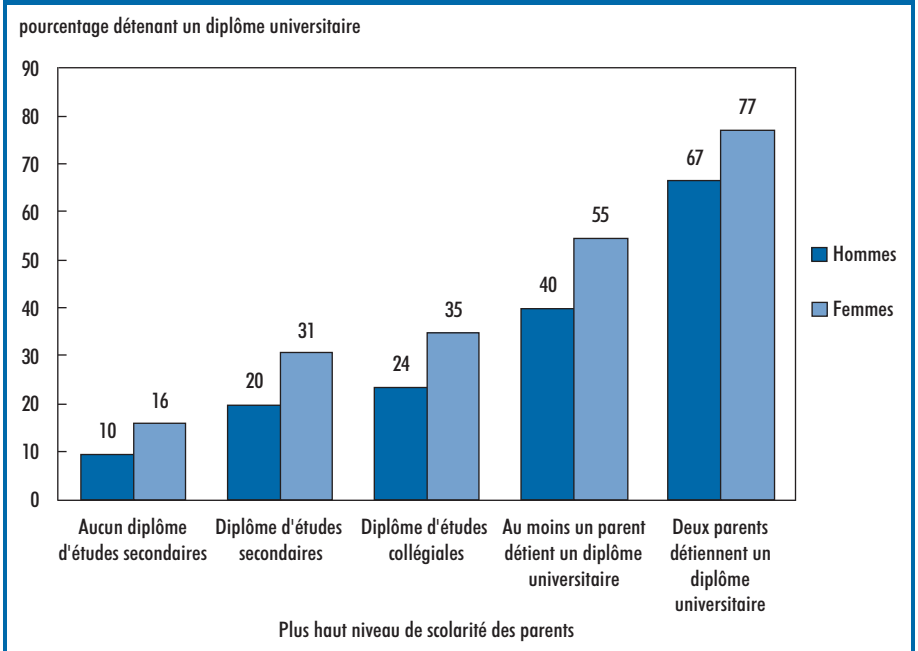

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2009.

titulaires d'un diplôme universitaire). Étant donné que les personnes dont les parents sont nés ailleurs qu'au Canada sont plus susceptibles de détenir un diplôme universitaire (tableau 1), le modèle tient aussi compte du lieu de naissance des parents ainsi que de l'âge du répondant.

Les résultats de cette analyse confirment que l'écart relatif en ce qui a trait à l'achèvement d'études universitaires par les personnes dont les parents sont des diplômés universitaires et celles dont les parents ne le sont pas s'est atténué de 1986 à 2009 (tableau A.1). Les facteurs qui peuvent avoir concouru à cette légère diminution de l'inégalité sont complexes et probablement nombreux (changement de culture par rapport à la valeur de l'éducation universitaire, programmes de prêts et bourses, etc.); l'identification de ces facteurs n'est pas possible à l'aide des données disponibles et dépasse les objectifs de la présente étude. Notons aussi que malgré la légère diminution de l'inégalité, l'écart entre les deux groupes demeure sensible et une personne née de parents titulaires d'un diplôme universitaire a nettement plus de chances d'achever des études universitaires que les autres.

Chez les femmes dont les parents ne détiennent pas de diplôme universitaire, la part de celles qui en détiennent un a presque triplé de 1986 à 2009

L'augmentation du pourcentage de diplômés universitaires chez les personnes dont les parents n'ont pas terminé leurs études universitaires est principalement attribuable aux femmes. En effet, en 1986, parmi les femmes dont les parents n'avaient pas de diplôme universitaire, seulement 10 % d'entre elles en détenaient un. Cette proportion a bondi à 28 % en 2009, soit un pourcentage presque trois fois plus élevé. Chez les hommes, la progression a été beaucoup plus modeste, la proportion correspondante étant passée de 14 % en 1986 à 18 % en 2009 (tableau 1).

Ces résultats illustrent que la réduction de l'inégalité des chances du point de vue de l'achèvement des études universitaires est principalement attribuable aux femmes. Dans le cas des hommes, en 1986, la probabilité de terminer des études universitaires pour ceux dont les parents étaient titulaires d'un diplôme universitaire était 3,1 fois plus élevée que pour leurs homologues dont les parents n'étaient pas diplômés (42,5 % / 13,7 % = 3,1) (tableau 1). En 2009, ce ratio était légèrement moindre, soit de 2,8.

Le scénario était fort différent pour les femmes. En 1986, la probabilité de détenir un diplôme universitaire chez les femmes dont les parents avaient obtenu un diplôme universitaire était 4,6 fois plus élevée que la probabilité de celles ayant des parents avec un niveau de scolarité moins élevé. En 2009, la différence entre les deux groupes avait diminué sensiblement et le ratio entre les deux proportions n'atteignait plus que 2,2, (62 % / 28 % = 2,2) (tableau 1). Le tableau A.1 confirme ce résultat. Pour les femmes, le degré d'association entre le fait d'avoir des parents diplômés universitaires et le fait de détenir un diplôme universitaire diminue avec le temps. Pour les hommes, le résultat n'est pas statistiquement significatif.

La scolarisation des parents a une incidence moins grande pour les immigrants de deuxième génération que pour les personnes nées au Canada

Des études antérieures ont démontré que les enfants d'immigrants (deuxième génération) étaient proportionnellement plus nombreux à terminer des études universitaires que les enfants nés au Canada[12]. Les résultats de la présente étude sont conformes à ces conclusions. En 2009, 40 % des personnes de 25 à 39 ans avec au moins un parent né

à l'étranger étaient titulaires d'un diplôme d'études universitaires, par rapport à 29 % de ceux dont les deux parents étaient nés au Canada. Cet écart est aussi manifeste en ce qui a trait à la langue, ceux ayant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais étaient plus susceptibles d'être diplômés universitaires que les autres.

Les résultats de la présente étude permettent aussi de constater que pour les personnes dont au moins un des parents est né à l'étranger, l'origine sociale a une incidence moins déterminante sur les chances qu'elles achèvent des études universitaires (comparativement aux personnes dont les parents sont nés au Canada). Ces résultats sont conformes à ceux d'autres études sur la question[13].

Par exemple, en 2009, parmi les personnes dont au moins un des parents était né ailleurs qu'au Canada, les proportions respectives de personnes détenant un diplôme universitaire étaient de 30 % pour celles dont les parents n'étaient pas diplômés universitaires et de 62 % pour celles dont au moins un parent était diplômé. Évidemment, il s'agit d'une proportion deux fois plus élevée pour les personnes issues de familles de parents titulaires d'un diplôme universitaire. Cependant, pour les personnes dont les deux parents étaient nés au Canada, l'écart relatif entre celles qui provenaient d'une famille où les parents avaient terminé des études universitaires et les autres était encore plus grand, respectivement 53 % et 21 %, soit une proportion 2,5 fois plus élevée. Le modèle statistique confirme ces résultats (tableau A.1). En bref, si le fait d'avoir des parents titulaires d'un diplôme universitaire augmente les chances d'être diplômé universitaire, cette incidence est moindre pour les immigrants de seconde génération.

Proportionnellement, le niveau de mobilité intergénérationnelle est relativement semblable aux États-Unis et au Canada

Les données les plus récentes de la General Social Survey américaine montrent des écarts très similaires à ceux enregistrés au Canada en ce qui a trait à la mobilité intergénérationnelle en éducation. En effet, de la période de 2006 à 2008, parmi les Américains de 25 à 39 ans nés aux États-Unis et dont les parents étaient titulaires d'un diplôme universitaire, 56 % étaient eux-mêmes diplômés; il s'agissait de la même proportion que celle enregistrée au Canada en 2009[14]. Chez ceux dont les parents n'avaient pas terminé d'études universitaires, le portrait était aussi similaire, avec environ le quart des Américains détenant un diplôme universitaire.

Cela étant dit, une étude a montré que le revenu du ménage jouait un rôle plus déterminant quant à la poursuite d'études universitaires aux États-Unis qu'au Canada. Plus spécifiquement, elle démontrait que la poursuite d'études universitaires était moins courante chez les étudiants à plus faible revenu et les membres des minorités visibles aux États-Unis que chez leurs homologues au Canada[15]. D'autres données montrent une relation plus forte aux États-Unis qu'au Canada entre le revenu des parents et les résultats des élèves au secondaire[16].

Résumé

La progression des jeunes adultes ayant achevé des études universitaires a été considérable au cours des 25 dernières années. Il y a une cinquantaine d'années à peine, seuls les membres d'une élite, ainsi que certains cas exceptionnels, pouvaient envisager de poursuivre des études universitaires. Les inégalités dans l'achèvement d'études universitaires selon l'origine familiale ont légèrement diminué au cours du dernier quart de siècle. En 1986, parmi les personnes de 25 à 39 ans nées au Canada et dont les parents n'avaient pas terminé d'études universitaires, seulement 12 % détenaient un diplôme universitaire. En 2009, cette proportion avait presque doublé et presque le quart (23 %) des personnes dans cette situation détenaient un diplôme universitaire. Étant donné cette progression, l'écart relatif qui les séparait des personnes dont les parents détiennent un diplôme universitaire a diminué de 1986 à 2009. Cela étant dit, les inégalités sont loin d'avoir disparu. Aujourd'hui encore, les personnes qui sont nées dans des familles au sein desquelles les parents sont diplômés de l'université sont nettement plus susceptibles de poursuivre de telles études que les autres.

Des différences entre les hommes et les femmes sont claires. Les femmes de 25 à 39 ans sont aujourd'hui plus susceptibles que les hommes du même groupe d'âge de détenir un diplôme universitaire. La progression a été particulièrement marquée chez celles dont les parents n'ont pas fait d'études universitaires : en 2009, 28 % d'entre elles étaient diplômées, comparativement à seulement 18 % des hommes dans la même situation. En ce sens, les femmes ont grandement contribué à réduire l'écart qui existe, au total, entre les personnes dont les parents sont diplômés universitaires et les autres.

Martin Turcotte est analyste principal à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. 2010. « A family affair: Intergenerational social mobility across OECD Countries », *Economic Policy Reforms: Going for Growth*, partie II, chapitre 5, p. 3 à 20.

2. FINNIE, Ross, Richard E. MUELLER, Arthur SWEETMAN et Alex USHER. 2010. « Nouveaux points de vue en ce qui a trait à l'accès aux études postsecondaires », *Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada*, vol. 7, produit nº 81-004-X au catalogue de Statistique Canada.
3. MARTIN, Laetitia et Feng HOU. 2010. « Elles partagent leur vie : femmes, tendances relatives aux unions et scolarité », *Tendances sociales canadiennes*, nº 90, produit nº 11-008-X au catalogue de Statistique Canada.
4. Certains ont suggéré qu'un des facteurs qui pourraient aider à expliquer l'écart persistant en ce qui a trait à l'accès aux études supérieures selon l'origine familiale est le fait que les jeunes des familles à plus faible revenu, malgré la disponibilité de l'aide financière, doivent subir des difficultés financières plus importantes durant leurs études et après celles-ci (principalement parce que leurs parents ne peuvent pas faire de dons ou payer directement pour leurs études et qu'ils accumulent plus de dettes). La solution serait des bourses, plutôt que des prêts, destinés aux jeunes étudiants provenant de familles à plus faible revenu. Voir pour plus de détails : CARMICHAEL, Lorne et Ross FINNIE. 2008. « Family income, access to post-secondary education and student grants: Why equal access requires more than loans », *Who Goes? What Matters? Accessing and Persisting in Post-Secondary Education in Canada*, publié sous la direction de R. Finnie, R.E. Mueller, A. Sweetman et A. Usher, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, Queen's Policy Studies Series, p. 347 à 368.
5. FINNIE, R., R.E. MUELLER, A. SWEETMAN et A. USHER. 2008. *Who Goes? What Matters? Accessing and Persisting in Post-Secondary Education in Canada*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, Queen's Policy Studies Series.

   Cependant, l'incidence des ressources financières familiales n'est pas nulle. Voir aussi : FRENETTE, Marc. 2007. *Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières*, Direction des études analytiques, documents de recherche, nº 295, produit nº 11F0019M au catalogue de Statistique Canada.
6. Voir par exemple FINNIE et al. 2010.
7. FINNIE, Ross et Richard E. MUELLER. 2008. « The backgrounds of Canadian youth and access to post-secondary education: New evidence from the Youth in Transition Survey », *Who Goes? What Matters? Accessing and Persisting in Post-Secondary Education in Canada*, publié sous la direction de R. Finnie, R.E. Mueller, A. Sweetman et A. Usher. Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, Queen's Policy Studies Series, p. 79 à 107.
8. FINNIE, Ross, Stephen CHILDS et Andrew WISMER. 2010. *When Did You Decide?*, Version 02-24-10, A MESA Project L-SLIS Research Brief, Toronto, Ontario, Canadian Education Project.
9. Voir pour des exemples FINNIE, Ross, Marc, FRENETTE, Richard E. MUELLER et Arthur SWEETMAN. 2010. *Pursuing Higher Education in Canada: Economic, Social and Policy Dimensions*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, Queen's Policy Studies Series.
10. Par exemple, ABADA, Teresa, Feng HOU et Bali RAM. 2008. *Différences entre les groupes dans les niveaux de scolarité des enfants d'immigrants*, Direction des études analytiques, documents de recherche, nº 308, produit nº 11F0019M au catalogue de Statistique Canada.
11. Il est à noter que la mobilité intergénérationnelle telle que mesurée par le taux de diplomation universitaire d'une génération à l'autre ne tient pas compte de l'inflation possible de certains diplômes pour obtenir des emplois semblables. Il existe certes une proportion plus grande de diplômés, mais il ne s'agit pas nécessairement de mobilité intergénérationnelle qui amène davantage de revenus. Par ailleurs, il se peut que la progression de la mobilité intergénérationnelle varie selon les champs d'études. Il est cependant impossible de vérifier cette hypothèse avec les données de l'Enquête sociale générale.
12. ABADA et al. 2008.
13. Par exemple AYDEMIR, Abdurrahman, Wen-Hao CHEN et Corak MILES. 2008. *Mobilité intergénérationnelle du niveau de scolarité chez les enfants des immigrants au Canada*, Direction des études analytiques, documents de recherche, nº 316, produit nº 11F0019M au catalogue de Statistique Canada.
14. La taille des échantillons de la General Social Survey américaine étant plus petite que celle de l'Enquête sociale générale canadienne, deux cycles de données ont été combinés pour produire ces estimations. Les poids d'enquête nécessaires à cette procédure sont fournis avec les données disponibles de la General Social Survey (voir http://www.norc.uchicago.edu/GSS+Website/).
15. FRENETTE, Marc. 2005. « L'accès aux études postsecondaires est-il plus équitable au Canada ou aux États-Unis? », Direction des études analytiques, documents de recherche, nº 244, produit nº 11F0019M au catalogue de Statistique Canada.
16. Organisation de coopération et de développement économiques. 2010.

Tableau A.1 Régression logistique des facteurs associés aux chances de détenir un diplôme universitaire chez les personnes de 25 à 39 ans

	Total		Femmes		Hommes	
	coefficient	rapport de cotes	coefficient	rapport de cotes	coefficient	rapport de cotes
Constante	**-2,06***	**0,13**	**-1,83***	**0,16**	**-2,51***	**0,08**
Cycle (variable continue)[1]	0,02*	1,02	0,05*	1,05	0,02*	1,02
Âge du répondant (variable continue)	0,00	1,00	-0,01*	0,99	0,01*	1,01
Scolarisation des parents						
Aucun diplôme universitaire ou ne sait pas†	...	1,00	...	1,00	...	1,00
Diplôme universitaire	1,86*	6,40	1,95*	7,06	1,76*	5,83
Diplôme universitaire * cycle	-0,01*	0,99	-0,02*	0,98	-0,01	0,99
Sexe						
Hommes†	...	1,00	...	...	...	...
Femmes	-0,19*	0,83	...	...	...	...
Femmes * cycle	0,03*	1,03	...	...	...	...
Pays de naissance des parents						
Canada†	...	1,00	...	1,00	...	1,00
Au moins un parent né à l'étranger	0,67*	1,95	0,59*	1,80	0,74*	2,10
Interaction entre le pays de naissance des parents et la scolarisation des parents						
Parent né à l'extérieur du Canada * parent possède un diplôme universitaire	-0,42*	0,66	-0,48*	0,62	-0,36*	0,70
Interaction entre le pays de naissance des parents et le cycle						
Parent né à l'extérieur du Canada * cycle	0,00	1,00	0,00	1,00	-0,01	0,99

† groupe de référence

* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$

1. Consulter « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude » pour obtenir une explication de la variable « cycle ».

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 1986, 1994, 1995, 1999, 2000, 2001, 2003, 2004, 2005, 2006, 2008 et 2009.

Qu'est-ce qui stresse les stressés? Principales sources de stress des travailleurs

par Susan Crompton

Introduction

En 2010, un peu plus de 1 travailleur canadien sur 4 décrivait son quotidien comme très stressant, selon l'Enquête sociale générale (ESG). Cette proportion est à peu près la même que celle déclarée quelques années plus tôt dans le cadre de l'ESG de 2005 et de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2002[1]. Des niveaux constamment élevés de stress dans une telle proportion de la main-d'œuvre posent des défis, tant pour les employeurs que pour le système de soins de santé.

Au fil du temps, les employeurs perdent de la productivité en raison du stress, notamment du fait de l'absentéisme, de la baisse du rendement au travail et de l'augmentation des demandes de prestations d'invalidité qui en résultent[2]. On estime que les problèmes de santé mentale à eux seuls coûtent environ 20 milliards de dollars par année aux employeurs[3] et représentent plus de trois quarts des demandes de prestations d'invalidité à court terme au Canada[4].

Compte tenu des coûts économiques du stress et des maladies qui y sont liées, il n'est pas surprenant de constater qu'une part importante de la recherche en sciences sociales portant sur le stress mette l'accent sur le stress lié au travail et à l'emploi. Toutefois, environ 4 travailleurs canadiens sur 10 très stressés déclarent un problème autre que le travail comme principale source de stress, et lorsque ce problème les suit au travail, il peut y avoir des répercussions sur leur rendement et sur celui de leurs collègues[5].

Dans le présent article, on utilise l'Enquête sociale générale de 2010 pour examiner comment les travailleurs de 20 à 64 ans se disant très stressés diffèrent de ceux disant l'être moins. On s'intéresse aux cinq principales raisons données par les travailleurs très stressés et on compare les caractéristiques qui

Graphique 1 Plus du quart des travailleurs adultes disent que leur vie est très stressante

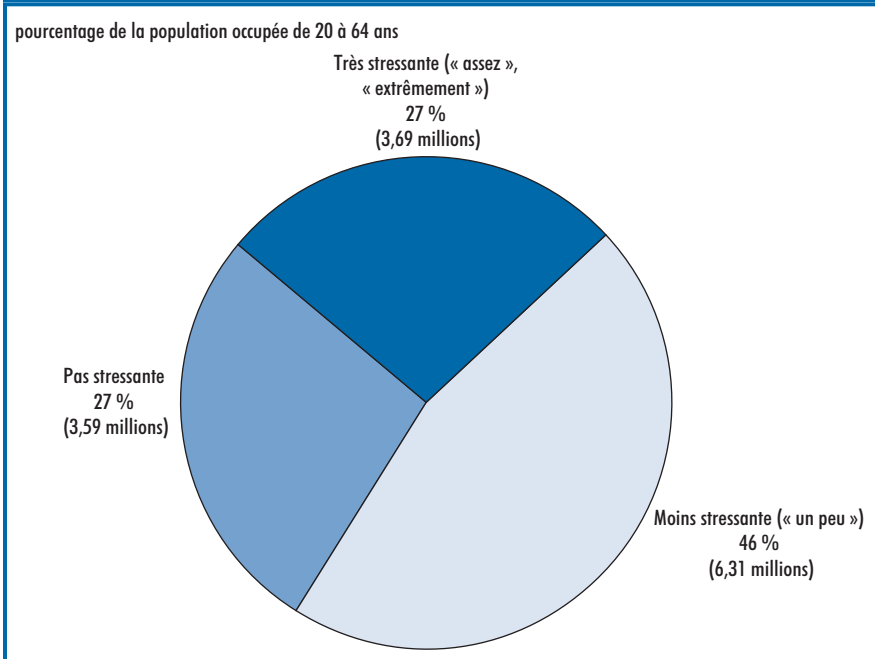

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2010.

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Les données utilisées dans le présent article proviennent de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2010 sur l'emploi du temps, dans le cadre de laquelle on a interviewé des Canadiens de 15 ans et plus vivant dans les dix provinces. Le cycle de l'ESG sur l'emploi du temps porte sur les changements qui touchent l'emploi du temps, y compris le stress lié au manque de temps et le bien-être.

La présente étude est axée sur des adultes de 20 à 64 ans qui occupaient un emploi les sept jours précédant l'enquête et qui ont déclaré que, dans leur vie, la plupart des journées étaient « assez » ou « extrêmement » stressantes. Cette population est constituée d'un échantillon de plus de 1 750 répondants représentant presque 3,7 millions d'adultes.

Définitions

Travailleur : Répondant qui occupait un emploi les sept jours précédant l'enquête (y compris les travailleurs qui étaient absents du travail cette semaine-là parce qu'ils étaient en vacances).

Stressé : Dans le cadre de l'ESG on a posé la question suivante aux répondants : « En pensant au niveau de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont : pas du tout stressantes; pas tellement stressantes; un peu stressantes; assez stressantes; ou extrêmement stressantes? »

Les travailleurs classés comme **très stressés** sont ceux qui ont déclaré que la plupart de leurs journées étaient « assez » ou « extrêmement stressantes ». Les travailleurs **moins stressés** sont ceux qui ont déclaré que la plupart de leurs journées étaient un « peu » stressantes.

Principale source de stress : Dans le cadre de l'ESG, on a posé la question suivante aux répondants : « Quelle est votre principale source de stress? » Les réponses ont été classées entre les catégories suivantes : travail, inquiétudes financières, famille, manque de temps, santé, travail scolaire, et autres, y compris les problèmes de relations, l'isolement, les obligations et responsabilités, et l'inquiétude et l'anxiété générales.

Dans le présent article, les principales sources de stress sont réparties en cinq catégories : travail, inquiétudes financières, famille, manque de temps et problèmes personnels et autres. La catégorie des « problèmes personnels et autres » combine la santé, le travail scolaire et d'autres catégories de réponse à la question concernant la principale source de stress, les tailles d'échantillon étant trop faibles pour procéder à des analyses distinctes pour chaque catégorie.

Emplois de cols blancs : inclut les gestionnaires, les professionnels, les technologues, les techniciens et le personnel technique.

Emplois de cols roses : inclut le travail de bureau et les postes dans la vente et dans les services.

Emplois de cols bleus : inclut les métiers, le transport, les opérateurs de machinerie et les professions connexes; les professions propres au secteur primaire et au secteur de la transformation, de la fabrication et des services d'utilité publique.

Modèle de régression logistique

Afin d'isoler les facteurs individuels liés aux différents niveaux de stress, on a élaboré un modèle de régression logistique pour estimer la probabilité qu'un répondant ayant une caractéristique donnée déclare être **très stressé** plutôt que **moins stressé**, tout en supprimant l'effet des autres facteurs. Le modèle exclut les travailleurs qui n'ont pas déclaré de stress.

Les rapports de cotes ont été estimés grâce à une régression pondérée utilisant les poids de l'ESG, l'estimation de la variance ayant été effectuée grâce à la technique bootstrap. La signification statistique a été calculée à $p < 0,05$ (tableau A.1).

distinguent les travailleurs les uns des autres, par exemple, on cherche les différences qui existent entre ceux qui sont préoccupés par le travail et ceux qui le sont par leurs finances ou par leur situation familiale.

Plus de 1 travailleur sur 4 se dit très stressé

Selon l'Enquête sociale générale (ESG) de 2010, 27 % des travailleurs canadiens considèrent la plupart des journées de leur vie comme « assez » ou « extrêmement » stressantes. C'est-à-dire que près de 3,7 millions d'adultes qui travaillent éprouvent un niveau élevé de stress au cours d'une journée habituelle (graphique 1). Par ailleurs, 6,3 millions (46 %) de répondants ont indiqué que leurs journées étaient « un peu » stressantes. (Voir *Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude* pour plus de renseignements concernant les données et les termes.)

La tolérance au stress peut varier d'une personne à une autre. La recherche en médecine et en psychologie montre que les réactions au stress chronique dépendent de la nature du facteur de stress[6], et que le tempérament et la personnalité d'une personne peuvent en atténuer ou en intensifier les effets[7]. Toutefois, la façon dont une personne a appris à faire face au stress joue un rôle important dans sa façon de réagir aux événements potentiellement difficiles[8].

Les prochains paragraphes s'intéressent aux travailleurs qui ont déclaré un certain niveau de

stress (73 % des travailleurs âgés de 20 à 64 ans). Parmi ces travailleurs stressés, 37 % ont indiqué que leurs journées étaient très stressantes et 63 %, qu'elles étaient un peu stressantes. Parmi les travailleurs stressés qui ont décrit leur santé mentale comme étant moins que bonne, près des deux tiers (62 %) ont indiqué qu'ils étaient très stressés. Parmi les travailleurs qui jugeaient leur santé excellente, la proportion à se dire stressée était de 27 %. La situation est semblable pour la santé physique, même si l'écart est moins grand, 49 % par rapport à 32 % (tableau 1).

Les gestionnaires, les professionnels et les employés de bureau étaient plus susceptibles de se dire très stressés que les cols bleus. Être travailleur autonome et avoir un revenu du ménage de moins de 40 000 $ ou de plus de 80 000 $, augmentaient légèrement les risques d'être très stressé.

Les travailleurs avec un ou deux enfants étaient plus susceptibles que ceux sans enfants de décrire leur vie comme assez ou très stressante. De même, les travailleurs divorcés ou vivant en union libre avaient une probabilité plus grande d'être très stressés. En outre, les travailleurs ayant immigré entre 1980 et 1995 étaient plus susceptibles d'être très stressés que ceux nés au Canada.

Le sexe du travailleur et son niveau de scolarité n'avaient pas de répercussions sur la probabilité qu'il déclare que sa vie était assez ou extrêmement stressante.

Une fois le modèle de régression employé pour isoler les facteurs associés aux risques d'être un travailleur très stressé, cinq caractéristiques sont demeurées significatives : la santé mentale, la profession, l'état matrimonial, le statut d'immigrant et la santé physique (tableau A.1).

Ce portrait général des travailleurs très stressés est utile, mais il peut être amélioré. En quoi les travailleurs qui sont très stressés au sujet de leur emploi diffèrent-ils des travailleurs qui sont très stressés au sujet de leurs finances? Sont-ils très différents des travailleurs qui sont très stressés par la perspective de ne pas avoir assez de temps dans leur journée? Le reste du présent article est axé sur les principales sources de stress déclarées par les travailleurs qui décrivent leur vie comme assez ou extrêmement stressante.

Six travailleurs très stressés sur dix indiquent que le travail est leur source principale de stress

La majorité des travailleurs très stressés (62 %) ont indiqué que le travail représentait leur source principale de stress. Regroupés loin derrière eux figuraient les travailleurs inquiets de leurs finances ou ceux manquant de temps (les deux groupes à 12 %), puis ceux préoccupés par des questions familiales, des questions personnelles et autres problèmes comme les relations, la santé et les inquiétudes générales (graphique 2). Ces proportions sont très similaires à celles déclarées en 2005.

Il n'est pas surprenant de constater qu'un si grand nombre de travailleurs canadiens soient très stressés par le travail : ils y consacrent une bonne partie de leur journée, de leur énergie mentale et parfois physique; et ils doivent relever ces défis année après année.

Il se peut que d'autres problèmes mentionnés par les travailleurs très stressés n'aient pas de lien avec leur situation professionnelle, mais ils peuvent produire les mêmes effets négatifs. Tous les types de stress à long terme augmentent le risque de diagnostic d'anxiété et de dépression[9], ainsi que de problèmes de santé physiques chroniques[10].

Les travailleurs principalement stressés au sujet de leur travail sont instruits et occupent des postes de cols blancs

Les travailleurs très stressés qui ont indiqué que leur emploi ou leur lieu de travail était leur principale source de stress étaient instruits — près des trois quarts avaient fait des études collégiales ou universitaires — et plus de la moitié occupaient un poste de col blanc dans des emplois

Graphique 2 Le travail est la principale source de stress pour 6 travailleurs très stressés sur 10

pourcentage de la population occupée très stressée de 20 à 64 ans

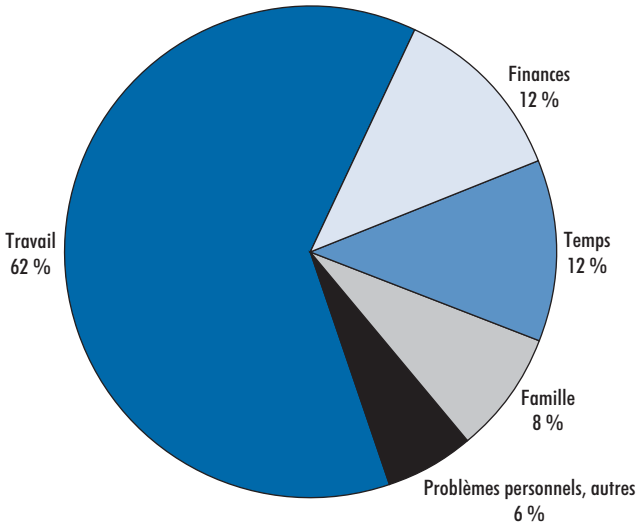

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2010.

Tableau 1 Proportion des travailleurs stressés adultes de 20 à 64 ans déclarant que leur vie est très stressante, selon certaines caractéristiques, 2010

	La plupart des journées sont « assez » ou « extrêmement » stressantes
	pourcentage
Sexe	
Hommes†	36
Femmes	38
Groupe d'âge	
20 à 29 ans†	31
30 à 39 ans	39*
40 à 49 ans	38*
50 à 64 ans	38*
État matrimonial	
Marié†	36
En union libre	44*
Veuf	F
Divorcé ou séparé	44*
Célibataire (jamais marié)	33
Enfants dans le ménage	
Aucun†	35
Un ou deux enfants	39*
Trois enfants ou plus	40
Type de ménage	
Couple avec enfants†	39
Couple seul	36
Personne seule	40
Parent seul	42
Tous les autres types de ménage	32*
Lieu de résidence	
Région métropolitaine de recensement (RMR)†	38
Agglomération de recensement (AR)	35
Extérieur d'une RMR ou AR	34*
Emploi	
Gestion	46*
Professionnel	38*
Technique	37
De bureau	39*
Vente et services	34
Col bleu†	33

	La plupart des journées sont « assez » ou « extrêmement » stressantes
	pourcentage
Catégorie de travailleur	
Employé rémunéré†	36
Travailleur autonome	41*
Niveau de scolarité	
Moins qu'un diplôme d'études secondaires	36
Diplôme d'études secondaires†	36
Études postsecondaires partielles	35
Diplôme d'études collégiales ou certificat ou diplôme de formation professionnelle	38
Diplôme universitaire	37
Revenu du ménage	
Moins de 40 000 $†	42
40 000 $ à 59 999 $	33*
60 000 $ à 79 999 $	34*
80 000 $ à 99 999 $	39
100 000 $ ou plus	38
Non déclaré, ne sait pas	36
Statut d'immigrant	
Né au Canada†	36
A immigré au Canada avant 1980	31
A immigré au Canada entre 1980 et 1995	47*
A immigré au Canada entre 1996 et 2010	39
Appartenance à une minorité visible	
Oui	37
Non†	40
Santé physique	
Excellente†	32
Très bonne	31
Bonne	40*
Passable à mauvaise	49*
Santé mentale	
Excellente†	27
Très bonne	31
Bonne	42*
Mauvaise à passable	62*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2010.

Tableau 2 Certaines caractéristiques des adultes occupés de 20 à 64 ans déclarant des niveaux élevés de stress, selon la principale source de stress, 2010

	Principale source de stress				
	Travail†	Finances	Pas assez de temps	Famille	Problèmes personnels et autres
	pourcentage de travailleurs très stressés				
Sexe					
Hommes	55	63	52	33*	45
Femmes	45	37	48	67*	55
Groupe d'âge					
20 à 34 ans	29	23	24	21E	26E
35 à 49 ans	43	51	48	44	49
50 à 64 ans	28	26	29	35	25E
Vit avec un conjoint ou un partenaire	74	68	82*	71	62
Enfants dans le ménage					
Aucun	51	35*	26*	38*	56*
Un ou deux enfants	41	51*	59*	49	39
Trois enfants ou plus	8	14E	14E	F	F
Type de ménage					
Couple avec enfants	43	52*	55*	48	38
Couple seul	29	11E*	16E*	16E*	22E
Personne seule	9	7E	6E*	7E	10E
Parent seul	4	8E*	F	F	F
Tous les autres types de ménage	16	20E	17E	22E	F
Vit dans une région métropolitaine de recensement (RMR)	74	69	69	73	76
Emploi					
Col blanc	53	29*	45	43	46
Col rose	31	39	33	39	38
Col bleu	16	32*	22E	18E	F
Études postsecondaires					
Moins qu'un diplôme d'études postsecondaires	27	46*	26	38*	38
Diplôme d'études collégiales ou certificat ou diplôme de formation professionnelle	35	37	38	29	17E*
Diplôme universitaire	38	17E*	36	33	45
Revenu du ménage					
Moins de 60 000 $	17	40*	20	25	25E
60 000 $ à 99 999 $	25	25	24	28	27E
100 000 ou plus	45	18E*	43	34*	33E*
Non déclaré, ne sait pas	12	16E	13E	13E	F
Employé rémunéré	84	75*	84	88	81
Né au Canada ou ayant immigré au Canada avant 1980	87	72*	84	77*	76
Non-membre d'une minorité visible	88	73*	87	79	79

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2010.

Amener le stress au travail

En juin 2011, le gouvernement fédéral a annoncé qu'il accorderait un financement à la Commission de la santé mentale du Canada, afin d'appuyer l'élaboration de nouvelles normes volontaires pour assurer le maintien de la santé et de la sécurité psychologiques en milieu de travail[1]. Cette mesure fait partie des efforts engagés pour faire face à la prévalence de la dépression et de l'anxiété chez les travailleurs canadiens.

Il existe une corrélation étroite entre la santé mentale et le stress chronique. De nombreuses études lient le stress chronique à l'anxiété, à la dépression, à l'insomnie, à la fatigue et à la toxicomanie[2]. Le stress chronique peut causer des pertes de mémoire[3] et peut modifier la structure et le fonctionnement du cerveau, ce qui a des répercussions sur la prédisposition d'une personne à la dépression et sur les effets du vieillissement[4]. Il existe aussi une forte corrélation entre le stress à long terme et le développement et la progression de nombreux problèmes de santé chroniques[5], comme la maladie du cœur[6], l'arthrite, les ulcères, l'asthme et la migraine[7].

Le stress lié au travail a souvent été au centre du débat public concernant le stress chronique et la santé mentale. De nombreuses études ont déterminé certaines de ses causes principales, incluant le fait d'avoir peu de contrôle sur ses conditions d'emploi ou d'occuper un emploi qui ne correspond pas à ses compétences et capacités (c'est-à-dire un emploi trop ou trop peu exigeant), et l'absence de soutien approprié des superviseurs ou des collègues[8].

Évidemment, d'autres problèmes peuvent tout aussi bien causer du stress. Dans le contexte des politiques publiques, on débat le plus couramment de « l'équilibre entre le travail et la vie familiale » soit du conflit qui peut survenir entre le travail et les responsabilités familiales d'une personne, particulièrement chez celles qui tentent de répondre à de grandes attentes dans les deux domaines[9].

D'autres problèmes ne sont pas liés directement à la situation d'emploi d'un travailleur, mais peuvent néanmoins avoir des répercussions en milieu de travail. Les relations malheureuses peuvent entraîner des niveaux élevés de stress[10], tandis que les exigences liées au rôle parental (particulièrement en présence de jeunes enfants) produisent des niveaux élevés de stress chronique dans certaines familles[11]. Les personnes plus émotives semblent présenter un risque plus grand de détérioration de leur santé mentale si elles sont exposées à un stress permanent[12]. Les femmes, et plus particulièrement les jeunes femmes, connaissent généralement davantage de stress lié aux relations, à la maladie et aux réseaux sociaux que les hommes du même âge, même si tous les types de stress augmentent la probabilité d'anxiété et de dépression, tant chez les femmes que chez les hommes[13]. Des recherches récentes montrent que la dépression peut se « transmettre » d'une personne à une autre dans un réseau social[14], et que les personnes qui vivent dans des villes sont plus sensibles aux effets négatifs du stress que celles vivant dans des régions rurales[15].

1. RESSOURCES ET DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES CANADA. 16 juin 2011. « Le gouvernement du Canada prend des mesures visant à soutenir la santé mentale en milieu de travail ».
2. Voir, par exemple, GODIN, I., F. KITTEL, Y. COPPIETERS et J. SIEGRIST. 2005. « A prospective study of cumulative job stress in relation to mental health », *BMC Public Health*, vol. 5, nº 67; et WILKINS, K. et M.-P. BEAUDET. 1998. « Le stress au travail et la santé », *Rapports sur la santé*, vol. 10, nº 3, produit nº 82-003 au catalogue de Statistique Canada.
3. SAURO, M.D., R.S. JORGENSEN et C.T. PEDLOW. 2003. « Stress, glucocorticoids, and memory: a meta-analytic review », *Stress: The International Journal of the Biology of Stress*, vol. 6, nº 4.
4. MCEWEN, B.S. 2000. « The neurobiology of stress: from serendipity to clinical relevance », *Brain Research*, vol. 886, nº 1 et 2.
5. KUDIELKA, B.M. et S. WÜST. 2010. « Human models in acute and chronic stress: Assessing determinants of individual hypothalamus-pituitary-adrenal axis activity and reactivity », *Stress: The International Journal on the Biology of Stress*, vol. 13, nº 1.
6. KIVIMÄKI, M., M. VIRTANEN, M. ELOVAINIO, A. KOUVONEN, A. VÄÄNÄNEN, et J. VAHTERA. 2006. « Work stress in the etiology of coronary heart disease: a meta-analysis », *Scandinavian Journal of Work, Environment and Health*, vol. 32, nº 6.
7. STATISTIQUE CANADA. 2001.
8. VIRTANENA, M., T. HONKONENA, M. KIVIMÄKIAB, K. AHOLAA, J. VAHTERAAA, A. AROMAAC et J. LÖNNQVISTD. 2007. « Work stress, mental health and antidepressant medication findings from the Health 2000 Study », *Journal of Affective Disorders*, vol. 98, nº 3;

   SHIELDS, Margot. 2006. « Le stress et la dépression au sein de la population occupée », *Rapports sur la santé*, vol. 17, nº 4, produit nº 82-003 au catalogue de Statistique Canada.

   SHIGEMI, J., Y. MINO, T. OHTSU et T. TSUDA. 2002. « Effects of perceived job stress on mental health: a longitudinal survey in a Japanese electronics company », *European Journal of Epidemiology*, vol. 16, nº 4.
9. SCHIEMAN, S. et P. GLAVIN. 2011. « Education and work-family conflict: Explanations, contingencies and mental health consequences », *Social Forces*, vol. 89, nº 4.
10. BERRY, J.W. et E.J. WORTHINGTON. 2001. « Forgivingness, relationship quality, stress while imagining relationship events and physical and mental health », *Journal of Counselling Psychology*, vol. 48, nº 1.
11. KWOK et WONG. 2000. « Mental health of parents with young children in Hong Kong: the roles of parenting stress and parenting self-efficacy », *Child and Family Social Work*, vol. 5, nº 1.
12. CIARROCHI et al. 2002.
13. SANDANGER et al. 2004.
14. ROSENQUIST et al. 2011.
15. ABBOTT, Alison. 2011. « City living marks the brain: Nature News », *Nature* 474, 429 (2011). Doi:10.1038/474429a.

en gestion et dans des emplois professionnels et techniques. Il n'est donc pas surprenant de constater que le groupe le plus important (45 %) déclarait un revenu du ménage de 100 000 $ ou plus; seulement 17 % avaient un revenu inférieur à 60 000 $. Plus de 8 travailleurs sur 10 étaient des employés rémunérés (tableau 2).

La majorité d'entre eux étaient des hommes (55 %). Les travailleurs très stressés étaient principalement âgés entre 35 et 49 ans (43 %). Environ les trois quarts vivaient avec un conjoint ou un partenaire, mais un peu moins de la moitié vivaient avec des enfants. Pour ce qui est du type de ménage, 43 % vivaient avec un conjoint et des enfants, 29 % vivaient seulement avec un conjoint, 9 % vivaient seuls, 4 % étaient parents seuls et 16 % vivaient dans un autre type de ménage.

Environ trois quarts des travailleurs très stressés par leur travail vivaient dans les régions métropolitaines. Près de 9 sur 10 d'entre eux étaient nés au Canada ou étaient des immigrants ayant vécu au Canada au moins 30 ans.

Les travailleurs qui ont des inquiétudes financières ont des emplois exigeant moins de qualifications et ont un plus faible revenu

Les adultes qui travaillent et dont le niveau élevé de stress était principalement attribuable à des inquiétudes financières étaient beaucoup moins susceptibles que les personnes stressées par leur travail d'avoir fait des études postsecondaires (54 %). Près de 4 sur 10 d'entre eux occupaient un emploi de col rose dans la vente et les services et 29 % occupaient un emploi de col blanc. Ils étaient beaucoup plus susceptibles d'être travailleurs autonomes (25 %) et étaient 2 fois plus susceptibles d'avoir un revenu du ménage de moins de 60 000 $ (40 %). Tous ces facteurs peuvent contribuer à expliquer pourquoi ils avaient des inquiétudes financières.

Les caractéristiques sociodémographiques des personnes très stressées financièrement étaient aussi significativement différentes de celles des personnes stressées par le travail. Une plus grande proportion d'entre elles (65 %) avaient des enfants à la maison, elles étaient plus susceptibles d'appartenir à un groupe de minorité visible (27 %) et d'avoir immigré au Canada dans les 30 dernières années (28 %).

Les travailleurs qui n'ont pas suffisamment de temps ont des enfants à la maison

Les travailleurs très stressés par le manque de temps étaient beaucoup plus susceptibles que les travailleurs stressés par leur travail de vivre avec un conjoint et des enfants à la maison (55 %). À de nombreux autres égards, toutefois, les travailleurs stressés par le manque de temps ne différaient pas de façon significative de ceux stressés par leur travail, c'est-à-dire qu'ils étaient instruits et qu'ils avaient tendance à avoir un revenu plus élevé. Ils occupaient généralement des emplois de cols blancs et la plupart d'entre eux étaient nés au Canada ou y avaient immigré avant 1980 (tableau 2).

La plupart des travailleurs stressés par des questions familiales sont des femmes

Les deux tiers des travailleurs très stressés qui indiquaient la famille comme leur principale source de stress étaient des femmes. Comparativement aux travailleurs stressés par leur travail, les travailleurs qui étaient les plus stressés par des questions familiales étaient plus susceptibles d'avoir des enfants à la maison (62 %). Ils étaient aussi plus susceptibles de déclarer un revenu du ménage de moins de 100 000 $ (53 %), de ne pas avoir fait d'études postsecondaires (38 %) et d'être des immigrants établis au Canada au cours des 30 dernières années.

Les travailleurs très stressés pour des raisons personnelles s'apparentent beaucoup aux travailleurs stressés par leur travail

Les travailleurs qui ont attribué leur stress à des raisons personnelles et autres se préoccupaient d'une vaste gamme de problèmes, y compris la santé, les problèmes de relations, l'isolement, les pressions liées aux obligations et aux responsabilités et une inquiétude et une anxiété générales non définies. Les caractéristiques sociodémographiques de ce groupe de travailleurs diffèrent de celles des travailleurs stressés par le travail seulement parce qu'ils étaient plus susceptibles de vivre sans enfants (56 %) et moins susceptibles d'avoir un revenu du ménage de 100 000 $ ou plus (tableau 2).

Résumé

La prévalence du stress déclaré par les travailleurs canadiens intéresse les employeurs et les gouvernements. La recherche démontre que les problèmes de santé physique et mentale liés au stress coûtent des milliards de dollars aux employeurs en demandes de prestations d'invalidité et en perte de productivité, présentent des défis pour le système de soins de santé et sont une source de détresse pour les travailleurs et leur famille.

Au Canada, en 2010, 27 % des adultes qui travaillaient ont déclaré que, dans leur vie, la plupart des journées étaient « assez » ou « extrêmement » stressantes. Les travailleurs avaient plus de chances d'être très stressés s'ils décrivaient leur santé physique ou mentale comme n'étant pas très bonne; s'ils avaient un poste de gestion, s'ils étaient des professionnels ou s'ils occupaient un emploi de bureau; s'ils vivaient en union libre ou étaient divorcés ou s'ils avaient immigré au Canada entre 1980 et 1995.

Plus de 6 travailleurs très stressés sur 10 ont indiqué que leur travail était leur principale source de stress,

ces personnes étaient généralement bien instruites, occupaient des emplois de cols blancs et avaient un revenu du ménage élevé. Les sources de stress moins répandues étaient les considérations financières, le fait de manquer de temps et les considérations familiales et personnelles, et autres sources de stress.

Les caractéristiques socioéconomiques et démographiques des travailleurs différaient peu selon la source de stress. Par exemple, comparés aux travailleurs très stressés en raison du travail, ceux stressés à propos de leurs finances étaient moins instruits et moins susceptibles d'occuper un emploi de col blanc; ceux qui s'inquiétaient de manquer de temps étaient plus susceptibles d'être des parents avec des enfants à la maison; les travailleurs stressés pour des raisons familiales étaient une fois et demie plus susceptibles d'être des femmes; et ceux inquiets pour des raisons personnelles étaient moins susceptibles de vivre avec des enfants.

Susan Crompton est analyste principale à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. SHIELDS, Margot. 2006. « Le stress et la dépression au sein de la population occupée », *Rapports sur la santé*, vol. 17, nº 4, produit nº 82-003 au catalogue de Statistique Canada.
2. PARK, Jungwee. 2007. « Stress au travail et rendement », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 8, nº 12, produit nº 75-001 au catalogue de Statistique Canada.
3. ANDERSSEN, Erin. 17 juin 2011. « Ottawa to fund mental-health strategy: First-ever Canadian-wide standards to tackle problem estimated to cost $20-billion a year in workplace losses alone », *The Globe and Mail*, p. A3.
4. THORPE, Karla et Louise CHÉNIER. Juin 2011. « *Building mentally healthy workplaces: Perspectives of Canadian workers and front-line managers* ». Ottawa: Conference Board du Canada. www.e-library.ca.
5. PARK. 2007;

   ROSENQUIST, J.N., J.H. FOWLER et N.A. CHRISTAKIS. 2011. « Social network determinants of depression », *Molecular Psychiatry*, vol. 16.
6. MILLER, G.E., E. CHEN et E.S. ZHOU. 2007. « If it goes up, must it come down? Chronic stress and the hypothalamus-pituitary-adrenal axis in humans », *Psychological Bulletin*, vol. 133, nº 1.
7. CIARROCHI, J., F.P. DEANE et S. ANDERSON. 2002. « Emotional intelligence moderates the relationship between stress and mental health », *Personality and Individual Differences*, vol. 32, nº 2.
8. VAN DER KLINK, J.J., R.W. BLONK, A.H. SCHENE et F.J. VAN DIJK. 2001. « The benefits of interventions for work-related stress », *American Journal of Public Health*, vol. 91, nº 2;

   GROSSMAN, P., L. NIEMANN, S. SCHMIDT et H. WALACH. 2004. « Mindfulness-based stress reduction and health benefits: a meta-analysis », *Journal of Psychosomatic Research*, vol. 57, nº 1;

   HOBFALL, S.E. 2001. « The influence of culture, community, and the nested-self in the stress process: advancing conservation of resources theory », *Applied Psychology: An International Review*, vol. 50, nº 3;

   TANGL, C.S.-L., W.-T. AUL, R. SCHWARZER et G. SCHMITZ. 2001. « Resource factors and burnout », *Journal of Organizational Behaviour*, vol. 22, nº 8.
9. SANDANGER, I., J.F. MYGÄRD, T. SORENSON et T. MOUM. 2004. « Is women's mental health more susceptible than men's to the influence of surrounding stress? », *Social Psychiatry and Psychiatric Epidemiology*, vol. 39, nº 3.
10. STATISTIQUE CANADA. 2001. « Stress et bien-être », *Rapports sur la santé*, vol. 12, nº 3, produit nº 82-003 au catalogue de Statistique Canada.

Tableau A.1 Risques de déclarer des niveaux élevés de stress comparativement à moins de stress, adultes occupés de 20 à 64 ans, 2010

	rapports de cotes
Sexe	
Hommes†	1,00
Femmes	0,99
Groupe d'âge	
20 à 29 ans†	1,00
30 à 39 ans	1,31
40 à 49 ans	1,23
50 à 64 ans	1,35
État matrimonial	
Marié†	1,00
Union de fait	1,54*
Veuf	1,24
Divorcé ou séparé	1,50*
Célibataire (jamais marié)	1,06
Enfants dans le ménage	
Aucun†	1,00
Un ou deux enfants	1,13
Trois enfants ou plus	1,30
Lieu de résidence	
Région métropolitaine de recensement (RMR)†	1,00
Agglomération de recensement (AR)	0,90
Extérieur d'une RMR ou AR	0,88
Statut d'immigrant	
Né au Canada†	1,00
A immigré avant 1980	0,61*
A immigré entre 1980 et 1995	1,48*
A immigré entre 1996 et 2010	1,16

	rapports de cotes
Emploi	
Gestion	1,89*
Professionnel	1,27*
Technique	1,45
Bureau	1,44*
Vente et services	1,15
Métiers et professions propres au secteur primaire et à la fabrication†	1,00
Catégorie de travailleur	
Employé rémunéré†	1,00
Travailleur autonome	1,23
Niveau de scolarité	
Diplôme d'études secondaires ou moins†	1,00
Diplôme collégial, certificat ou diplôme de formation professionnelle	1,04
Diplôme universitaire	0,95
Revenu du ménage	
Moins de 40 000 $†	1,00
40 000 $ à 59 999 $	0,75
60 000 $ à 79 999 $	0,79
80 000 $ à 99 999 $	1,03
100 000 $ ou plus	1,06
Santé physique	
Très bonne à excellente†	1,00
Bonne	1,24*
Passable à mauvaise	1,23
Santé mentale	
Très bonne à excellente†	1,00
Bonne	1,67*
Passable à mauvaise	3,70*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2010.

Réseaux personnels et adaptation des immigrants sur le plan économique

par Derrick Thomas

Introduction

Depuis deux décennies, le Canada maintient des niveaux relativement élevés d'immigration[1] et maintenant près de 1 adulte canadien sur 4 est né à l'étranger. Les besoins du marché du travail sont essentiels dans la façon de déterminer le nombre d'immigrants admis chaque année au Canada[2]. Davantage d'immigrants sont maintenant sélectionnés pour leur formation et leurs compétences professionnelles, et ils proviennent d'un plus grand nombre de pays qu'auparavant. Cependant, même s'ils sont plus scolarisés, les immigrants récents éprouvent plus de difficultés à s'adapter à l'économie canadienne que leurs prédécesseurs. Ils mettent plus de temps à atteindre les niveaux d'emploi et de revenu des Canadiens de naissance[3].

Pour expliquer ce phénomène, les chercheurs ont étudié les différents aspects du capital humain, comme les compétences langagières, la littératie, l'instruction et l'expérience de travail. Néanmoins, ces facteurs n'expliquent pas complètement le fait que de nombreux immigrants récents ne parviennent pas à atteindre un niveau de revenu similaire à celui des autres Canadiens[4]. On a également tenté d'expliquer la diminution relative du revenu moyen des immigrants en se penchant sur les problèmes liés à la reconnaissance des diplômes étrangers[5], en examinant les caractéristiques immatérielles comme la volonté et l'ambition personnelles[6], et en observant le changement des institutions et des secteurs de l'économie canadienne[7].

Un facteur a été peu exploré. Il s'agit du capital social des immigrants, soit les réseaux personnels[8] auxquels ils font appel afin d'en tirer un intérêt économique. Bien que le capital social soit moins facile à mesurer que le capital humain, il est largement admis qu'il est lié au succès économique[9]. Le capital social d'une personne est habituellement quantifié par la taille et la diversité de son réseau d'amis ou de connaissances.

Toutefois, peu d'enquêtes ont permis de recueillir des données à ce sujet. En 2008, l'Enquête sociale générale (ESG) a permis de recueillir des données transversales sur les réseaux sociaux d'une grande variété d'adultes canadiens. Grâce à ces données, il est possible de comparer la taille et la structure des réseaux personnels des immigrants et des personnes nées au Canada. À partir des données de l'ESG, on examine si les réseaux personnels des immigrants, de même que les mesures du capital humain généralement utilisées, expliquent les différences en matière d'emploi et de revenu. Les réseaux sociaux peuvent-ils expliquer une partie de l'écart observé entre les immigrants et les Canadiens de naissance en ce qui a trait au taux d'emploi et au niveau de revenu? Les réseaux plus restreints sont-ils associés à des taux d'emploi et à des gains plus faibles chez les immigrants récents?

Les données transversales peuvent présenter certaines limites. Les critères de sélection ou d'admission des immigrants ont changé au fil du temps, de même que leurs pays d'origine et leurs raisons de venir au Canada. Il est donc difficile de distinguer clairement les effets de l'âge, du temps passé au Canada, ou de la cohorte d'arrivée dans les données transversales. De même, sans données longitudinales permettant d'établir la séquence des événements, il est difficile de déterminer si les immigrants récents sont moins souvent employés que les autres Canadiens parce qu'ils ont

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Source des données

La présente étude est fondée sur le cycle 22 de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2008, dans lequel on recueillait des renseignements sur les réseaux sociaux des Canadiens. La population ciblée comprenait toutes les personnes âgées de 15 ans et plus résidant dans une des dix provinces, à l'exception des personnes vivant à temps plein dans un établissement. Il est à noter que les personnes ne pouvant pas répondre aux questions en anglais ou en français n'ont pas été interviewées, elles ont été considérées comme des non-répondants. Bien qu'elles constituent une petite partie de la population canadienne, les personnes ne parlant pas une langue officielle représentent une partie importante de la population immigrante nouvellement arrivée. Leur exclusion de l'enquête peut biaiser les résultats, mais d'une façon prévisible, étant donné le lien entre les habiletés langagières et la capacité à communiquer, à se faire des amis, à trouver du travail et à gagner un revenu : les réseaux sociaux, les taux d'emploi et les revenus des personnes nées à l'étranger sont susceptibles d'être surestimés dans l'échantillon d'enquête.

L'analyse porte sur 17 934 répondants âgés de 18 à 75 ans, parmi lesquels 14 980 étaient nés au Canada et 2 954, nés à l'étranger.

Définitions

Canadiens de naissance : Les personnes qui sont nées au Canada, y compris les personnes qui sont nées à l'étranger mais qui étaient des citoyens canadiens à leur naissance (p. ex. les enfants nés de diplomates canadiens ou du personnel de la défense).

Immigrants/personnes nées à l'étranger : Les personnes qui sont nées à l'étranger, y compris les immigrants reçus et les résidents temporaires tels que les personnes revendiquant le statut de réfugié, les étudiants et les travailleurs temporaires. Les immigrants reçus représentent 90 % de l'échantillon des personnes nées à l'étranger. Les expressions « personne née à l'étranger » et « immigrant » sont interchangeables dans le présent article.

Capital physique, humain et social : Les économistes distinguent différentes formes de capital. Le **capital physique** comprend l'équipement, les bâtiments, l'argent et les ressources appartenant à des employeurs ou à des entreprises. Le **capital humain** est propre aux travailleurs individuels et comprend notamment l'instruction et l'expérience de travail. Le **capital social** est le réseau personnel de relations d'une personne. Les employeurs possèdent le capital physique et tentent d'attirer les travailleurs qui possèdent le capital humain et social le plus efficace, ce qui dynamise les possibilités d'emploi et les revenus.

Réseau personnel ou social : Toutes les relations grâce auxquelles une personne peut obtenir des renseignements ou du soutien de tout type. Dans le présent article, le réseau personnel comprend les **parents proches** avec lesquels la personne entretient un lien fort (à l'exclusion des membres du foyer); les **amis proches** avec lesquels la personne se sent à l'aise, à qui elle peut exprimer ce qu'elle ressent et demander de l'aide, avec lesquels elle partage son intimité ou avec lesquels elle est fréquemment en contact; et les **autres amis** (connaissances). Les termes « réseau personnel » et « réseau social » sont interchangeables.

Taille du réseau personnel : La taille du réseau personnel d'un répondant a été déterminée par le nombre de relations (incluant les parents proches, les amis proches et les autres amis) déclarés aux intervieweurs.

Force des liens : Pour évaluer le degré de proximité, on demandait, dans l'ESG de 2008, le nombre de parents (hors du foyer) et d'amis de qui le répondant se sentait proche. Un ratio élevé de parents et d'amis proches par rapport au nombre total de relations permet de détecter un réseau caractérisé par des liens forts. On étudiait également la fréquence des contacts avec les parents et amis : les personnes ayant des contacts quotidiens peuvent également être considérées comme ayant un lien fort avec leur réseau. Pour mesurer le niveau des liens, un indicateur dichotomique a été établi à « 1 » pour les personnes ayant un contact quotidien avec les parents et amis, et à « 0 » pour celles n'en ayant pas.

Diversité du réseau : La variété de professions (parmi 18 sur la liste) dans lesquelles le répondant a des contacts avec au moins une personne. Le nombre de professions différentes dans lesquelles ils avaient des relations est une mesure de la diversité de leur réseau. Le questionnaire de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2008 employait un « générateur de position »[1] : la diversité comprenait le nombre de professions pour lesquelles on a répondu « oui » à la question suivante :

« *Connaissez-vous des personnes exerçant ce métier?* Travailleur social; policier ou pompier; serveur d'aliments ou de boissons; ouvriers en aménagement paysager ou en entretien de terrains; directeur des ventes, du marketing ou de la publicité; programmeur informatique, animateur ou responsable de programmes de sports et de loisirs; gardien de sécurité; ingénieur; agriculteur; infirmier; concierge ou concierge d'immeuble; comptable ou vérificateur; designer graphique ou illustrateur; chauffeur-livreur de livraison ou de messagerie; éducateur ou aide-éducateur de la première enfance; opérateur de machine à coudre industrielle; charpentiers-menuisiers. »

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude (suite)

Chômeurs et inactifs : Les personnes qui n'ont pas d'emploi et qui n'en ont pas cherché au cours du dernier mois étaient considérées comme inactives. Les personnes n'ayant pas travaillé au cours de la dernière semaine, mais qui avaient cherché du travail au cours des quatre dernières semaines étaient considérées comme chômeuses.

Modèles statistiques

Méthode des probits

Dans le présent article, l'analyse par la méthode des probits a été utilisée pour déterminer les chances qu'une personne soit employée selon un certain nombre de caractéristiques (voir tableau A.1). Le coefficient probit pour chaque caractéristique choisie, (par exemple, le sexe, l'âge, la scolarité) montre sa contribution aux chances d'être employé par rapport aux autres caractéristiques. Le coefficient mesure l'impact d'une variable particulière sur l'emploi en tenant constantes toutes les autres variables. Un coefficient positif signifie que la caractéristique est associée à une probabilité plus grande d'être employé; un coefficient négatif indique une probabilité moindre. La magnitude du coefficient illustre combien une personne ayant cette caractéristique diffère du groupe de référence. Par exemple, dans le modèle 2, le fait d'avoir un diplôme universitaire donne un coefficient de 0,306, comparé au fait d'avoir un diplôme d'études secondaires ou moins qui, comme groupe de référence, correspond au coefficient 0. D'autre part, le fait d'avoir un diplôme d'études collégiales (dont le coefficient est de 0,205) est davantage lié à l'emploi qu'un diplôme d'études secondaires ou moins, mais pas autant que le fait d'avoir un diplôme universitaire.

Afin de calculer la probabilité qu'une personne ayant un ensemble de caractéristiques données sera employée, tous les coefficients de cet ensemble de caractéristiques sont combinés ensemble avec une constante qui exprime la probabilité de base d'emploi pour tous les répondants. Afin d'isoler et d'examiner les effets du temps passé au Canada et la diversité du réseau, toutes les autres caractéristiques ont été maintenues à leur valeur la plus typique ou moyenne. L'illustration dans le graphique 2, par exemple, est pour un homme marié de 40 ans qui détient un diplôme d'études collégiales, qui vit dans une région métropolitaine de recensement, qui a une langue maternelle autre que le français ou l'anglais et qui est membre d'une minorité visible. Toutefois, on pourrait utiliser les mêmes coefficients pour calculer la probabilité d'emploi d'une personne ayant un ensemble de caractéristiques différent.

Modèles de régression

On procède à une analyse de régression par les moindres carrés ordinaires (MCO) pour déterminer l'incidence du capital social et de divers types de capital humain sur le revenu annuel. La variable dépendante est en fait le logarithme naturel du revenu, parce qu'il apporte une correction qui tient compte de l'asymétrie dans la mesure brute. Un terme quadratique est inclut pour l'âge, de même que le terme original, puisque l'effet de l'âge n'est pas linéaire et tend à s'estomper au fil du temps. La plupart des autres termes sont des dichotomies qui reflètent la présence ou l'absence d'une caractéristique. La méthode a été initialement utilisée par Mincer dans son étude du capital humain (voir la note 18).

1. « ...non seulement le Générateur de position est-il populaire, mais il est toujours construit de la même manière et cette méthode est utilisée couramment dans la mesure du capital social », voir VAN DER GAAG, Martin, Tom A. B. SNIJDERS et Henk D. FLAP. 2004. *Position Generator measures and their relationship to Social Capital measures*. Projet de recherche conjoint des universités d'Utrecht, de Groningue et d'Amsterdam, nº de projet 510-50-204 de la Dutch Organization for Scientific Research.

des réseaux sociaux plus restreints, ou si les immigrants ont des réseaux plus limités parce qu'ils sont moins souvent employés.

Comprendre le capital social et les réseaux personnels

Les spécialistes des sciences sociales emploient l'expression « capital social » pour décrire les avantages tangibles qu'une personne peut obtenir grâce à sa famille, à ses amis et à ses connaissances. Le capital social se rapporte aux réseaux personnels d'une personne. Il s'agit principalement d'« ...un réseau durable de relations plus ou moins officielles de connaissances mutuelles et de reconnaissance »[10].

Les employeurs investissent dans le capital afin d'en tirer un rendement. Tandis que le capital physique (terrains, immeubles et équipement) relève de l'employeur, le capital humain et social appartient aux travailleurs eux-mêmes[11]. Ils possèdent leur instruction, leurs compétences, leur expérience de travail et leurs réseaux personnels. Les employeurs doivent se concurrencer pour attirer les travailleurs qui possèdent un réseau de relations étendu et diversifié, ils sont même prêts à payer une prime; ces travailleurs peuvent leur donner accès à d'autres marchés, à d'autres fournisseurs et à des idées novatrices. Les réseaux peuvent aussi permettre de réduire les coûts associés à la recherche d'employés qualifiés et fiables si une connaissance mutuelle peut se porter garante de l'employé potentiel. Les réseaux personnels sont, en somme, des voies d'accès pour se renseigner sur les salaires, les

emplois et les occasions d'affaires. Pour ces raisons, on pense que les réseaux personnels mènent à de meilleurs emplois et à une meilleure rémunération[12].

Les réseaux personnels et le succès économique sont potentiellement liés de plusieurs façons. Grâce à leur travail ou à leur revenu plus élevé, les gens peuvent faire de nouvelles connaissances utiles. Les gens peuvent aussi faire appel à leurs réseaux personnels pour trouver un emploi ou un meilleur emploi.

En recherche, il existe une distinction entre les liens forts et les liens faibles dans les réseaux personnels[13]. Les liens forts sont ceux avec les parents et amis proches, soit les personnes avec qui l'on partage son intimité et avec qui l'on a des contacts fréquents. Les personnes appartenant à un réseau où les liens sont forts sont toutes susceptibles de bien se connaître. Quoique les liens forts puissent fournir un soutien social et affectif, on estime qu'un réseau de personnes ayant des liens plus faibles serait plus efficace pour obtenir des avantages économiques. Les personnes étroitement liées sont susceptibles de partager les mêmes renseignements et les mêmes ressources, tandis que les connaissances moins proches peuvent procurer des renseignements spécifiques sur les possibilités d'affaires et d'emploi[14]. Par conséquent, les réseaux personnels sont censés avoir une plus grande valeur s'ils sont diversifiés, c'est-à-dire s'ils comportent des liens avec des personnes appartenant à une variété de réseaux différents[15].

Les immigrants avaient des réseaux sociaux plus petits et moins diversifiés

Les personnes qui immigrent au Canada doivent souvent laisser leur famille et leurs amis derrière elles et reconstruire leurs réseaux sociaux dans leur pays d'adoption. D'après les données de l'ESG de 2008, les réseaux sociaux des personnes nées à l'étranger sont plus réduits et moins diversifiés que ceux des Canadiens de naissance. À l'exclusion des membres de leur foyer, les personnes nées à l'étranger avaient en moyenne moins de parents dont elles se sentaient proches. Elles avaient également moins d'amis proches et d'autres amis par rapport aux Canadiens de naissance (tableau 1).

Les personnes nées au Canada avaient en moyenne un réseau comprenant 49 parents et amis, alors que celles nées à l'étranger totalisaient en moyenne 41 relations (tableau 1). Les hommes avaient tendance à déclarer davantage de relations que les femmes et plus la personne vieillissait, plus ses réseaux personnels avaient tendance à se restreindre.

Les personnes nées à l'étranger avaient tendance à décrire une plus faible proportion de leurs parents et amis comme des proches et avaient des contacts moins fréquents avec eux. Ainsi, environ 43 % des personnes nées à l'étranger déclaraient qu'elles étaient en contact quotidien avec leurs parents et amis, par rapport à 48 % pour les Canadiens de naissance (tableau 1).

Les réseaux sociaux peuvent aussi être caractérisés par le degré auquel les gens participent aux organismes et associations. En général, les personnes nées ailleurs qu'au Canada étaient moins susceptibles d'être membres ou participants d'un organisme. Environ 57 % des personnes nées à l'étranger participaient à au moins un groupe, alors que pour les Canadiens de naissance, ce taux s'élevait à 67 %. Aussi, les types de groupes auxquels elles participaient étaient différents. Les personnes nées à l'étranger étaient plus susceptibles d'appartenir à un groupe religieux que les Canadiens de naissance, et elles étaient tout

Tableau 1 Réseaux sociaux des personnes nées à l'étranger et nées au Canada âgées de 18 à 75 ans

	Nées à l'étranger	Nées au Canada†
	nombre moyen	
Relations		
Parents et amis	**40,9***	**48,6**
Parents proches	6,8*	7,6
Amis proches	5,8*	6,2
Autres amis	28,3*	35,0
Relations dans la ville de résidence		
Parents proches	2,8*	3,2
Amis proches	3,9*	4,3
Autres amis	17,7*	22,1
Diversité du réseau		
Professions différentes parmi les relations	8,6*	10,6
	pourcentage moyen	
Force des liens		
Relations considérées comme proches	40,9*	44,2
	pourcentage	
Fréquence des contacts		
A des contacts quotidiens avec les parents et amis	43,0*	48,4
Membre d'organismes		
Membre d'au moins un organisme	57,4*	67,2

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008.

aussi susceptibles de participer à un groupe politique ou culturel. Elles étaient moins susceptibles de faire partie d'un syndicat, d'une association professionnelle ou d'un groupe sportif ou communautaire.

Les réseaux des personnes nées à l'étranger étaient également moins diversifiés au sens où leurs connaissances exerçaient des professions moins variées. On a demandé aux répondants s'ils connaissaient au moins une personne qui travaillait dans une des 18 professions proposées (pour voir la liste de professions, consulter « diversité du réseau » dans « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »). D'après les données recueillies, les personnes nées à l'étranger connaissaient au moins une personne dans une moyenne de 9 professions différentes. Les Canadiens de naissance connaissaient des personnes occupant 11 professions différentes (graphique 1 et tableau 1).

La taille et la diversité des réseaux personnels étaient pratiquement les mêmes pour les grandes catégories d'immigrants (p. ex. réfugiés; membres de famille réunifiée; et travailleurs spécialisés, sélectionnés selon un système de points)[16]. Chez les personnes nées à l'étranger, les membres de minorités visibles avaient des réseaux moins diversifiés que les autres.

Graphique 1 Les immigrants ont tendance à connaître des gens dans un nombre plus restreint de professions

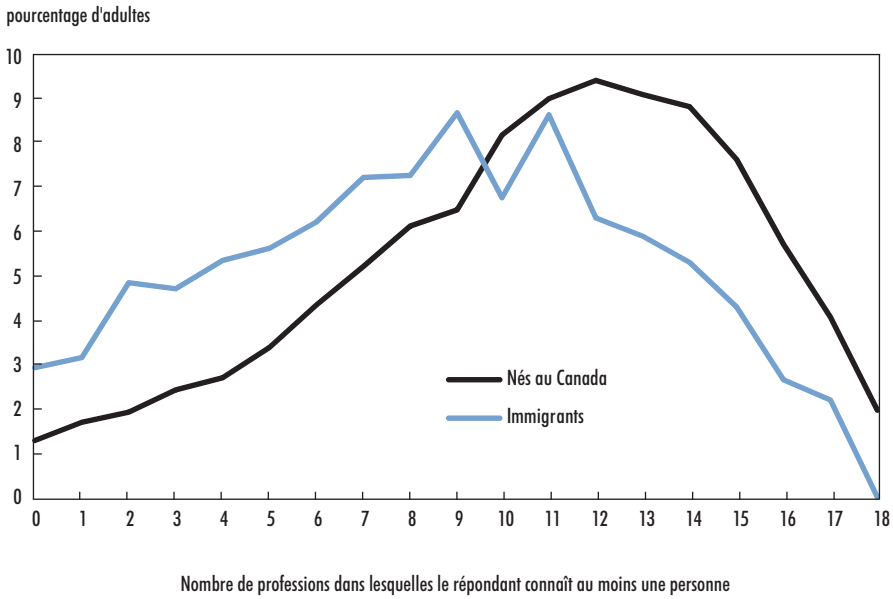

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008

Les réseaux sociaux des immigrants varient selon le temps passé au Canada

La plus petite taille et la diversité moindre des réseaux personnels des nouveaux arrivants peut être un problème temporaire. Au fil du temps, les immigrants peuvent se construire des réseaux au Canada. Ils peuvent se faire des amis, se joindre à des organismes ou s'associer à des personnes totalement différentes d'eux.

Certains aspects des réseaux des immigrants différaient selon leur moment d'arrivée au Canada. Plus les immigrants avaient vécu longtemps au Canada, plus ils semblaient bâtir des réseaux personnels diversifiés. Ils avaient tendance à connaître des personnes provenant d'un plus grand nombre de professions, même après avoir contrôlé l'effet de l'âge, du sexe, de la langue maternelle et le fait de vivre dans une grande ville.

En outre, la proportion d'immigrants appartenant à au moins un organisme, une association ou un club était plus importante chez ceux qui étaient au Canada depuis 10 ans ou plus que chez les immigrants récents. Néanmoins, il n'y avait pas de différence statistiquement significative en ce qui concerne la taille des réseaux des immigrants récents et celle des immigrants vivant au Canada depuis 10 ans ou plus. Plus ils passaient d'années au Canada, plus les immigrants avaient tendance à connaître un plus grand nombre de personnes dans leur ville de résidence (tableau 2).

L'emploi chez les immigrants était lié à la diversité de leur réseau social

Le fait de trouver un emploi est l'un des aspects essentiels à la réussite économique au Canada. La plupart des documents liés à la recherche d'emploi en Amérique du Nord et en Europe[17] mentionnent l'importance des réseaux personnels et des relations. Au Canada, les données de l'ESG de 2008 indiquent qu'un peu plus de 26 % des travailleurs nés au Canada et à l'étranger s'étaient appuyés, du moins partiellement, sur des parents et amis pour trouver leur emploi principal.

Dans l'ESG de 2008, on a demandé aux participants d'indiquer les stratégies qu'ils avaient utilisées pour trouver leur emploi principal. Les personnes nées à l'étranger étaient plus susceptibles d'être travailleurs autonomes que celles nées au Canada. Elles étaient moins susceptibles que les Canadiens de naissance de contacter un employeur

Tableau 2 Réseaux sociaux des adultes nés à l'étranger de 18 à 75 ans, selon le temps au Canada

	Années au Canada		
	Moins de 5	5 à 9	10 ou plus†
	nombre moyen		
Relations			
Parents et amis	**37,7**	**36,7**	**42,3**
Parents proches	6,0	6,9	6,9
Amis proches	5,2	5,6	5,9
Autres amis	25,6	24,5	29,5
Relations dans la ville de résidence			
Parents proches	1,7E*	1,5*	3,6
Amis proches	2,7*	3,8	4,1
Autres amis	10,7*	14,3*	19,6
Diversité du réseau			
Professions différentes parmi les relations	7,4*	7,9*	9,0
	pourcentage moyen		
Force des liens			
Relations considérées comme proches	47,6	44,6	43,7
	pourcentage		
Fréquence des contacts			
A des contacts quotidiens avec les parents et amis	41,7	45,0	42,7
Membre d'organismes			
Membre d'au moins un organisme	44,6*	51,5*	60,6

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008.

Tableau 3 Stratégies utilisées par les adultes de 18 à 75 ans pour trouver leur emploi principal, selon le lieu de naissance

	Nés à l'étranger	Nés au Canada†
	pourcentage	
Recruté par l'employeur	7,6*	11,5
A contacté l'employeur	21,4*	24,0
Travailleur autonome	16,0*	12,2
Internet	10,3*	7,3
Petites annonces classées	9,2	9,6
Ami proche	13,0*	10,7
Autre ami	8,0	7,2
Collègue de travail	2,0E	2,5
Père ou mère	1,4E*	5,0
Autre membre de la parenté	4,2	3,6
Recrutement sur le campus	2,6E	2,5
Centre d'emploi du Canada/agence gouvernementale	1,8E	1,8
Agence de recrutement/chasseur de têtes	4,4*	2,4
Autre	3,8*	5,0

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Note : Plus d'une réponse était permise.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008.

ou d'être recrutées directement par lui. Elles étaient également plus susceptibles de se faire aider par des amis proches. Elles utilisaient aussi Internet plus souvent. Quoique les membres de la parenté aient aidé aussi bien les immigrants que les Canadiens de naissance, les pères et mères des immigrants étaient moins susceptibles de les avoir aidés dans leur recherche d'emploi (peut-être parce qu'ils vivaient ailleurs qu'au Canada) (tableau 3).

Pour calculer les probabilités qu'une personne ayant certaines caractéristiques soit employée, l'analyse par la méthode des probits a été utilisée (voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »).

L'analyse indique que la diversité de professions, et non la taille ou la force des liens dans un réseau personnel est associé à la probabilité d'avoir un emploi. Il est possible qu'avoir des relations dans un moins grand nombre de professions explique en partie pourquoi les immigrants récents sont moins susceptibles d'avoir un emploi (graphique 2 et modèle 2 du tableau A.1).

Les réseaux personnels ne sont pas les seuls facteurs associés à l'emploi. Le capital humain, tel que représenté par des caractéristiques comme le niveau de scolarité et l'âge, est plus étroitement lié à la probabilité d'avoir un emploi que le capital social. Les personnes plus instruites et plus âgées sont plus susceptibles d'avoir un emploi. Le sexe et l'état matrimonial d'une personne sont aussi des facteurs — les hommes mariés sont plus susceptibles d'avoir un emploi et les femmes mariées le sont moins. Les personnes vivant dans les grandes villes sont aussi plus susceptibles d'avoir un travail (modèle 1 du tableau A.1).

Les caractéristiques en lien avec l'immigration récente, comme être arrivé au cours des derniers 5 à 10 ans, avoir une langue maternelle autre que l'anglais ou le français ou être membre d'une minorité visible sont associés à une probabilité moindre d'avoir un emploi.

Les données nous permettent de calculer la probabilité qu'une personne possédant une combinaison particulière de ces caractéristiques ait un emploi[18]. Par exemple, sans considérer la taille et la diversité de son réseau personnel, la probabilité qu'un homme de quarante ans marié et ayant un diplôme d'études collégiales, qui vit dans une grande ville, qui a une langue maternelle autre que l'anglais ou le français et qui est membre d'une minorité visible soit employé est d'environ 92 % s'il est né au Canada. La probabilité qu'une personne aux caractéristiques semblables et ayant immigré au Canada il y a moins de 5 ans ait un emploi est d'environ 84 %. La proportion monte à environ 85 % pour les immigrants arrivés au pays depuis 5 à 9 ans. Ceux arrivés au Canada depuis 10 ans et plus ont presque autant de chances que les personnes nées au Canada d'avoir un emploi (graphique 2).

Si l'on prend des personnes présentant les mêmes caractéristiques que précédemment et que l'on maintient à 10 (moyenne générale) le nombre de professions dans lesquelles elles connaissent quelqu'un, la probabilité d'emploi est de 92 % pour celles nées au Canada et de 88 % pour celles arrivées au Canada moins de 5 ans auparavant (graphique 2). Ceci illustre que les immigrants récents ont une probabilité plus grande d'avoir un emploi lorsque la diversité de leur réseau est la même que celle des autres Canadiens.

Parmi les mesures du réseau personnel testées, seule la diversité du réseau était associée à l'emploi. Ni le nombre total de parents, d'amis et de connaissances, ni le contact quotidien avec ceux–ci ne sont associés au fait d'occuper un emploi. La proportion de relations considérées comme proches était en fait liée à une probabilité légèrement moindre d'avoir un emploi.

Graphique 2 Les immigrants récents ont une probabilité plus grande d'être employés lorsque la diversité de leurs réseaux est la même que celle des autres Canadiens

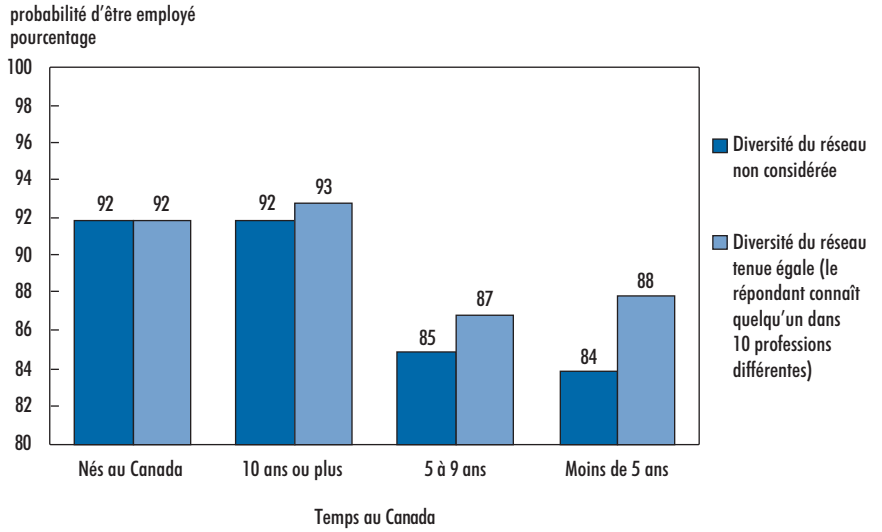

Note : L'illustration est pour un homme de 40 ans marié, détenant un diplôme d'études postsecondaires inférieur au diplôme universitaire, qui vit dans une région métropolitaine de recensement, est membre d'une minorité visible et dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008.

Réseaux sociaux et revenu personnel

L'emploi ou le travail autonome constitue la principale source de revenu pour la plupart des personnes, et celles sans emploi sont plus susceptibles d'avoir un revenu personnel plus bas. Pour mettre l'accent sur l'association entre les réseaux personnels et le revenu, l'analyse qui suit n'inclut que les travailleurs à temps plein toute l'année.

Comme pour l'emploi, le niveau de revenu personnel varie selon des caractéristiques telles que l'âge, le sexe, l'état matrimonial, la scolarité, le lieu de résidence, la langue maternelle et l'appartenance à une minorité visible. Les variables du capital humain, comme le niveau de scolarité et l'expérience, étaient associées à un revenu plus élevé aussi bien qu'à une plus grande probabilité d'avoir un emploi. En gardant ces variables constantes, le revenu annuel des immigrants récents était inférieur de presque un tiers à celui des Canadiens de naissance. Les immigrants ayant vécu au Canada entre 5 et 9 ans avaient un revenu environ 20 % inférieur à celui des Canadiens de naissance, alors que ceux vivant dans le pays depuis 10 ans ou plus avaient un revenu semblable aux Canadiens de naissance (modèle 1 du tableau A.2).

Lorsqu'on ajoute les caractéristiques du réseau personnel à cet ensemble, on constate que ni la taille du réseau personnel de quelqu'un, ni les contacts fréquents avec les parents ou amis, ni les liens forts n'étaient associés au revenu personnel. Toutefois, la diversité des réseaux personnels des travailleurs était associée positivement à leur revenu annuel (modèle 2 dans le tableau A.2).

Chaque autre profession dans laquelle le répondant connaissait quelqu'un était associée à une hausse de 1,4 % du revenu personnel. Quel que soit le temps passé au Canada ou le lieu de naissance, les personnes ayant des réseaux plus

diversifiés avaient un revenu plus élevé (graphique 3). En fait, on estime que la différence pourrait dépasser les 10 000 $ par année, selon le nombre de relations exerçant des professions différentes. Toutefois, l'effet d'avoir un réseau diversifié n'était pas suffisamment important pour expliquer la totalité de l'écart de revenu entre les immigrants récents et les Canadiens de naissance.

Résumé

Les réseaux sociaux des immigrants sont moins étendus et moins variés que ceux des Canadiens de naissance. Cependant, les données de l'ESG de 2008 laissent penser que les réseaux des immigrants peuvent s'étendre et se diversifier au fil du temps passé au Canada.

Le capital humain (par exemple, l'instruction et l'expérience de travail) est un important déterminant de l'emploi et du revenu, mais les immigrants récents ont eu de la difficulté à convertir le fruit de leurs études en avantages économiques. Lorsqu'on considère les réseaux sociaux en même temps que le capital humain, cela peut contribuer à expliquer certaines différences entre l'expérience du marché du travail des immigrants récents et celle des autres Canadiens.

Le simple fait de connaître plus de gens et d'entretenir des liens forts ne semblait pas procurer d'avantages économiques. Ni le fait d'avoir plus de parents et amis proches ni le fait d'avoir des contacts quotidiens avec eux n'augmentaient la probabilité d'avoir un emploi chez les immigrants récents et les autres Canadiens. Avoir une plus grande proportion de contacts fréquents semblait même être lié à de plus faibles chances d'avoir un emploi. De la même façon, le revenu personnel n'était pas significativement associé au nombre total de parents et amis, ni au fait de se sentir près d'eux, ni à la fréquence des contacts avec eux.

Le fait d'avoir un réseau diversifié — connaître des personnes dans une grande variété de professions — est associé au fait d'avoir un emploi pour l'ensemble des Canadiens. Par contre, le lien entre l'emploi et les réseaux personnels est complexe. On peut rencontrer des gens et développer un réseau plus diversifié grâce à un emploi. Un réseau plus diversifié peut aussi faire en sorte qu'on obtienne un emploi ou un meilleur emploi.

Le revenu annuel des employés à temps plein est aussi lié à la diversité de leurs réseaux. Les travailleurs connaissant quelqu'un dans plusieurs professions différentes avaient un revenu plus élevé que ceux qui en connaissaient dans un nombre plus restreint de professions.

Les réseaux moins diversifiés des immigrants n'expliquent que partiellement leur plus faible niveau d'emploi et de revenu. Toutefois, l'adaptation économique des immigrants peut être associée, en partie, au fait d'établir des relations dans différentes professions. En règle générale, il semblerait que l'adaptation économique et l'adaptation sociale des immigrants soient interreliées et que l'une n'aille pas sans l'autre.

Graphique 3 Les travailleurs ayant des réseaux plus diversifiés ont un revenu plus élevé, peu importe le statut d'immigrant ou le temps passé au Canada

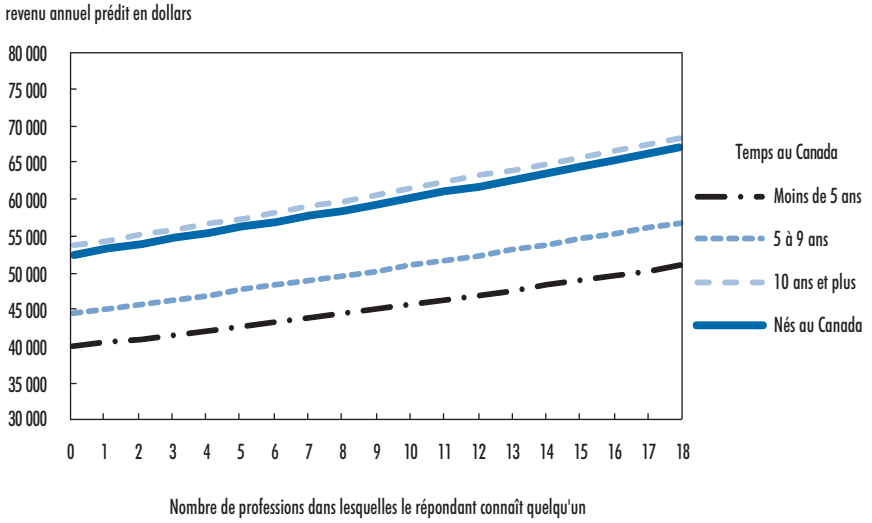

Note : L'illustration est pour un homme de 40 ans marié, détenant un diplôme d'études postsecondaires inférieur au diplôme universitaire, qui vit dans une région métropolitaine de recensement, est membre d'une minorité visible et dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008.

Derrick Thomas est analyste principal à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. 2009. *Faits et chiffres 2008 — Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires.*
2. CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA. 2009. *Rapport annuel au Parlement sur l'immigration, 2009.*
3. BUZDUGAN, Raluca, et Shiva HALLI. 2009. « Labor market experiences of Canadian immigrants with focus on foreign education and experience », *International Migration Review*, vol. 43, nº 2;

PICOT, Garnett, et Arthur SWEETMAN. 2005. *Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles : mise à jour 2005*, produit nº 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, « Document de recherche de la Direction des études analytiques », nº 262;

PICOT, Garnett, et Feng HOU. 2003. *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*, produit nº 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, « Document de recherche de la Direction des études analytiques », nº 198;

FRENETTE, Marc, et René MORISSETTE. 2003. *Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des dernières décennies*, produit nº 11F0019MIF, au catalogue de Statistique Canada; « Document de recherche de la Direction des études analytiques », nº 215;

GREEN, David A., et Christopher WORSWICK. 2002. *Gains des immigrants de sexe masculin au Canada : effets de l'intégration au marché du travail et avantages de l'expérience acquise à l'étranger,* University of British Columbia, Department of Economics, document préparé pour Citoyenneté et Immigration Canada;

LI, Peter S. 2000. « Earnings disparities between immigrants and native-born Canadians », *Canadian Review of Sociology/Revue canadienne de sociologie*, vol. 37, nº 3;

BAKER, M., et D. BENJAMIN. 1994. « The performance of immigrants in the Canadian labour market », *Journal of Labor Economics*, vol. 12, nº 3;

BLOOM, David E., et Morley GUNDERSON. 1991. « An analysis of the earnings of Canadian immigrants », *Immigration, Trade and the Labor Market*, publié sous la direction de John M. Abowd et Richard B. Freeman, National Bureau of Economic Research. University of Chicago Press.

4. Par exemple, FERRER, Anna, David A. GREEN et W. Craig RIDDELL. 2006. *L'effet de la littératie sur les gains des immigrants*, produit nº 89-552-MIF au catalogue de Statistique Canada, nº 12.

5. MCDADE, K. 1988. Barriers to Recognition of the Credentials of Immigrants in Canada. *Studies in Social Policy,* Institute for Research on Public Policy;

MATA, Fernando. 1999. « The non-accreditation of immigrant professionals in Canada: societal dimensions of the problem », communication présentée à la Conference on Shaping the Future: Qualifications Recognition in the 21st century. Toronto, Ontario.

6. BORJAS, G. J. 1988. *International Differences in the Labor Market Performance of Immigrants*. W.E. Upjohn Institute for Employment Research.

7. REITZ. Jeffrey. 2001. « Immigrant success in the knowledge economy: institutional change and the immigrant experience in Canada, 1970-1995 », *Journal of Social Issues*, vol. 57, nº 3.

8. Les termes « réseau personnel » et « réseau social » sont interchangeables dans le présent article.

9. GRANOVETTER, Mark. 2005. « The impact of social structure on economic outcomes », *Journal of Economic Perspectives,* vol. 19, nº 1;

LOURY, Linda Datcher. 2006. « Some contacts are more equal than others: informal networks, job tenure, and wages », *Journal of Labor Economics*, vol. 24, nº 2.

10. BOURDIEU, Pierre et Loïc J. D. WACQUANT. 1992. *An Invitation to Reflexive Sociology*. University of Chicago Press. p. 119.

11. BECKER, Gary. 1993. *Human Capital*. University of Chicago Press.

12. ERICKSON, Bonnie H. 2005. « Good networks and good jobs: the value of social capital to employers and enployees », *Social Capital: Theory and Research*, publié sous la direction de Nan Lin, Karen Cook and Ronald S. Burt. Transaction Publishers.

13. GRANOVETTER, Mark. 1982. « The Strength of Weak Ties: a Network Theory Revisited », dans *Social Structure and Network Analysis*, publié sous la direction de Peter Marsden et de Nan Lin. Sage.

14. GRANOVETTER. 1982.

15. GRANOVETTER. 2005.

16. Les immigrants arrivent au pays sous divers programmes qui reflètent les raisons de leur admission. Par exemple, le programme des réfugiés vise la protection au Canada de personnes qui ont quitté leur pays en raison d'une peur légitime de persécution. La classe famille vise à permettre l'unification ou la réunification des familles au Canada. Les travailleurs spécialisés sont choisis selon un système de points établi en fonction de leur valeur pour les employeurs et l'économie canadienne.

17. Loury. 2006. Voir aussi DREVER, Anita I., et Onno HOFFMEISTER. 2008. « Immigrants and social networks in a job-scarce environment: the case of Germany », *International Migration Review*, vol. 42, nº 2.

    Les normes relatives au capital humain ou les modèles Mincer (MINCER, Jacob. 1974. *Schooling, Experience, and Earnings*. New York: National Bureau of Economic Research et CHISWICK, Barry R. 1978. « The effect of Americanization on the earnings of foreign-born men », *Journal of Political Economy*, vol. 86, nº 5) ont été utilisés pour calculer les probabilités d'emploi et de revenu personnel pour les personnes possédant les caractéristiques d'intérêt. D'autres caractéristiques sont maintenues à leur valeur moyenne ou typique. La contribution du capital social a été évaluée par un second modèle qui ajoutait les mesures relatives aux réseaux au modèle standard du capital humain (voir tableaux A.1 et A.2).

19. Dans l'EGS de 2008, on a recueilli des renseignements sur l'ensemble du revenu et non pas seulement sur les gains. L'analyse ayant trait au revenu est basée sur les répondants ayant indiqué recevoir la plus grande partie de leur revenu d'un emploi ou d'un travail autonome. On a donc exclu de l'analyse les étudiants à temps plein, les personnes sans revenu du travail ou celles qui ne travaillaient pas à temps plein ou qui avaient travaillé pendant moins de 40 semaines au cours de l'année précédente. Les personnes arrivées au pays après 2006 ne font pas partie de l'analyse.

Tableau A.1 Modèles estimant la probabilité d'être employé chez les adultes de 18 à 75 ans

	Tous les adultes de 18 à 75 ans	
	Sans réseaux sociaux	Avec réseaux sociaux
	Modèle 1	Modèle 2
	coefficient probit	
Constante		
Point d'intersection	-1,927*	-2,264*
Au Canada		
Moins de 5 ans	-0,375*	-0,238*
5 à 9 ans	-0,362*	-0,263*
10 ans ou plus	0,043	0,083
Nés au Canada†	...	...
Âge		
Âge	0,153*	0,153*
Âge au carré	-0,002*	-0,002*
Sexe		
Hommes	0,005	0,000
Femmes†	...	...
État matrimonial		
Femmes mariées ou en union de fait	-0,226*	-0,253*
Non mariées†	...	...
Interaction entre le sexe et l'état matrimonial		
Hommes mariés ou en union de fait	0,572*	0,571*
Scolarité		
Diplôme universitaire	0,424*	0,312*
Diplôme d'études collégiales	0,294*	0,201*
Études postsecondaires partielles	0,141*	0,048
Diplôme d'études secondaires ou moins†	...	...
Lieu de résidence		
Dans une région métropolitaine de recensement	0,040	0,091*
Hors d'une région métropolitaine de recensement†	...	...
Langue maternelle		
Langue autre que l'anglais ou le français	-0,059	-0,056
Anglais, français ou les deux†	...	...
Statut de minorité visible		
Membre d'une minorité visible	-0,121*	-0,074
Non-membre d'une minorité visible†	...	...
Réseaux sociaux		
Taille du réseau		
Nombre de parents et amis	...	0,000
Fréquence des contacts		
Maintient un contact quotidien		-0,008
Ne maintient pas un contact quotidien†	...	...
Force des liens		
Pourcentage moyen de personnes considérées comme proches	...	-0,002*
Diversité du réseau		
Nombre de professions différentes parmi les relations	...	0,043*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008.

Tableau A.2 Modèles estimant le revenu des personnes de 18 à 75 ayant travaillé à temps plein et dont le revenu principal provenait d'un emploi au cours de l'année précédente

	Tous les travailleurs à temps plein[1]	
	Sans réseaux sociaux	Avec réseaux sociaux
	Modèle 1	Modèle 2
	coefficient de régression	
Constante		
Point d'intersection	8,777*	8,607*
Au Canada		
Moins de 5 ans	-0,307*	-0,274*
5 à 9 ans	-0,207*	-0,165*
10 ans ou plus	0,004	0,022
Nés au Canada†	...	...
Âge		
Âge	0,064*	0,065*
Âge au carré	-0,001*	-0,001*
Sexe		
Hommes	0,235*	0,235*
Femmes†	...	...
État matrimonial		
Femmes mariées ou en union de fait	0,046	0,038
Non mariées†	...	...
Interaction entre le sexe et l'état matrimonial		
Hommes mariés ou en union de fait	0,135*	0,135*
Scolarité		
Diplôme universitaire	0,593*	0,561*
Diplôme d'études collégiales	0,225*	0,201*
Études postsecondaires partielles	0,177*	0,146*
Diplôme d'études secondaires ou moins†	...	...
Lieu de résidence		
Dans une région métropolitaine de recensement	0,130*	0,147*
Hors d'une région métropolitaine de recensement†	...	...
Langue maternelle		
Langue autre que l'anglais ou le français	-0,033	-0,033
Anglais, français ou les deux†	...	...
Statut de minorité visible		
Membre d'une minorité visible	-0,162*	-0,151*
Non-membre d'une minorité visible†	...	...
Réseaux sociaux		
Taille du réseau		
Nombre de parents et amis	...	0,000
Fréquence des contacts avec le réseau		
Maintient un contact quotidien	...	0,010
Ne maintient pas un contact quotidien†	...	...
Force des liens		
Pourcentage moyen de personnes considérées comme proches	...	-0,001
Diversité du réseau		
Nombre de professions différentes parmi les relations	...	0,014*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. Ceux ayant travaillé à temps plein et dont le revenu principal provenait d'un emploi au cours de l'année précédente.
Note : Les modèles prédisent le log naturel du revenu de l'année précédente. Les immigrants arrivés durant l'année précédente ne sont donc pas inclus.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008.

La qualité des réseaux personnels : vivre seul fait-il une différence?

par Mireille Vézina

Introduction

Pour chacun de nous, les rôles que jouent la famille, les amis et les connaissances sont primordiaux dans nos vies. Lors des changements qui surviennent[1], les membres des réseaux personnels sont une source de soutien tangible et psychologique. Ils fournissent des conseils et parfois de l'aide pour réaliser certaines activités de la vie quotidienne et permettent aussi d'échanger de l'information et certaines ressources[2]. Dans le cadre du présent article, les réseaux personnels sont définis comme étant l'ensemble des relations sociales construites et entretenues à l'intérieur de contextes donnés comme la famille, le voisinage, le travail, les loisirs ou dans le cadre d'autres activités. On n'y tient pas compte des relations entretenues dans le cadre de réseaux sociaux virtuels.

Plusieurs recherches ont mis en évidence l'incidence positive qu'ont les relations sociales, parfois aussi nommées « le capital social », sur les gens. Des études ont démontré que le fait d'avoir des réseaux d'amis et de proches de qualité est associé à une meilleure santé physique et mentale[3]. Certaines vont même jusqu'à suggérer une diminution du risque de mortalité à long terme[4]. D'autres concluent que les réseaux de connaissances peuvent jouer un rôle prédominant pour trouver un emploi ou quitter l'aide sociale[5] et favoriser une hausse des gains d'emploi[6].

Divers organismes fédéraux et internationaux reconnaissent l'apport que peuvent jouer les réseaux personnels comme outils complémentaires au développement de politiques publiques. Ces réseaux peuvent réduire la pauvreté ou l'exclusion sociale, renforcer la sécurité dans les quartiers, fournir des soins ou de l'aide à des proches malades, favoriser la participation au marché du travail, ou encore, favoriser l'intégration sociale des immigrants[7].

Les réseaux personnels peuvent jouer des rôles particulièrement importants pour les personnes qui vivent seules. Généralement, elles doivent assumer elles-mêmes tous les coûts des aléas de la vie. Le simple fait d'avoir un conjoint peut permettre à une personne d'élargir ses réseaux personnels, et par le fait même, d'améliorer son bien-être. Certaines études ont d'ailleurs conclu que les personnes vivant en couple sont plus heureuses et moins enclines à souffrir de problèmes de santé mentale et physique et ont une espérance de vie plus élevée, et cela, plus particulièrement chez les hommes[8]. Comme les personnes qui vivent seules sont beaucoup plus susceptibles d'être en situation de faible revenu que celles vivant en couple[9], l'accès à du soutien venant des réseaux personnels peut souvent s'avérer crucial.

Dans le présent article, on compare les réseaux personnels des adultes âgés de 25 à 64 ans vivant seuls à ceux des personnes vivant en couple, qu'ils aient des enfants ou non. Des analyses préliminaires ont permis de constater que la présence d'enfants avait très peu d'incidence sur la composition des réseaux personnels. Elle ne fait donc pas l'objet d'une catégorie distincte (elle est incluse dans le tableau 1 seulement à titre indicatif). Il en allait de même de l'état matrimonial des personnes vivant seules, les personnes célibataires et jamais mariées ne se distinguant pas sensiblement des personnes divorcées ou séparées du point de vue de la taille de leurs réseaux personnels ou de la satisfaction qu'elles ont de leurs réseaux.

On dresse d'abord un portrait des réseaux des personnes vivant seules ou vivant en couple sous trois aspects, soit 1) la taille ou l'étendue, mesurée par le nombre de parents proches, d'amis et de connaissances; 2) la fréquence des contacts; et 3) le sentiment de solitude sociale, soit

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude

Source des données

Les analyses contenues dans le présent article ont été réalisées à partir des données de l'Enquête sociale générale (ESG) effectuée par Statistique Canada en 2008 sur les réseaux personnels. Environ 20 000 Canadiens âgés de 15 ans et plus vivant dans des résidences privées des dix provinces ont participé à l'enquête.

Population à l'étude

La population à l'étude inclut les personnes âgées de 25 à 64 ans, vivant seules ou en couple, ayant ou non des enfants. L'échantillon est composé de 15 600 personnes représentant 15,8 millions de Canadiens.

L'âge de la population à l'étude se justifie par le fait qu'avant l'âge de 25 ans, plusieurs jeunes adultes n'ont pas terminé leurs études et ont un profil de sociabilité différent que lorsqu'ils entrent sur le marché du travail. Plusieurs personnes de 65 ans et plus sont, quant à elles, à la retraite, ou encore, vivent seules pour des raisons différentes qu'en plus bas âge (veuvage). Limiter le groupe d'âge permet d'étudier une population plus homogène. Les réseaux personnels des personnes âgées ont été abordés dans le chapitre « Les femmes âgées » de la publication *Portrait des Femmes au Canada, 2010-2011*, produit nº 89-503-XWP au catalogue de Statistique Canada.

Définitions

Les réseaux personnels comportent divers aspects. Dans la présente étude, on examine **la taille ou l'étendue des réseaux personnels**, c'est-à-dire le nombre de personnes qui les composent; **la fréquence des contacts**, en l'occurrence, les rencontres et les contacts téléphoniques; et **le sentiment de solitude sociale**, soit la perception d'être bien entouré ou non de personnes en qui l'on a confiance et sur qui l'on peut compter en cas de problèmes.

La taille ou l'étendue des réseaux personnels : À partir des renseignements sur le nombre de parents proches, d'amis proches et de connaissances, on a créé une échelle, puis on a réparti les répondants en quatre groupes de tailles similaires (quartiles). Cette échelle mesure l'étendue des réseaux. On a considéré que les personnes avec les réseaux de plus petite taille étaient celles qui se situaient au quartile inférieur de l'échelle.

La fréquence des contacts : La fréquence des contacts renvoie à une échelle combinant les contacts en personne et au téléphone avec, d'une part, les parents, et d'autre part, les amis proches et les connaissances.

Indicateur de solitude sociale : La solitude sociale renvoie à une échelle qui combine les résultats à trois questions de l'Enquête sociale générale que voici : « Il y a beaucoup de gens sur qui je peux compter en cas de problèmes »; « Il y a beaucoup de gens en qui j'ai parfaitement confiance »; « Il y a suffisamment de gens dont je me sens proche ». Spécifiquement, on demandait aux répondants d'y répondre par non (0 point), plus ou moins (0,5 point), ou oui (1 point). Pour créer l'échelle de solitude sociale, on a fait la somme des points alloués à chacun des trois énoncés (0, 0,5 ou 1). Les personnes considérées comme ayant un niveau élevé de solitude sociale étaient celles qui avaient obtenu 1.5 point ou moins. Celles-ci avaient répondu « plus ou moins » ou « non » à chacun des trois énoncés. Des analyses ont démontré la validité et la fiabilité de l'échelle de solitude sociale telle que créée à partir de ces trois variables[1].

Qualité globale des réseaux personnels : Pour examiner le profil de la population ayant des réseaux personnels de qualité faible ou élevée, on a cumulé les trois indicateurs précédents, soit l'étendue des réseaux personnels, la fréquence des contacts, et le niveau de solitude sociale. À partir de la combinaison de ces variables, on a créé une échelle globale de qualité des réseaux personnels. Les personnes ont été classées en quartiles. On considérait que celles appartenant au quartile inférieur avaient des réseaux personnels de faible qualité et celles appartenant au quartile supérieur, des réseaux de qualité élevée.

Modèles statistiques

On a réalisé deux modèles de régression logistique, afin de déterminer dans quelle mesure les personnes vivant seules sont plus susceptibles que celles en couple d'avoir des réseaux personnels de faible qualité ou de qualité élevée, tout en tenant compte de l'influence possible d'autres facteurs.

Dans le premier modèle, la variable dépendante correspondait au risque d'avoir des réseaux personnels de faible qualité et dans le second, aux chances d'avoir des réseaux de qualité élevée.

L'analyse des résultats de ces modèles s'effectue à l'aide des rapports de cotes. Ceux-ci permettent d'évaluer dans quelle mesure le fait de vivre seul ou non est associé au fait d'avoir des réseaux personnels dont la qualité est faible ou élevée lorsqu'on maintient les autres facteurs constants (autrement dit, lorsqu'on neutralise l'effet des autres variables dont on suppose qu'elles sont associées au risque d'avoir des réseaux de qualité faible ou élevée).

Limites des données

Les réseaux personnels évoluent et se transforment au fil du temps, en fonction des étapes du cycle de vie et des transitions vécues. Les renseignements recueillis par l'ESG établissent un portrait de ces réseaux à un moment donné dans la vie des répondants. Il est donc impossible de déterminer l'incidence du passage d'un état à un autre,

Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude (suite)

par exemple, vivre en couple pour ensuite vivre seul, sur la composition des réseaux personnels. De plus, les données ne permettent pas de déterminer l'incidence de la durée de vie seule ou en couple sur la composition des réseaux personnels. Les personnes vivant seules depuis de nombreuses années peuvent avoir des réseaux personnels plus étendus que celles qui le sont depuis une plus courte période en raison d'un évènement transitoire comme une rupture amoureuse.

1. DE JONG GIERVELD, Jenny, et Theo VAN TILBURG. 2006. « A 6-item scale for overall emotional and social loneliness confirmatory tests on survey data », *Research on Aging*, vol. 28, nº 5.

la perception d'être bien entouré ou non de personnes en qui l'on a confiance et sur qui l'on peut compter en cas de problèmes.

Par la suite, ces trois aspects sont combinés pour former un indicateur global de la qualité des réseaux personnels. À l'aide de l'analyse de régression, on examine dans quelle mesure les réseaux personnels des personnes vivant seules diffèrent de ceux des personnes en couple, lorsqu'on tient compte de divers facteurs pouvant aussi entrer en ligne de compte, tels que l'âge, le sexe, la scolarité, le revenu, le mode d'occupation du logement, l'emploi, le lieu de résidence, le lieu de naissance et la pratique d'activités dans un cadre organisé.

Des réseaux de parents moins étendus pour les personnes vivant seules

La famille est la première source des liens sociaux. Bien que les liens familiaux soient « hérités », ils constituent le point d'ancrage des relations sociales et des activités de solidarité et d'entraide.

Selon les données de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2008, les personnes qui habitent seules étaient moins sujettes que les personnes vivant en couple à déclarer, parmi leurs parents, un nombre assez élevé de personnes dont elles se sentaient proches, c'est-à-dire avec qui elles se sentaient à l'aise, à qui elles pouvaient dire ce qu'elles pensaient et demander de l'aide. En 2008, 70 % des personnes de 25 à 64 ans vivant seules ont déclaré être proches de trois parents ou plus, comparativement à 81 % des personnes vivant en couple (tableau 1). Les personnes vivant seules étaient aussi plus susceptibles d'avoir un nombre restreint de parents dont elles se sentaient proches, soit deux personnes ou moins (30 % d'entre elles, comparativement à 19 % des personnes en couple).

En plus d'avoir leur propre réseau de parents, les personnes vivant en couple ont généralement accès à celui de leur conjoint, ce qui augmente le nombre d'occasions qu'elles ont de développer des liens forts. De ce point de vue, les personnes vivant en couple sont en quelque sorte « avantagées » en ce qui a trait à la possibilité de développer des liens significatifs avec des personnes apparentées[10].

Les personnes vivant seules ont un nombre à peu près équivalent d'amis proches…

Les relations d'amitié n'ont pas toutes la même intensité. Les données recueillies par l'ESG distinguent les amis proches des connaissances. Les amis proches sont ceux avec qui l'on est le plus à l'aise, ceux à qui l'on peut dire ce qu'on pense et à qui l'on peut demander de l'aide. En bref, ce sont les amis en qui l'on a le plus confiance et de qui l'on est plus susceptible d'obtenir du soutien personnel et affectif en cas de besoin. Comme on le constate au tableau 1, les différences entre les personnes vivant seules ou en couple étaient relativement faibles en ce qui a trait à la taille de ces réseaux d'amis proches. Chez les personnes vivant seules comme chez celles vivant en couple, un peu plus de la majorité disait avoir de 3 à 8 amis proches (55 % dans les deux cas). Les personnes en couple étaient malgré tout légèrement plus susceptibles que celles vivant seules de déclarer avoir 9 amis proches ou plus (respectivement 19 % et 15 %).

… mais ont un moins grand nombre de connaissances

Les connaissances sont elles aussi importantes, puisqu'elles contribuent à réduire l'isolement social et peuvent constituer une source d'aide plus ciblée ou spécialisée. Les personnes vivant seules étaient moins susceptibles que celles vivant en couple d'avoir un grand nombre de connaissances, c'est-à-dire qui ne font pas partie des amis proches. Spécifiquement, 44 % des personnes vivant seules avaient 20 connaissances ou plus, comparativement à 52 % des personnes vivant en couple. Parmi celles qui comptaient relativement peu de connaissances, les personnes vivant seules étaient aussi légèrement surreprésentées. Lorsqu'une personne vit en couple, le fait d'avoir un conjoint pourrait aussi faire augmenter ses chances de se faire de nouvelles connaissances.

Afin de mesurer l'étendue générale des réseaux personnels, on a créé une échelle combinant les renseignements relatifs au nombre de parents proches, d'amis proches et de connaissances qu'on a répartie en

quartiles[11]. Les résultats montrent que 31 % des personnes vivant seules avaient un ensemble de réseaux de petite taille, comparativement à 21 % des personnes vivant en couple. À l'inverse, 25 % des personnes en couple avaient un ensemble de réseaux de très grande taille, par rapport à 16 % des personnes vivant seules.

Les personnes qui vivent seules fréquentent leurs amis plus souvent

Peu importe la taille des réseaux personnels, les contraintes de temps peuvent restreindre la fréquence des contacts. Ainsi, une personne ayant des enfants et un conjoint à la maison aura un emploi du temps et des responsabilités différents de ceux d'une personne seule. Les personnes qui habitent seules sont en contact de manière un peu plus fréquente avec leurs amis et connaissances que les personnes en couple. En effet, 81 % des personnes vivant seules ont affirmé avoir rencontré leurs amis et connaissances une fois par semaine ou plus ou leur avoir parlé au téléphone, alors que chez les personnes vivant en couple, ce pourcentage était de 77 %. L'écart était plus marqué en ce qui a trait aux contacts quotidiens : 30 % des personnes vivant seules rencontraient leurs amis et connaissances ou leur parlaient tous les jours, comparativement à 21 % des personnes en couple.

Les personnes en couple, malgré qu'elles soient plus portées à avoir des réseaux de parenté étendus, n'étaient cependant pas très différentes des personnes vivant seules en ce qui a trait à la fréquence des contacts avec les parents considérés comme proches. Elles étaient, en effet, à peu près aussi susceptibles de les voir ou de leur parler au moins une fois par semaine (tableau 1).

En ce qui a trait à la satisfaction par rapport à la fréquence des contacts, il existait peu de différences selon la situation familiale : environ 85 % des personnes seules et en couple se disaient satisfaites de la fréquence de leurs contacts avec leurs parents, amis et connaissances.

Les voisins

Les renseignements recueillis par l'ESG dressent un portrait général des réseaux personnels et ne permettent pas de connaître de manière plus détaillée la nature des liens de chacune des personnes comprises dans les réseaux personnels, excepté pour les voisins.

Pour certains types d'aide pratique et occasionnelle, les voisins jouent un rôle que ne peuvent combler les membres de la parenté ou les amis — entre autres parce que ces derniers ne résident pas nécessairement dans le même quartier. Connaître ses voisins peut aussi contribuer au sentiment d'appartenance à la communauté. Les personnes vivant seules étaient plus susceptibles que celles en couple de dire qu'il n'y avait aucune personne dans le voisinage qu'elles connaissaient assez pour leur demander un service (20 % contre 11 %). Chez celles ayant dit pouvoir demander un service à 6 personnes ou plus dans leur voisinage, les personnes vivant seules étaient aussi proportionnellement moins nombreuses que celles vivant en couple. Cela peut s'expliquer, en partie, par le fait que les personnes vivant seules ont plus tendance à résider au centre des grandes régions métropolitaines de recensement, où le voisinage est plus mouvant[1].

1. En effet, les municipalités centrales des régions métropolitaines de recensement (RMR) présentaient, en 2006, des proportions de familles monoparentales plus élevées (18,5 %) que les municipalités périphériques (14,0 %). Concernant les personnes vivant seules, on observe la même tendance (Statistique Canada, Recensement de la population, 2006). Pour ce qui est de la mobilité intra-métropolitaine, elle se réalise principalement des municipalités centrales vers les municipalités périphériques.

Pourcentage de personnes de 25 à 64 ans vivant seules ou en couple, selon le nombre de personnes dans le voisinage à qui elles pourraient demander un service

Nombre de personnes dans le voisinage à qui le répondant pourrait demander un service	Situation familiale	
	Personne vivant seule[1]†	Personne vivant en couple[2]
	pourcentage	
Aucune	19,6	10,5*
1 à 5	57,6	55,4*
6 et plus	22,8	34,1*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. Cette catégorie inclut les parents seuls.
2. Cette catégorie inclut les couples avec ou sans enfants.
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008.

Les personnes qui habitent seules ressentent plus de solitude sociale

L'étendue des réseaux personnels n'a possiblement pas la même signification pour tous. En effet, certaines personnes peuvent avoir des réseaux plus petits que la moyenne, mais être entièrement satisfaites du nombre de gens qu'ils contiennent. À l'opposé, d'autres personnes peuvent avoir beaucoup d'amis et de connaissances et les fréquenter souvent, mais quand même éprouver de la solitude sociale[12].

En général, les personnes vivant seules sont moins portées à considérer que l'étendue de leurs réseaux est satisfaisante. Ainsi, 79 % d'entre elles considéraient qu'elles avaient un nombre suffisant de gens dont elles se sentaient proches, comparativement à 86 % des personnes vivant en couple. Aussi, 74 % des personnes vivant seules ont dit qu'elles avaient beaucoup de personnes sur qui elles pouvaient compter en cas de problèmes, comparativement à 80 % des personnes vivant en couple. Enfin, les personnes vivant seules avaient moins tendance à dire qu'elles avaient beaucoup de gens en qui elles avaient parfaitement confiance (58 %) comparativement aux personnes vivant en couple (68 %). En combinant ces 3 derniers aspects de la perception des réseaux personnels, on obtient un indicateur de solitude sociale. Les résultats obtenus montrent que 21 % des personnes vivant seules avaient un sentiment de solitude sociale élevé, comparativement à 14 % des personnes vivant en couple (tableau 1) (pour plus de renseignements à propos de l'indicateur de solitude sociale, voir « Ce qu'il faut savoir au sujet de la présente étude »).

Tableau 1 Pourcentage de personnes de 25 à 64 ans, selon les caractéristiques de leurs réseaux personnels et la situation familiale, Canada, 2008

	Situation familiale		Situation familiale selon la présence d'enfants			
			Personne vivant seule		Personne vivant en couple	
	Personne vivant seule[1]†	Personne vivant en couple[2]	Sans enfants†	Avec enfants	Sans enfants†	Avec enfants
	pourcentage					
Nombre de parents de qui le répondant se sent proche						
Aucun	5,3	2,6*	6,1	3,9[E]*	2,8	2,5
1 à 2	25,1	16,0*	25,3	24,6	16,8	15,4
3 à 4	26,7	22,7*	27,0	26,0	23,4	22,3
5 à 8	24,6	29,7*	24,2	25,3	29,0	30,1
9 et plus	18,4	29,1*	17,4	20,2	28,0	29,7
Nombre d'amis proches						
Aucun	6,2	5,1*	6,7	5,5[E]	5,2	5,1
1 à 2	23,4	21,3*	21,4	26,9*	20,8	21,6
3 à 4	28,0	27,2	27,4	29,2	27,2	27,2
5 à 8	27,3	27,5	28,7	25,0*	27,6	27,4
9 et plus	15,0	19,0*	15,9	13,5	19,2	18,8
Nombre de connaissances						
Aucune	8,1	5,5*	8,1	8,1	5,9	5,2
1 à 7	22,1	17,5*	22,0	22,3	18,0	17,1
8 à 19	25,4	25,3	24,8	26,5	24,9	25,5
20 à 30	22,4	26,0*	22,5	22,3	25,5	26,3
Plus de 30	22,0	25,8*	22,7	20,9	25,7	25,9
Taille de l'ensemble des réseaux en quartiles						
Petite	30,5	21,3*	30,5	30,5	21,7	21,0
Moyenne	28,3	26,0*	27,2	30,2	26,3	25,8
Grande	24,9	27,5*	25,1	24,5	26,9	27,9
Très grande	16,4	25,3*	17,2	14,9	25,2	25,3

Tableau 1 Pourcentage de personnes de 25 à 64 ans, selon les caractéristiques de leurs réseaux personnels et la situation familiale, Canada, 2008 (suite)

	Situation familiale		Situation familiale selon la présence d'enfants			
			Personne vivant seule		Personne vivant en couple	
	Personne vivant seule[1]†	Personne vivant en couple[2]	Sans enfants†	Avec enfants	Sans enfants†	Avec enfants
	pourcentage					
Fréquence des contacts avec les parents[3]						
Tous les jours	26,0	22,6*	24,0	29,4*	23,6	22,0
1 fois ou plus par semaine	49,7	55,1*	51,5	46,5*	54,5	55,5
1 à 3 fois par mois	16,5	17,5	16,1	17,2	17,0	17,8
Pas dans le dernier mois[4]	7,9	4,8*	8,4	6,9	4,9	4,7
Fréquence des contacts avec les amis et connaissances[5]						
Tous les jours	30,2	21,3*	29,7	31,0	19,4	22,5*
1 fois ou plus par semaine	50,9	55,5*	52,4	48,5	56,0	55,2
1 à 3 fois par mois	14,7	19,9*	13,7	16,4	21,2	19,1*
Pas dans le dernier mois[6]	4,2	3,3*	4,3	4,2[E]	3,4	3,3
Il y a un nombre suffisant de gens de qui le répondant se sent proche						
Oui	79,2	86,1*	79,8	78,1	87,6	85,0*
Plus ou moins	10,8	9,0*	10,4	11,7	7,8	9,7*
Non	10,0	5,0*	9,8	10,3	4,6	5,3
Il y a beaucoup de gens sur qui le répondant peut compter en cas de problèmes						
Oui	74,3	80,0*	74,5	73,7	82,4	78,3*
Plus ou moins	13,8	11,7*	13,2	14,6	10,5	12,6*
Non	11,9	8,3*	12,3	11,6	7,1	9,2*
Il y a beaucoup de gens en qui le répondant a parfaitement confiance						
Oui	58,2	67,5*	59,0	56,6	69,8	66,0*
Plus ou moins	20,7	18,0*	21,0	20,1	17,2	18,4
Non	21,1	14,5*	20,0	23,3	13,0	15,6*
Solitude sociale						
Faible	52,3	61,5*	52,7	51,7	64,5	59,6*
Moyenne	26,7	24,2*	27,3	25,6	23,2	24,8
Élevée	21,0	14,4*	20,0	22,7	12,4	15,6*

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
1. Cette catégorie inclut les parents seuls.
2. Cette catégorie inclut les couples avec ou sans enfants.
3. Les contacts avec les parents incluent les rencontres en personne et les communications téléphoniques ayant eu lieu au cours du dernier mois. Cette catégorie exclut les membres de la famille habitant avec le répondant.
4. Cette catégorie comprend les personnes ayant déclaré n'avoir aucun membre de leur famille encore en vie.
5. Les contacts avec les amis et connaissances incluent les rencontres en personne et les communications téléphoniques ayant eu lieu au cours du dernier mois.
6. Cette catégorie comprend les personnes ayant déclaré n'avoir aucun ami ni aucune connaissance.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008.

Qualité des réseaux personnels plus faible pour les personnes seules

Pour former un indicateur global de la qualité des réseaux personnels, on a combiné les trois aspects des réseaux personnels décrits plus haut, soit la taille des réseaux (parents proches, amis et connaissances), la fréquence des contacts et le sentiment de solitude sociale. Plus le score sur cette échelle est élevé, plus on considère la qualité des réseaux personnels comme étant grande.

Une proportion plus élevée de personnes vivant seules que de personnes vivant en couple se retrouvent dans le quartile des personnes ayant déclaré des réseaux personnels de faible qualité (32 %, comparativement à 23 % des personnes en couple) (graphique 1 et tableau 2). À l'opposé, les personnes seules étaient proportionnellement moins nombreuses que celles en couple à déclarer des réseaux personnels de qualité élevée, soit respectivement 24 % et 31 %. Pour ce qui est des réseaux personnels de qualité passable et moyenne, on observe des différences mineures entre les personnes vivant seules ou en couple.

Plusieurs facteurs, autres que le fait de vivre seul ou en couple, sont associés au fait d'avoir un réseau personnel de faible qualité, par exemple, avoir un revenu plus faible, être locataire et vivre dans une région métropolitaine de recensement. Cependant, lorsqu'on maintenait ces autres caractéristiques constantes dans un modèle de régression logistique, les personnes vivant seules demeuraient plus à risque que celles vivant en couple d'avoir des réseaux personnels de faible qualité (un rapport de cote de 1,46) (tableau 2).

De plus, toutes autres caractéristiques étant égales par ailleurs, le fait de vivre seul diminuait significativement les chances d'avoir des réseaux personnels de qualité élevée (tableau 2).

L'analyse de régression a par ailleurs montré qu'être un homme, être âgé de plus de 35 ans, ou avoir un revenu plus faible augmentait les risques d'avoir des réseaux de faible qualité.

Inversement, le fait d'être propriétaire de son logement, d'être né au Canada, d'occuper un emploi, de vivre dans une région moins populeuse ou de pratiquer des activités dans un cadre organisé augmentait les chances d'avoir des réseaux de qualité élevé.

Graphique 1 Les personnes vivant seules sont plus à risque d'avoir des réseaux personnels de faible qualité

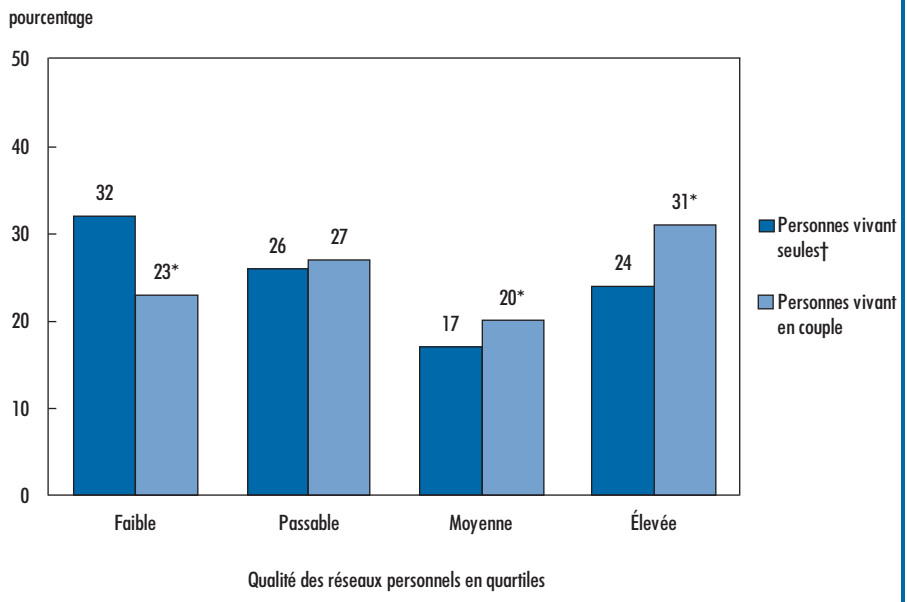

† groupe de référence
* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$
Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008.

Tableau 2 Qualité des réseaux personnels, selon diverses caractéristiques des personnes de 25 à 64 ans, Canada, 2008

	Qualité des réseaux personnels[1]					
	La moins élevée[2]			La plus élevée[3]		
	pourcentage	rapport de cotes		pourcentage	rapport de cotes	
Situation familiale						
Personne vivant seule	32*	1,54*	1,46*	24*	0,74*	0,78*
Personne vivant en couple†	23	1,00	1,00	31	1,00	1,00
Sexe						
Hommes	28*	....	1,85*	27*	...	0,68*
Femmes†	22	....	1,82	31	...	0,70
Groupe d'âge						
25 à 34 ans†	18	...	1,00	35	...	1,00
35 à 49 ans	26*	...	1,82*	29*	...	0,70*
50 à 64 ans	28*	...	1,93*	27*	...	0,65*
Scolarité						
Études universitaires†	22	...	1,00	32	...	1,00
Études postsecondaires mais non universitaires	24*	...	1,11	29*	...	0,92
Diplôme d'études secondaires ou moins	30*	...	1,15	27*	...	0,97
Revenu personnel						
Moins de 15 000 $	31*	...	1,77*	24*	...	0,59*
15 000 $ à 29 999 $	28*	...	1,62*	25*	...	0,62*
30 000 $ à 49 999 $	25*	...	1,41*	28*	...	0,70*
50 000 $ à 79 999 $	21	...	1,18	33	...	0,87
80 000 $ et plus†	19	...	1,00	35	...	1,00
Non déclaré	28*	...	1,54*	29*	...	0,80*
Mode d'occupation du logement						
Locataire†	33	...	1,00	23	...	1,00
Propriétaire	23*	...	0,81*	31*	...	1,21*
Emploi						
Non†	30	...	1,00	26	...	1,00
Oui	23*	...	0,76*	31*	...	1,16*
Lieu de résidence						
Région métropolitaine de rencensement (RMR) de plus d'un million de résidents†	28	...	1,00	26	...	1,00
Autre RMR	22*	...	0,78*	31*	...	1,20*
Agglomération de recensement	23*	...	0,82*	32*	...	1,27*
Autre région	22*	...	0,76*	34*	...	1,37*
Lieu de naissance						
Né à l'extérieur du Canada†	36	...	1,00	19	...	1,00
Né au Canada	22*	...	0,57*	32*	...	1,76*
Pratique d'activités dans un cadre organisé[4]						
Non†	33	...	1,00	22	...	1,00
Oui	18*	...	0,50*	36*	...	1,81*

† groupe de référence

* différence statistiquement significative par rapport au groupe de référence à $p < 0,05$

1. Cet indicateur est une échelle qui cumule les renseignements des trois aspects des réseaux sociaux, soit la taille, la fréquence des contacts et la solitude sociale.
2. Correspond au 25 % ou au quartile des répondants ayant obtenu les scores les plus faibles sur l'indicateur de qualité globale des réseaux personnels.
3. Correspond au 25 % ou au quartile des répondants ayant obtenu les scores les plus élevés sur l'indicateur de qualité globale des réseaux personnels.
4. Comprend : organisme politique; organisme sportif ou récréatif; organisme culturel, éducatif ou de loisirs; groupe d'appartenance religieuse; groupe scolaire; association de quartier, association de citoyens ou groupe communautaire; club social ou société fraternelle.

Source : Statistique Canada, Enquête sociale générale, 2008.

Résumé

Les personnes vivant seules ont des réseaux personnels qui diffèrent de ceux des personnes vivant en couple. D'abord, les personnes vivant seules ont un nombre moindre de liens proches avec leurs parents et leurs connaissances. Cette différence peut en partie s'expliquer par le fait que, pour une personne vivant en couple, la présence d'un conjoint multiplie les occasions d'élargir les liens de parenté et le réseau de connaissances.

Toutefois, la contribution du réseau du conjoint ne semble pas déterminante en ce qui a trait aux relations d'amitié proche. En fait, les personnes vivant seules ont un nombre d'amis proches à qui elles peuvent se confier à peu près équivalent à celui des personnes vivant en couple. Les personnes vivant seules sont un peu plus portées à être en contact avec leurs amis et connaissances de manière fréquente. Néanmoins, elles sont aussi plus susceptibles de ressentir un sentiment de solitude sociale élevé que les personnes vivant en couple.

Lorsque les renseignements sur l'étendue des réseaux personnels, la fréquence des contacts et le sentiment de solitude sociale sont combinés, on constate que les personnes vivant seules sont plus susceptibles d'avoir des réseaux personnels de faible qualité.

Des analyses plus poussées, à l'aide de régressions logistiques, ont montré que même en tenant compte de plusieurs facteurs de risque, les personnes vivant seules demeuraient plus sujettes d'avoir des réseaux personnels de faible qualité. Par ailleurs, le fait de vivre en couple menait à une plus grande probabilité d'avoir des réseaux personnels de qualité élevée.

Ces résultats revêtent une importance particulière dans le contexte actuel où le nombre de personnes vivant seules est à la hausse et où leur situation économique est plus précaire que celle des personnes vivant en couple.

Mireille Vézina est analyste à la Division de la statistique sociale et autochtone de Statistique Canada.

1. Pour plus de renseignements sur le rôle des réseaux personnels lors des changements vécus tout au long de la vie, voir : KEOWN, Leslie-Anne. 2009. « Rapport de l'Enquête sociale générale de 2008 : les réseaux sociaux aident les Canadiens à faire face au changement », *Tendances sociales canadiennes*, nº 88, produit nº 11-008-X au catalogue Statistique Canada.
2. DEGENNE, Alain, et Michel FORSE. 1994. *Les réseaux sociaux*. Paris, Armand Colin.
3. BERKMAN, L.F., T. GLASS, I. BRISSETTE et T.E. SEEMAN. 2000. « From social integration to health: Durkheim in the new millennium », *Social Science and Medicine*, vol. 51, nº 6.
4. HOUSE, J.S., K.R. LANDIS et D. UMBERSON. 1988. « Social relationships and health », *Science*, vol. 241, nº 4865.
5. GRANOVETTER, M.S. 1973. « The strength of weak ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, nº 6;

   LÉVESQUE, Maurice, et WHITE, Deena. 2001. « Capital social, capital humain et sortie de l'aide sociale pour des prestataires de longue durée », *Canadian Journal of Sociology/Cahiers canadiens de sociologie*, vol. 26, nº 2.
6. LIN, N. 1999. « Social networks and status attainment », *Annual Review of Sociology*, vol. 25;

   THOMAS, Derrick. 2011 « Personal networks and the economic adjustment of immigrants », *Tendances sociales canadiennes*, nº 11-008-X au catalogue de Statistique Canada.
7. FRANKE, Sandra. 2005. *La mesure du capital social. Document de référence pour la recherche, l'élaboration et l'évaluation de politiques publiques*, Projet de recherche sur les politiques : Le capital social comme instrument de politique publique;

   STIGLITZ, Joseph E., Amartya SEN et Jean-Paul FITOUSSI. 2009. *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, www.stiglitz-sen-fitoussi.fr (site consulté le 17 novembre 2011).
8. WAITE, Linda J., et Maggie GALLAGHER. 2000. *The Case for Marriage: Why Married People are Happier, Healthier, and Better Off Financially*. New York, Doubleday.
9. En 2009, chez les personnes vivant seules âgées de moins de 65 ans, 30 % des hommes et 33 % des femmes étaient en situation de faible revenu. En comparaison, c'était le cas de 5 % des personnes dans les couples mariés sans enfants (Enquête sur les finances des consommateurs, nº 3502; Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, nº 3889; Personnes à faible revenu, selon le type de famille économique, annuel, tableau CANSIM 202-0804).
10. Les données de l'Enquête sociale générale ne permettent pas de déterminer la nature des liens et des circonstances de rencontre des membres du réseau personnel. Ainsi, on ne peut établir le nombre de liens qui ont été créés à partir du réseau personnel du conjoint.
11. Les renseignements sur les voisins n'ont pas été pris en compte parce que certains d'entre eux peuvent être des amis et seraient, de ce fait, comptés deux fois.
12. GREEN, B.L., et A. RODGERS. 2001. « Determinants of social support among low-income mothers: a longitudinal analysis », *American Journal of Community Psychology*, vol. 29, nº 3.

La routine au *Quotidien*

GRATUIT
sur le site
www.statcan.gc.ca

Le bulletin de diffusion
officielle de Statistique Canada
tous les jours ouvrables,
dès 8 h 30 (heure normale de l'Est)

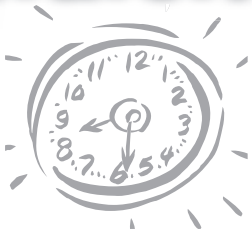

Ce matin, comme chaque matin :

vous vous êtes rendu au bureau, vous avez bu un café, bavardé avec des collègues, ouvert vos courriels, lu votre exemplaire du *Quotidien*

C'est vrai? Vous n'avez pas lu *Le Quotidien*? C'est la meilleure source d'information statistique au pays!

Chaque jour ouvrable, *Le Quotidien* publie gratuitement dans Internet des données sociales et économiques. Les journalistes ne manquent pas ce rendez-vous quotidien. Les chefs d'entreprises et les décideurs s'en servent pour prendre des décisions judicieuses.

Toutes les nouvelles données de Statistique Canada doivent être publiées dans *Le Quotidien*. Alors, si vous le lisez chaque jour, rien ne pourra vous échapper!

Le Quotidien vous livre les actualités en direct de Statistique Canada, par des communiqués faciles à lire accompagnés de tableaux et de graphiques informatifs permettant rapidement de saisir la nouvelle.

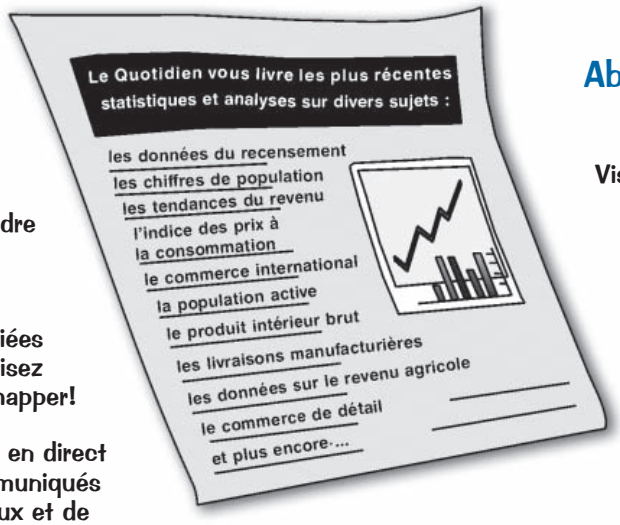

Abonnez-vous au *Quotidien*. C'est GRATUIT.

Visitez le site **www.statcan.gc.ca** et consultez *Le Quotidien* quand bon vous semble. Ou encore, abonnez-vous au service de livraison électronique gratuit et recevez *Le Quotidien* par courriel, automatiquement.

Ajoutez-le à votre train-train du matin!

Tendances sociales canadiennes

La réalité canadienne sous tous ses angles

S'abonner à *Tendances sociales canadiennes*, c'est :

… connaître en primeur les questions sociales d'actualité

Que se passe-t-il aujourd'hui? Chacun des numéros de *Tendances sociales canadiennes* explore nos réalités sociales **actuelles**.

… être immédiatement informé des nouvelles tendances

Tendances sociales canadiennes vous donne l'information dont vous avez besoin pour comprendre les enjeux ainsi que les tendances qui influenceront les choix de demain.

… obtenir à la source des données canadiennes précises

Vous pouvez compter sur les analystes experts de Statistique Canada pour vous transmettre les renseignements les plus récents et exhaustifs sur le Canada et les Canadiens.

Tendances sociales canadiennes vous renseigne pour vous permettre d'élaborer des programmes pertinents ainsi que des produits et services novateurs qui répondront aux besoins des Canadiens du 21e siècle.

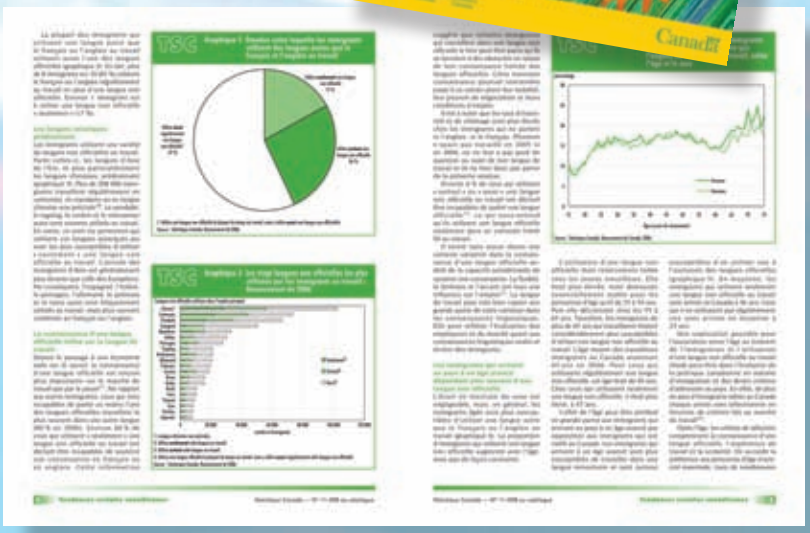

Profitez de cette occasion dès aujourd'hui!

Abonnez-vous sans tarder :
par téléphone, au numéro sans frais 1-800-267-6677;
par télécopieur, au numéro sans frais 1-877-287-4369;
par courriel, à infostats@statcan.gc.ca.

L'abonnement annuel à la version imprimée de *Tendances sociales canadiennes* coûte 39 $. Au Canada, veuillez ajouter soit la TPS et la TVP en vigueur, soit la TVH. Aucuns frais d'expédition ne s'appliquent aux livraisons au Canada. Veuillez ajouter 6 $ par numéro pour les envois aux États-Unis ou 10 $ par numéro pour les envois dans tout autre pays. Visitez notre site Web à www.statcan.gc.ca pour en savoir davantage sur la version gratuite en ligne de *Tendances sociales canadiennes.*